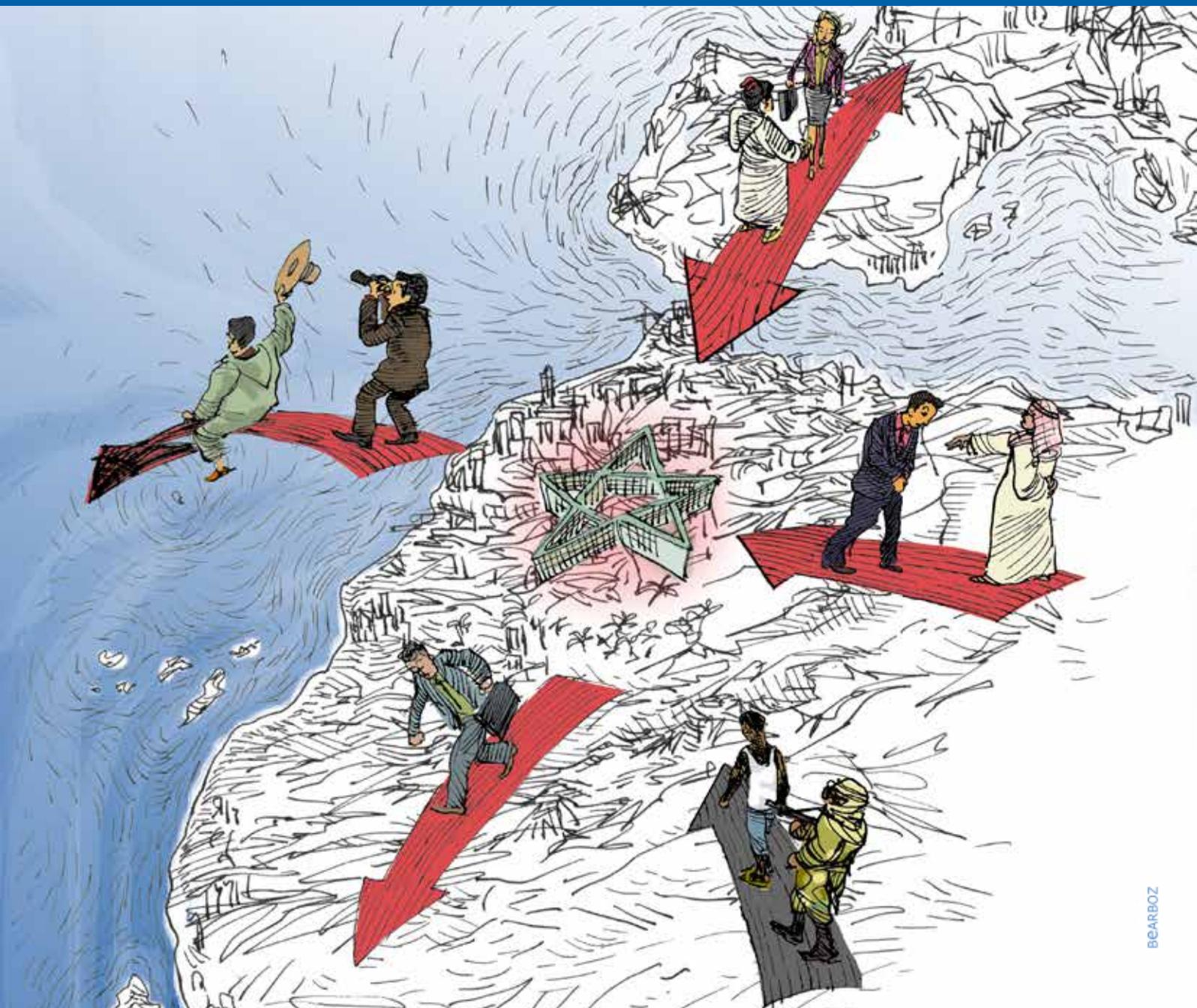


# Economia

www.economia.ma

Mieux comprendre pour mieux décider

Octobre 2015



BEARBOZ

## QUELLE PLACE POUR LE MAROC DANS UN NOUVEL ORDRE ATLANTIQUE ?

ÉDITÉE PAR LE CESEM,  
CENTRE DE RECHERCHE DE



En partenariat avec





OCP Policy Center est un Think Tank marocain « policy oriented », qui a pour mission de contribuer à approfondir les connaissances et à enrichir la réflexion autour de questions économiques et de relations internationales revêtant un enjeu majeur pour le développement économique et social du Maroc, et plus largement pour celui du continent Africain. A cet effet, le Think Tank s'appuie sur des productions analytiques indépendantes et un réseau de partenaires et de chercheurs de premier plan, dans l'esprit d'une plateforme ouverte de discussions et d'échanges.

Porteur d'une « perspective du Sud », celle d'un pays à revenu intermédiaire africain, sur les grands débats internationaux ainsi que sur les défis stratégiques auxquels font face les pays émergents et en développement, OCP Policy Center apporte une contribution sur quatre champs thématiques majeurs: agriculture, sécurité alimentaire et environnement ; développement économique et social ; économie des matières premières et finance, et «Maroc global», un programme dédié à la compréhension des évolutions stratégiques régionales et globales affectant le futur du Maroc.

Sur cette base, OCP Policy Center est activement engagé dans l'analyse des politiques publiques et dans la promotion de la coopération internationale favorisant le développement des pays du Sud. Un de ses objectifs est de contribuer à l'émergence d'une «Atlantique élargie», dont le potentiel reste très largement sous exploité. Conscient que la réalisation de ces objectifs passe essentiellement par le développement du capital humain, le Think Tank a pour vocation de participer au renforcement des capacités nationales et continentales en matière d'analyse économique et de gestion.

Ce faisant, OCP Policy Center se veut être un incubateur d'idées, une source proactive de propositions d'actions pour les politiques publiques des économies émergentes, et plus largement pour l'ensemble des parties prenantes impliquées dans le processus de croissance et de développement sur la scène nationale et régionale. En particulier, le Think Tank a pour ambition de rapprocher la recherche académique de la prise de décision.

Parallèlement, OCP Policy Center se donne pour objectif de développer un réseau de jeunes leaders dédiés à la transformation de l'Afrique. Il s'agit de favoriser un espace de coopération pour la mise en relation d'une nouvelle génération de décideurs, provenant des secteurs gouvernementaux, de l'entreprise, et de la société civile.

OCP Policy Center est soutenu par la Fondation OCP.



THINK • STIMULATE • BRIDGE

## Maroc, la presqu'île étoilée

Par Driss Ksikes

# A

# ÉDITO

vec ses deux longues façades maritimes, son interminable corridor à l'Est, bloqué par l'inimitié maroco-algérienne et son mur de sable sécuritaire au Sud, le Maroc ressemble de plus en plus symboliquement à une presqu'île. Au-delà des faits géographiques et données frontalières, la quasi-insularité du Maroc a une résonance dans les esprits, avec un discours de plus en plus huilé et reproduit par les élites sur « l'exception marocaine », comme seul « rescapé de la région ». Et, dans la foulée, des éléments de langage partagés sur le devoir de nationalisme, de rejet de modèles importés et de repli sur soi face au chaos qui se propage.

Face à cette réalité discursive, sur la défensive, se déploie économiquement et géopolitiquement un autre

Maroc, entreprenant, conquérant, négociateur, même offensif, défendant son droit d'être un pays carrefour, ouvert tous azimuts. Dans cette chevauchée expansionniste, nous retrouvons l'envers de la presqu'île, l'empire qui revendique de nouveau sa part d'africanité et exige, en guise de récompense de l'Europe, plus d'égards, de fonds et d'IDE, en contrepartie de son rôle de gendarme du Sud. Outre ce positionnement à la verticale (euro-africain), le Maroc joue au trapéziste, en important des pays du Golfe leur modèle néolibéral-conservateur, avec ses relents de gigantisme, et en se faisant l'allié multiservices des grandes puissances (États-Unis, Russie, France, Chine) dans une région où il fait office de stabilisateur.

Le paradoxe qui s'en dégage est celui d'une presqu'île étoilée. Alors que son allure physique et territoriale semble fermée, son attitude politico-économique est très ouverte. Mais cette ouverture le fait-elle pencher davantage du côté atlantique ? Les réponses issues de nos travaux sur le sujet semblent plutôt mitigées. Certes, la propension du Maroc à investir et vendre son expertise en Afrique est incommensurable, mais dans les faits et comparativement à d'autres mastodontes, encore embryonnaire. Certes, la volonté de se démarquer de l'aire arabo-islamique par sa berbéricité et sa profondeur saharienne donne au Maroc plus d'aisance et d'horizons de diversité sur le papier, mais dans les faits, le besoin permanent d'attirer des investisseurs et bailleurs du Golfe le maintient en état de dépendance chronique vis-à-vis des fonds islamiques. Certes, la propension du Maroc à claironner son occidentalisme, au niveau des intérêts et des valeurs, continue d'être soutenue par des alliances sécuritaires et commerciales fortes, mais le changement des rapports de force géopolitiques au Moyen-Orient l'oblige à plus de prudence, à un rejet de tutelles univoques et une recherche permanente de diversions stratégiques.

Entre tiraillements, hésitations et positionnement multi-orienté, le Maroc tente de se stabiliser par son agitation dans tous les sens. Est-ce viable à terme ? Est-ce une tactique conjoncturelle ? Difficile de répondre en ces temps incertains ■

EN BREF

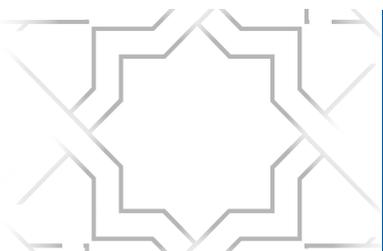
# QUELLE PLACE POUR LE MAROC ? DANS UN NOUVEL ORDRE ATLANTIQUE ?



## UN NOUVEAU SIÈCLE ATLANTIQUE

Par Alfredo Valladão

7



Entretiens avec

• Dan Hamilton • Victor Borges • Renato Flores • Giovanni Gresi

## Regards croisés sur le nouvel ordre atlantique

Propos recueillis par Hammad Sqalli & Driss Ksikes

13



Étude

## PERCEPTIONS MAROCAINES DE L'ATLANTIQUE

Par Hammad Sqalli

29



## VISION HCP DU MAROC ATLANTIQUE

Par Ahmed Lahlimi

34



Entretien avec

*Assia Bensaleh Alaoui*

## Quel positionnement géopolitique pour le Maroc dans l'Atlantique ?

Propos recueillis par Hammad Sqalli & Driss Ksikes

37



## ENJEUX GÉOMARITIMES POUR UN MAROC ATLANTIQUE

Par Rachid El Houdaigui

42

45

**Maroc-Afrique**

## LA PLACE DU MAROC DANS LA DYNAMIQUE RÉGIONALE

Par Karim El Aynaoui



51

**Maroc-Afrique**

## NOS IMPLICATIONS FACE AUX MUTATIONS DU CONTINENT

Par Nezha Alaoui M'Hamdi



55

**Maroc-Afrique**

## QUID DU HUB RÉGIONAL ?

Par Nabil Bayahya



61

**Maroc-UE**

## UN ARRIMAGE DIFFICILE

Par Saïd Dkhissi



66

**Maroc-Pays du Golfe**

## GÉOPOLITIQUE EN TEMPS DE GUERRE

Par Lahcen Aqartit



72

**Maroc-les Amériques**

## INTERACTIONS ÉCONOMIQUES ET GÉOPOLITIQUES

Par Karim El Mokri



# QUELLE PLACE POUR LE MAROC DANS UN NOUVEL ORDRE ATLANTIQUE ?

## EN BREF

Coordination  
scientifique  
Hammad Sqalli

Conseil  
scientifique  
Alfredo Valladao

Coordination  
éditoriale  
Bachir Znagui

**A**u vu de l'émergence des BRIC's, de l'accélération de l'accord de libre-échange USA-EU (TTIP : Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement), de l'engouement massif pour le continent africain, du développement des échanges Sud-Sud, et des nouvelles articulations que supposent ces données relativement récentes, nous nous interrogeons sur la place du Maroc dans cet espace atlantique en mutation, et s'il en venait à considérer l'ancrage atlantique comme une option viable. Car si le Maroc dispose d'une large façade atlantique et a connu à travers son histoire des expériences plus ou moins durables, il n'en demeure pas moins ballotté entre ses défis internes et ses enjeux stratégiques à l'international, notamment avec l'Europe, premier partenaire commercial et premier investisseur. Encore une fois, si les échecs d'intégration régionale au niveau maghrébin et les timides poussées d'une Union pour la Méditerranée tentant de se réinventer, si les événements connus en Lybie, en Égypte et au Moyen-Orient constituent plus une source de problèmes pour le Maroc qu'un océan d'opportunités, aussi vaste soit-il, n'est-il pas légitime de s'interroger sur un nouvel ancrage, porté par le maillage de nouveaux liens, surtout dans un espace où les conflits militaires et terroristes sont moindres comparés à d'autres régions du monde. De manière évidente, les problèmes sécuritaires ne peuvent en aucun cas être occultés. Bien au contraire, la réflexion sur cette dimension protéiforme s'enracine dans tous les papiers du dossier et en constitue un enjeu majeur. Et là, le Maroc semble avoir un rôle à jouer, un rôle de pivot, de zone tampon, de partenaire. Comme l'internationalisation marocaine en Afrique de l'Ouest et subsaharienne ne serait-elle pas une étape dans son histoire et dans son développement atlantique ? L'analyse croisée de la question du hub régional et des deux lectures sur la présence marocaine en Afrique est éclairante à souhait, comme l'approche géomaritime pourrait l'être dans une perspective de meilleur positionnement du Maroc dans les stratégies atlantiques.

La genèse et la construction de ce numéro d'*Economia* est également le fruit de collaborations internationales et nationales issues du projet «Atlantic Future»<sup>1</sup>. C'est à cet effet que l'OCP Policy Center, acteur phare dans la mise en réseau atlantique des forces vives académiques et d'affaires, fournit à ce dossier, au même titre que le Haut-Commissariat au Plan, des analyses et des visions perspicaces. Il en va de même des quatre experts de renommée internationale et contributeurs dans «Atlantic Future», qui ouvrent le bal en jetant des regards différenciés et néanmoins constructifs sur les problématiques liées à l'espace atlantique ■

1. Projet de recherche initié par la Commission européenne et coordonné par le CIDOB (2013-2015). Ce programme inclut quatorze partenaires académiques internationaux dont le Cesem, centre de recherche de HEM, et a pour vocation une meilleure compréhension des dimensions géoéconomiques, géopolitiques et économiques.

# UN NOUVEAU SIÈCLE ATLANTIQUE



tbenhammou

Le « siècle asiatique » serait déjà bien compromis. Tel un mouvement de pendule, l'Atlantique est en passe de regagner sa centralité géoéconomique et géopolitique. L'Amérique, elle, est redevenue le principal moteur de l'économie globale. L'Atlantique Nord est ainsi en train d'émerger comme le noyau de la nouvelle économie du XXI<sup>e</sup> siècle.

Par Alfredo Valladão

Professeur à Sciences Po Paris, chercheur associé (chaire Maroc- Amérique du Sud), Cesem-HEM

**O**n ne peut séparer le destin de l'Atlantique des grands bouleversements dans les autres régions du monde. Depuis le début du XXI<sup>e</sup> siècle, un nouveau « siècle asiatique » semblait devoir s'imposer. Une Asie-Pacifique « émergente », organisée autour de la formidable puissance industrielle chinoise et dont la croissance économique ne pouvait que s'accélérer et se poursuivre sur une longue période. La crise financière de 2008 et l'effondrement de l'activité aux États-Unis et en Europe, avaient encore renforcé le point de vue des Cassandre vaticinant le déclin irrémédiable des grandes puissances de l'Atlantique Nord. Après tout, les Émergents du Sud ne s'en étaient-ils pas mieux sortis du tsunami financier global ?

Moins d'une décennie après la faillite de la banque Lehman Brothers, le « siècle asiatique » paraît cependant déjà bien compromis. Tel un mouvement de pendule, l'Atlantique est en passe de regagner sa centralité géoéconomique et géopolitique, à peine entamée depuis une vingtaine d'années. L'épuisement du modèle de croissance chinois et la résurgence de l'économie nord-américaine constituent les deux pôles de ce renouveau d'un « siècle atlantique ».

### La martingale chinoise

La Chine – comme d'ailleurs tous les grands Émergents – ont été parmi les principaux bénéficiaires des innovations technologiques, financières et logistiques qui ont ouvert aux grandes entreprises transnationales la possibilité de fragmenter leurs processus de production à l'échelle mondiale. Les « chaînes de valeur globales » (CVG), qui permettent d'optimiser chaque étape de la chaîne productive et d'augmenter ainsi la rentabilité des investissements, ont donné un nouveau souffle au modèle économique dominant le long du XX<sup>e</sup> siècle : la production de masse pour une consommation de masse. Les récents succès économiques des pays émergents sont essentiellement liés en effet à la manière dont chacun a pu se constituer

des « niches » productives au sein de ces CVG – elles-mêmes « tirées » par l'énorme demande des grands marchés consommateurs d'Europe et d'Amérique du Nord (plus de 50% de la consommation privée mondiale).

La Chine s'est placée au centre de ce dispositif en important des volumes colossaux de matières premières, de pièces et de composants pour alimenter la fabrication de produits finis de consommation très compétitifs grâce au faible coût de la main-d'œuvre, et en vendant l'essentiel de cette production sur les marchés de l'Atlantique Nord. Même si une tranche significative des profits était captée par les entreprises transnationales dont les CVG traversent la Chine, la quote-part chinoise restante était plus que suffisante pour donner un sérieux coup d'accélérateur à la construction civile, aux grands travaux d'infrastructure, à la croissance urbaine et aux dépenses militaires du pays. Aussi, les deux mamelles de l'impressionnante croissance de l'Empire du Milieu depuis le tournant du siècle ont été la demande européenne et nord-américaine (la Chine ne représente encore que quelques 5% de la consommation privée mondiale) et un formidable taux d'investissements publics (près de la moitié du PIB).

Aux yeux des dirigeants de Beijing, ce modèle avait le grand avantage de sauvegarder le capitalisme autoritaire « à la chinoise » et le « rôle dirigeant » du Parti communiste : domination des entreprises d'État à l'intérieur, pôles de production tournés vers l'exportation et bénéficiant d'investissements et de savoir-faire étrangers, fermeture et contrôle rigoureux du marché des capitaux, quadrillage et censure tatillonne des moyens de communication (l'internet en particulier). Par ailleurs, l'émergence d'une importante classe moyenne urbaine consommatrice a aussi constitué une bonne nouvelle pour les exportations de certaines industries à haute valeur ajoutée européennes et américaines, telles que l'électronique et les machines-outils haut de gamme, le luxe ou l'automobile. Mieux encore, grâce au formidable appétit de la « fabrique du

monde » chinoise pour les produits de base et les composants industriels, les autres économies émergentes profitaient à plein du dynamisme de la production réalisée en Chine.

## L'épuisement du modèle de croissance asiatique

Cette nouvelle donne chinoise, tirant sa force de son insertion dans les grands circuits de l'économie globale, est aujourd'hui frappée de plein fouet par la crise du modèle de production de masse/consommation de masse. Depuis au moins la chute du mur de Berlin, la consommation dans les économies matures et suréquipées euro-américaines est soutenue essentiellement par l'endettement, celui des États comme des ménages, auquel s'ajoute l'accès aux produits bon marché fabriqués dans les pays émergents. L'augmentation de plus en plus rapide de ces dettes, publiques et privées, a fini par heurter un mur. L'effondrement des *subprimes* en 2008 n'a représenté que le signal et l'aboutissement d'un processus devenu insoutenable. D'autre part, l'organisation de la production/consommation de masse, nationale et transnationale, a également atteint ses limites écologiques. Le dérèglement climatique est une menace chaque jour plus pesante et les niveaux de pollution ont un impact de plus en plus négatif sur la bonne santé des économies, et même sur la rentabilité des systèmes et investissements productifs. La recherche d'un modèle de production et consommation plus « soutenable » est désormais à l'ordre du jour.

Avec le ralentissement de la consommation de masse dans les pays du Nord, la Chine doit maintenant faire face à la chute de ses exportations, pilier essentiel de son succès. Les dirigeants chinois proclament que la solution se trouve dans une forte augmentation de la demande intérieure des ménages, accompagnée d'un rôle plus important laissé au « marché ». Sauf que ce changement radical dépend d'une série de conditions : une sérieuse

libéralisation du crédit et des flux de capitaux, le renversement du rapport entreprises publiques/entreprises privées, une beaucoup plus grande liberté de communication et d'opinion ou encore un État de droit qui garantisse la confiance des investisseurs et la viabilité du nouveau modèle. Or, ces exigences sont clairement incompatibles avec le maintien du pouvoir absolu du Parti communiste. Aujourd'hui, Beijing cherche tout et son contraire : libéraliser l'économie sans libéraliser le système politique. Le résultat est que dans le monde entier, la confiance dans la capacité des dirigeants à affronter cette situation est au plus bas et le ralentissement de la croissance chinoise commence à prendre des allures inquiétantes.

Pour les autres économies émergentes, dont la prospérité était liée à la locomotive chinoise, le réveil est brutal. Avec l'écroulement de la demande chinoise et les économies du Nord qui patinent, les prix des matières premières ont brutalement chuté. Tous les pays dépendant de la vente de produits de base – en Amérique du Sud, Afrique, certains États asiatiques ou la Russie – ont vu fondre leurs monnaies, leurs capacités d'investissement et leurs surplus budgétaires. Leur croissance et leur stabilité économique – et parfois politique – sont directement menacées. Parallèlement, les pays d'Asie-Pacifique, gros fournisseurs de pièces et composants à l'appareil de production chinois, commencent également à sentir le vent du boulet. Il s'agit bien d'une remise en cause obligée et douloureuse du modèle de « niche » qui avait assuré l'émergence de ces divers États du Sud. En outre, si les marchés émergents sont contraints de s'adapter à un affaiblissement significatif de la demande privée chinoise, le ralentissement de la consommation de masse dans les pays du Nord, elle, est en passe de devenir un phénomène structurel de longue durée. On ne peut plus ignorer des tendances lourdes : recul de la démographie, utilisation des nouvelles technologies pour la lutte contre le gaspillage, préférence pour les nouveaux services et produits à très forte valeur ajoutée et toujours

plus « personnalisés », développement d'une conscience écologique, recyclage, énergies renouvelables...

## Le retour des États-Unis

Bien sûr, il reste encore de vastes marchés, au Nord comme au Sud, pour la production et la consommation de masse. Mais ce type d'organisation de la « chaîne de valeur » est désormais concurrencé par un nouveau modèle de production rendu possible par l'utilisation massive des Technologies de la communication et de l'information (en anglais : ICT, Information and communications technology), alliées aux progrès spectaculaires en matière d'automatisation et de techniques de fabrication. Grâce à la généralisation rapide des ICT, l'économie « digitale » en gestation suppose une interaction permanente entre producteurs et consommateurs permettant, de plus en plus, de « personnaliser » les produits. Elle tient davantage du développement d'écosystèmes de production/consommation dans lesquels les produits « physiques » ne sont plus que des supports d'une variété de « services » adaptés à chaque catégorie d'utilisateur ou même à chaque individu. L'iPhone n'aurait pas le succès que l'on connaît s'il n'y avait pas tout son « univers » d'applications où chacun peut « piocher » à son gré.

La valeur ajoutée de ce nouveau modèle productif, et donc sa marge bénéficiaire, sont tellement élevées qu'il pourrait être en mesure de compenser une relative stagnation de la demande dans les économies matures et celle déjà plus contraignante des classes moyennes plus sophistiquées du Sud. Bien sûr, les « vieilles » CVG ne vont pas disparaître : il y a toujours une demande pour des frigos traditionnels à côté des frigos « intelligents ». Mais les marges de ces processus de fabrication à moindre valeur ajoutée tendent à se réduire face à la concurrence de la nouvelle économie de production en réseaux et de consommation personnalisée. La course aux économies d'échelle n'est plus une garantie de succès. Les grandes chaînes

de valeur « de masse » ne pourront donc pas échapper à un important et brutal mouvement de consolidation et de rationalisation encore plus poussée de la production. Une rupture qui devrait réduire de manière significative le nombre d'acteurs et de régions bénéficiant de ce type de modèle productif. Mais alors, quel avenir pour les Émergents dont les produits traditionnels font face au rétrécissement de leurs marchés d'exportation et qui, par ailleurs, n'ont pas les moyens de rivaliser avec l'univers technologique des économies matures ?

Cette question se pose clairement dans la mesure où le cœur de la nouvelle révolution industrielle « digitale » se situe aux États-Unis. Elle se développe au sein de *clusters* régionaux – dont le paradigme est la Silicon Valley – extrêmement dynamiques et créatifs, où se combinent universités d'excellence, capital-risqueurs aventureux, main-d'œuvre hyper qualifiée, ample liberté d'entreprise, de gestion de l'emploi et de recherche, droit de propriété intellectuelle fortement garanti, grosses infrastructures de communication et information, solide État de droit, etc. Cette dynamique irrigue et transforme peu à peu les autres secteurs productifs plus traditionnels à forte valeur ajoutée, et elle est à la base de l'actuelle reprise de l'économie américaine. Si la Chine et les Émergents sont en difficulté, l'Amérique, elle, est redevenue le principal moteur de l'économie globale.

**Même si les Européens ne peuvent pas se prévaloir, pour l'instant, de l'extrême dynamisme des Américains, Europe et États-Unis concentrent la très grande majorité des *clusters* innovants**

## Atlantique Nord : noyau de la nouvelle économie du XXI<sup>e</sup> siècle

Ce basculement vers l'Atlantique est encore renforcé par les premiers signes encourageants d'une sortie de crise en Europe. Bien sûr, le Vieux Continent est loin d'avoir récupéré son dynamisme d'avant la crise. Le psychodrame grec a mis en évidence l'urgence de s'attaquer aux insuffisances institutionnelles d'une construction européenne où l'intégration économique fondée sur une monnaie commune ne pourra pas se maintenir sans une « gouvernance » commune. En outre, le vieux « cap d'Asie » se trouve en première ligne d'une inquiétante ligne de fracture géopolitique : une Russie autoritaire et « révisionniste » qui n'hésite plus à utiliser la force ou l'intimidation contre ses voisins européens, un Moyen-Orient en voie de désintégration dans un chaudron de conflits sanglants, le danger croissant des mouvements djihadistes au Sud de la Méditerranée et dans le Sahel. Les attentats terroristes et l'arrivée massive de réfugiés fuyant ces zones de conflit représentent une menace directe à la cohésion et à la stabilité de la construction européenne.

Cette accumulation de menaces, associée aux effets parfois dévastateurs de la crise financière des dernières années, est un sérieux défi au maintien de la cohésion et de la stabilité politique au sein de l'UE. Dans ces conditions il est également très difficile de s'attaquer aux profondes réformes structurelles nécessaires pour s'adapter à la nouvelle donne de l'économie globale. Mais en dépit de ces handicaps, l'Europe reste la deuxième puissance économique dans le monde et peut se targuer d'être, elle aussi, dotée d'un nombre important de *clusters* innovants et de filières productives plus traditionnelles mais à très haute valeur ajoutée. Si les Européens ne peuvent pas se prévaloir, pour l'instant, de l'extrême dynamisme des Américains, il ne reste pas moins qu'Europe et États-Unis concentrent la très grande majorité des *clusters* innovants et des CVG à forte valeur ajoutée dans le monde, et bénéficient des conditions économiques,

sociales et juridiques indispensables pour leur développement.

L'Atlantique Nord est ainsi en train d'émerger comme le noyau de la nouvelle économie du XXI<sup>e</sup> siècle. Une région capable de capter une part croissante de la valeur ajoutée globale, aussi bien dans le domaine de la « production en réseau/consommation personnalisée » que dans celui de la « production de masse/consommation de masse » haut et moyen de gamme. Cette centralité est d'ailleurs en train de se matérialiser dans l'ambitieuse négociation bilatérale euro-américaine d'un Partenariat transatlantique sur le commerce et l'investissement (PTCI ; TTIP en anglais). Celle-ci en effet vise à construire un système commun de règles et standards compatibles entre les deux parties, ainsi qu'à établir des procédures communes pour déterminer les futures réglementations de l'économie « digitale ». En d'autres termes, les puissances nord-atlantiques – représentant plus de la moitié du marché global – sont en train de mettre en place un cadre de référence réglementaire qui, forcément, s'imposera au reste de la planète.

## L'impasse des « Émergents »

Une telle configuration géoéconomique et géopolitique ne laisse pas beaucoup de choix aux pays émergents en difficulté. La survie des pays en développement producteurs de matières premières ne pourra plus être assurée par des marchés globaux stagnants et des prix internationaux faibles. Il leur faudra donc se résoudre à diversifier leurs appareils productifs et tenter de trouver des « niches » au sein de CVG traditionnelles de basse ou moyenne gamme. Sauf que les chaînes de valeur, de plus en plus consolidées, s'organisent autour de trois pôles : États-Unis, Europe, Chine/Japon. Et la proximité – géographique, politique et culturelle – compte. L'Amérique latine et l'Afrique de l'Ouest sont pratiquement contraintes de chercher des activités, plus ou moins rentables selon leurs atouts propres, au sein des CVG américaines et/ou européennes.



L'Atlantique Nord est en train d'émerger comme le noyau de la nouvelle économie du XXI<sup>e</sup> siècle.

Le Mexique et le Maroc constituent deux bons exemples de cette nouvelle stratégie. Ils bénéficient de leur voisinage avec les deux mastodontes de l'Atlantique Nord et ils ont clairement parié sur un rôle de hub intermédiaire de production et services au sein des chaînes de valeur européennes et américaines en direction des divers marchés de l'Atlantique Sud. Il est en effet difficile de penser que les Émergents et pays pauvres de l'Atlantique puissent concurrencer leurs homologues asiatiques de manière à gagner une présence significative dans les réseaux de CVG chinoises ou japonaises. Certains États de l'Atlantique Sud possèdent également un très petit nombre d'activités innovantes. Mais dans ce domaine également, le développement de ces quelques modestes pôles ne pourra être assuré qu'en coopération avec les grands *clusters* nord-atlantiques.

Quant aux exportateurs de pièces et composants de bonne qualité en Asie du Sud-Est ou en mer de Chine orientale, ils sont également contraints à diversifier leur clientèle. Le ralentissement du marché chinois oblige à accroître leur participation aux chaînes de valeur dominées par l'Europe ou les États-Unis. L'initiative de l'administration Obama de tenter d'accélérer la conclusion d'un accord de libre-échange avec l'Asie-Pacifique (le TPP – *Trans-Pacific Partnership*) et qui exclut la Chine, vise justement à faciliter et à « verrouiller » ce rapprochement. Washington se retrouve donc au centre des deux plus importantes initiatives (TTIP et TPP) qui visent à

définir les règles de bonne conduite, ainsi que le cadre juridique et réglementaire, du nouvel écosystème économique et productif global en formation.

### Le défi politique global

La re-émergence de l'Atlantique Nord et l'aube d'un nouveau « siècle de l'Atlantique » n'échapperont pas à de dangereuses turbulences. La nouvelle révolution industrielle « digitale » s'accompagne de profonds bouleversements économiques et politiques mettant en cause de puissants intérêts établis. Comme tout mouvement de rupture de cette ampleur, elle accentue les inégalités sociales et interrégionales entre les nations et au sein de chaque société nationale. Et cela au moment même où l'interconnexion généralisée des processus de production, du système financier ou de la circulation des idées, échappe chaque jour davantage au contrôle des autorités nationales. Il n'existe toujours pas de gouvernance globale efficace alors que les pouvoirs nationaux sont de plus en plus dépossédés de leurs instruments d'action. L'Atlantique pourrait peut-être se contenter d'être encore une fois le grand centre économique de la planète. Mais, il ne pourra pas affronter tous les défis et devenir un point de ralliement pour le reste du monde – et pour lui-même – qu'à condition de trouver aussi la voie vers un nouveau pacte social et un modèle politique légitime adapté aux temps nouveaux ■

◆ *Victor Borges*◆ *Renato Flores*

*Entretiens avec*

# *Regards croisés sur le nouvel ordre atlantique*

◆ *Dan Hamilton*◆ *Giovanni Grevi*

Propos recueillis par  
Hammad Sqalli, enseignant-chercheur Cesem-HEM  
Driss Ksikes, écrivain-chercheur, Cesem-HEM

**Quatre experts au fait des enjeux atlantiques, quatre visions antagonistes et complémentaires à la fois, tant les questions relatives à la construction de cet espace sont complexes. Des perspectives nord-américaine, européenne, africaine ou latino-américaine, les entretiens qui suivent confrontent des regards croisés qui en disent long sur la portée de ces enjeux.**

**L**a formalisation future du Partenariat Transatlantique de Commerce et d'Investissement (TTIP) conditionnera certainement l'avenir de l'ordre atlantique et les nouveaux rapports économiques, commerciaux et politiques entre les différents partenaires des deux rives. Dans quelles mesures, de quelle manière ? Les experts interrogés semblent nuancés sur la question, considérant ses ouvertures ainsi que ses risques. L'intérêt d'apporter quatre visions provenant de quatre perspectives différentes trouve pleinement son sens dans ce cadre, de même que pour la question de la nature et de l'intensité de l'influence des économies asiatiques et pacifiques sur l'édification d'un espace atlantique élargi, tantôt vu dans cette dialectique comme une concurrence irréversible des acteurs asiatiques et non encline à la coopération, tantôt envisagée comme une opportunité pour

l'Atlantique d'attirer les forces vives du Pacifique pour faire chœur, et développer davantage d'intégration profitable au bassin atlantique. Enfin, cet espace est assurément un espace en mouvement à la lumière de ces données stratégiques, et ce, en dépit des freins structurels des espaces du Sud et des projections relativement négatives quant à la construction prochaine d'un Atlantique fort et homogène, notamment soulignées par les experts africain et latino-américain. Il n'est pas sans rappeler, à la lecture de ces regards croisés que les mouvements de l'océan Atlantique appellent à l'émergence de stratégies nouvelles, appuyées par l'ensemble des interrogés : stratégies Sud-Sud à consolider et stratégies Nord-Sud et Sud-Nord à réinventer ou à actualiser qui, sans la convergence d'un socle commun de valeurs, un volontarisme politique et une prise de conscience de la part de l'ensemble des acteurs, ne pourraient voir le jour.

**Partant des premiers résultats des études d'Atlantic Future, la perception des acteurs locaux laisse penser qu'un espace panatlantique intégré pourrait voir le jour à moyen terme. Êtes-vous d'accord ? Et, si tel est le cas, quel pourrait être son cadre réglementaire, avec quel leadership**



• *Dan Hamilton*

Aujourd'hui plus que jamais, les peuples de l'Atlantique sont connectés entre eux. Nous sommes reliés à travers les flux de sources d'énergie, de biens et de services ; à travers les possibilités offertes par le système éducatif, la technologie, les infrastructures et l'investissement, mais aussi à travers le fléau de criminalité, de violence, de trafic d'humains et de drogues. Nos diverses sociétés bénéficient d'un plus large accès aux marchés, ressources et capacités de l'autre. Cependant, alors même que ces dépendances créent de nouvelles opportunités, elles génèrent aussi de nouvelles vulnérabilités au niveau des artères interdépendantes qui irriguent nos sociétés.

Le bassin de l'Atlantique est en train de devenir le réservoir d'énergie du monde. Il est l'océan le plus traversé au monde, il accueille le plus large commerce mondial, et est devenu l'océan entouré par la grande majorité des pays démocratiques au monde. De tous les océans, l'Atlantique est celui dont l'eau est la plus chaude et la plus saline, il est le plus riche en ressources de pêche, et offre les opportunités les plus immédiates pour la stratégie dite de la « croissance bleue » en vue de récolter au mieux ses richesses. Malgré cela, richesse et pauvreté y cohabitent. Nous sommes sur les lignes de front du changement climatique mondial, de tempêtes de plus en plus violentes, et de l'élévation du

niveau de mer. Ensemble, nous sommes menacés par la montée croissante d'une alliance panatlantique de drogues, armes, et de terrorisme.

Malgré le développement croissant de nos liens en matière d'énergie, de commerce, de sécurité humaine, de normes et de valeurs, ainsi que des problématiques concernant l'océan Atlantique lui-même, les mécanismes de gouvernance et de coopération diplomatique avec un état d'esprit

panatlantique, sont encore à leur début. Plusieurs mécanismes de coopération et différents réseaux publics et privés commencent petit à petit à repeindre la carte politique de l'Atlantique. Et pourtant, les héritages historiques et les susceptibilités politiques ont ralenti le développement d'une réelle « conscience » atlantique. Il existe un besoin croissant de nouvelles approches de gouvernance à travers ce qui peut tout à fait être qualifié de nouvel hémisphère Atlantique.

• *Victor Borges*

### Des conditions de base à mettre en place

La première partie de la question se prête à deux interprétations. A-t-on pu observer, récemment, l'existence et/ou l'émergence de conditions économiques, géopolitiques et autres qui puissent permettre, aux uns et aux autres, de parler de façon appropriée d'un espace panatlantique intégré ? La deuxième interprétation pourrait être présentée de la façon suivante : est-ce qu'il y a eu récemment des manifestations d'intérêt et de volonté politique pour la création d'un espace panatlantique intégré ?

Je commence par la deuxième sous-question. Et les réponses sont multiples, diverses et incertaines. Certes, on a vu ces dernières années un grand intérêt pour l'Atlantique au-delà des clivages traditionnels Nord/Sud ou Sud/Nord. Plusieurs chercheurs et think tanks ont souscrit au concept de « l'Atlantique élargi » (*wider Atlantic*), comme un espace d'affinités et d'intérêts convergents, dont le poids dépasserait les contradictions actuelles et les antagonismes historiques entre le Nord et le Sud. La grande contrainte de cet espace étant le manque d'organisation selon les plus enthousiastes ! On pourrait ainsi lister un grand nombre d'initiatives, conférences, projets de recherche, études, publications sur cette vision globale de l'Atlantique. Il faut dire que la plupart de ces initiatives et positions trouvent leurs origines dans

les centres de recherche, universités et think tanks d'Europe et des États-Unis. Le Maroc est certainement une exception et un exemple où le débat a dépassé le cadre des think tanks. En effet, on a pu y observer diverses initiatives sur l'Atlantique, aussi bien au niveau académique que gouvernemental. Incontestablement, il s'y développe une vision intégrale et un intérêt spécifique pour l'Atlantique dans son ensemble. Le Brésil serait une autre exception également, probablement du fait de son histoire. Ce pays a toujours manifesté un intérêt stratégique pour l'Atlantique Sud (mais séparé de la partie Nord), comme le prouvent diverses initiatives nationales et internationales. La promotion et la création de la Zone de paix et coopération dans l'Atlantique Sud (Zopacas) demeure une manifestation de ce type d'initiative importante. Plus que cela, on y décèle une grande méfiance par rapport au concept de l'Atlantique élargi. Je pense que l'histoire récente des relations politiques, économiques, militaires, humaines et symboliques entre les différents acteurs de l'Atlantique pèse encore sur le présent et hante les dirigeants des États au Sud. La fin célébrée de la Guerre froide n'est pas suffisante pour effacer des ressentiments, convictions, certitudes, voire les idées reçues enracinées. Dans les autres pays du Sud, l'intérêt et les postures ne sont pas les mêmes et l'Atlantique devient

une question, apparemment à cause de l'exploration des ressources naturelles (pétrole, gaz, ressources halieutiques) et, dans certains cas, à cause des défis isolés de piraterie maritime. À mon avis, les manifestations d'intérêt et de volonté pour la création d'un espace atlantique sont timides et marginales. Elles restent circonscrites à certains espaces de réflexion et de recherche spécialisées. On est encore très loin d'un espace atlantique intégré, une communauté de destin fondée sur le partage de valeurs, la solidarité et des intérêts communs. Force est de constater que le discours politique et officiel sur l'Atlantique élargi est confiné au Nord et presque inexistant au Sud. L'intérêt et la volonté pour la création d'un espace panatlantique intégré est encore un projet de certains milieux !

## **Les acteurs clés semblent propulsés uniquement par des intérêts économiques et des préoccupations de sécurité** *(V. Borges)*

En revanche, nous pourrions nous poser la question d'une manière différente : est-ce que l'on voit l'existence et/ou l'émergence de conditions qui puissent nous permettre de parler, de façon appropriée, d'un espace panatlantique intégré ? En premier lieu, notons que la quasi-totalité des pays de l'Atlantique ont adopté des discours et des régimes inspirés par les principes de la démocratie libérale (toutefois avec des nuances substantielles en termes pratiques !). Au départ, cette situation faciliterait la dynamique de création d'un espace atlantique. En observant de près, on notera, par contre, que l'apparente convergence de régimes est couplée avec l'existence et la manifestation d'options stratégiques divergentes et d'intérêts politiques opposés. Un deuxième aspect, qui va à l'encontre de l'idée d'espace panatlantique intégré, est la persistance du paradigme de relations économiques

et commerciales entre les pays du bassin Atlantique. En effet, le Nord est producteur de biens et services et le Sud est exportateur de matières premières et consommateur des biens venus d'ailleurs. La nature des relations économiques a certainement une traduction politique, culturelle et symbolique. La représentation collective qui en découle n'a rien qui puisse être associé à un espace intégré. Les acteurs clés semblent propulsés uniquement par des intérêts économiques et des préoccupations de sécurité nationale (voire sous-régionale). Les discours, et surtout les positions des politiques, semblent encore otages des intérêts nationaux. Or, l'idée d'un espace implique un changement dans la formulation et de défense des intérêts nationaux qui doivent nécessairement être pris en compte. On pourrait encore évoquer diverses situations et tendances qui vont à l'encontre de l'idée d'un espace intégré. Je citerai : la difficulté des uns et des autres à pacifier et dépasser leurs relations avec le passé (récent et ancien) et le déficit de confiance qui en découle ; les dissemblances colossales et croissantes en matière de développement entre le Nord et le Sud, et aussi entre les pays du Sud ; la persistance de relations économiques et commerciales asymétriques et extrêmement défavorables au développement du Sud ; le déficit de gouvernance (démocratique) et de respect des droits humains et sociaux ; les risques de conflits et les potentiels d'instabilité, d'insécurité, voire d'impossibilité de gouvernabilité (au Sud), découlant de l'incapacité des gouvernements élus à répondre aux besoins fondamentaux de leurs populations. Or, la paix, la stabilité, le développement et un minimum de convergence des valeurs et pratiques politiques constituent, à mon avis, des conditions de base pour la création d'un espace atlantique.

L'idée d'un espace intégré nous mène à d'autres questions fondamentales. Quel contenu donner à l'espace atlantique ? Qui en définirait les objectifs et priorités ? Que faire pour concilier et/ou juguler la logique congénitale des États-Nations qui ne voient rien d'autre que les intérêts

nationaux ? Derrière ces questions, on retrouve celle du leadership. À cet égard, je voudrais rappeler l'importance du type, du style et du contenu du leadership nécessaire pour la fabrication de l'espace atlantique. Je suis persuadé que les modèles, les réflexes, les représentations et les pratiques, qui structurent à l'heure actuelle le champ des relations internationales, ne seront pas à la hauteur du défi ! Il est évident que les pouvoirs économique et militaire sont prégnants, mais il faudra que l'ensemble des parties prenantes soient conscientes des perversions et des limites de la logique des relations de pouvoir. Faut-il rappeler que la démocratie et les principes des règles de droit, vendus aux quatre coins du monde, ont dramatiquement diminué la tolérance individuelle, sociale, culturelle, idéologique au détriment de la loi du plus fort. Il me semble évident que les aspects déterminants du leadership et de l'organisation pour l'Atlantique devront

être les principes de la démocratie. Nous savons tous que les principes démocratiques ont du mal à être acceptés dans l'arène internationale !

Au final, je ne pense pas que l'on dispose suffisamment d'éléments solides qui puissent nous permettre de conclure qu'un espace panatlantique intégré soit en gestation. Je crois que l'on a plus cumulé une grande quantité de réflexions, d'idées, d'études, d'analyses et des réseaux de chercheurs/experts qui pourraient permettre aux politiques de lancer et adopter des initiatives innovantes et cohérentes de rapprochements des acteurs du bassin de l'Atlantique (gouvernements, secteur privé et sociétés civiles), et déclencher une dynamique crédible et progressive d'intégration. Le défi crucial est celui de savoir si les leaderships, aussi bien au Nord qu'au Sud, voudront jouer un autre jeu, non celui de la domination et la poursuite aveugle des intérêts nationaux.

### • *Renato Florès*

---

Bien que considérant que les propositions du Projet « Atlantic Future » aient du mérite, je reste néanmoins sceptique sur cette notion un peu mégalomane d'un espace panatlantique intégré. Je peux imaginer un espace sud-atlantique, bâti à partir des enjeux communs et des parcours historiques qui sont – souvent malheureusement – le fait des décisions, erreurs et solutions économiques et sociales qui nous rassemblent.

Cet espace, faut-il le dire, ne doit être ni fermé sur lui-même, ni trop orienté vers

des développements qui ne regardent que ses membres. En même temps, cet espace doit garder, somme toute, une distance assez significative avec l'introduction d'éléments et regards spécifiques du Nord, qui possède des besoins et des objectifs stratégiques différents, sinon parfois contraires à ceux de l'Atlantique Sud.

Même dans une configuration limitée par ces menaces, il me semble prématuré de parler de (probables) leaderships et d'architectures communes.

### • *Giovanni Grevi*

---

#### **Pour une dynamique intégrative**

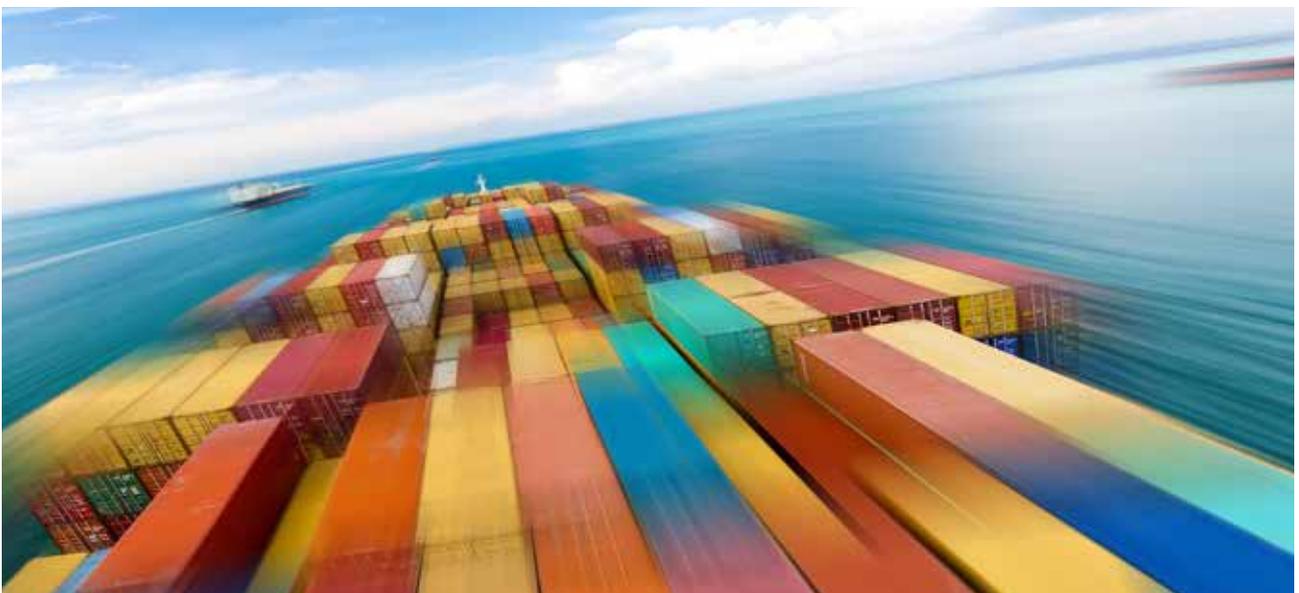
Le bassin atlantique présente des dynamiques compensatoires de convergences et de divergences avec des interdépendances économiques profondes. Si l'on prend le bloc formé

par l'Union européenne et les États-Unis, considéré comme l'acteur principal en matière de commerce et d'investissement, un réel océan d'opportunités voit le jour. Ce bloc

## Nous avons peu d'éléments solides pour conclure qu'un espace panatlantique intégré est en gestation *(V. Borges)*

se positionne également comme un partenaire d'investissement pour les pays riverains du bassin, et le principal acteur de développement des pays africains et latino-américains. À la différence d'autres ensembles régionaux, la compétition géopolitique reste marginale pendant que les partenariats de coopération régionale ont connu une recrudescence ces dix dernières années. Cependant, dans une configuration globale où les risques de conflits interétatiques demeurent faibles, ceux associés aux trafics illicites et au crime organisé affectent directement plusieurs partenaires atlantiques. Ceci constitue notamment des défis transnationaux majeurs pour la constitution d'un agenda sécuritaire commun. Plusieurs conditions pour la convergence des acteurs atlantiques autour de priorités communes sont présentes. Et, parallèlement, d'importantes divergences freinent le progrès d'un Atlantique plus intégré. Nous mentionnons à cet égard

l'intégration économique et sécuritaire élevée de l'Amérique du Nord et de l'Europe qui contraste largement avec des territoires plus politiquement fragmentés dans le Sud. En addition, les niveaux de vie et les courbes démographiques restent contrastés dans le bassin (Europe et Afrique notamment). Pour revenir aux convergences, la plupart des partenaires atlantiques partagent un socle politique de valeurs démocratiques et de droits humains. Cependant, d'un point de vue normatif, les modèles de développement et les agendas, l'utilisation de la force dans les crises internationales, la fragilité des États, ainsi que l'ingérence perçue de l'Occident dans les affaires régionales et nationales, constituent autant de blocages et de controverses. Ce qui pourrait nous amener à dire que l'Atlantique restera, pour un moment, une région très diversifiée et hétérogène. Dans ce contexte, les initiatives de coopération entre différents partenaires du bassin, notamment sur le volet sécuritaire, les défis environnementaux et le renforcement des capacités des États à atteindre ces buts sont les réels leviers d'intégration. Les acteurs de taille dans le Sud doivent, en s'adossant avec complémentarité avec les acteurs du Nord, devenir leaders sur ces initiatives. Il me semble, par ailleurs, qu'un cadre institutionnel atlantique reste largement hypothétique pour le moment, seules ces initiatives peuvent créer une dynamique intégrative.



DR

*Les peuples de l'Atlantique sont reliés à travers les flux de sources d'énergie, de biens et de services.*

# Stratégies du Sud pour un meilleur arrimage atlantique

Dans une configuration atlantique aux dimensions hétérogènes, quelles stratégies devrait déployer le bloc Sud-Sud dans la perspective d'un meilleur arrimage à l'ordre atlantique à venir



• *Dan Hamilton*

## Un laboratoire des tendances ?

La communauté atlantique émergente devrait être considérée comme une région mondiale ouverte, non tel un bloc exclusif. Il est temps que nous dépassions les attitudes du nous/eux de la pensée en blocs, que ce soit entre le Nord et le Sud ou entre l'Est et l'Ouest. Chacun de nos pays est enrichi par ses nombreuses associations. Notre bien-être est relié au progrès dans le monde entier. Toutefois, la communauté atlantique peut se prévaloir d'être un laboratoire des tendances et des expériences qui peuvent faciliter

une plus grande coopération sur les problématiques mondiales. Un engagement commun envers la bonne gouvernance, les droits de l'homme, la dignité de l'être humain et une culture du Droit font de l'hémisphère Atlantique une communauté dans laquelle les puissances déjà établies, et celles qui sont émergentes, peuvent surmonter la vieille pensée en vue d'établir des approches communes pour renforcer la légitimité et l'efficacité des mécanismes de la gouvernance basés sur les règles internationales.

• *Victor Borges*

## Le Sud en rangs dispersés

Avant de réagir à cette question, je voudrais commenter le mot « arrimage ». Cette expression, telle qu'utilisée ici, véhicule l'idée que l'architecture, l'infrastructure et l'ordre de ce futur espace atlantique seraient déterminés ailleurs (vraisemblablement au Nord !) et, par la suite, on procéderait à l'ancrage du Sud. Les postulats inconscients qui sous-tendent le choix ou l'usage des mots expliquent, en partie, la méfiance intuitive et mécanique de beaucoup d'acteurs au Sud. Tel que je l'entends, l'espace atlantique passerait par de nouvelles approches et pratiques, indispensables à la reprise et/ou renforcement de la confiance entre les acteurs.

Pour le bloc Sud-Sud, la possibilité de constitution de l'espace atlantique pose des défis colossaux. Et pour la plupart des pays du Sud, la viabilité et la faisabilité précèdent l'idée du possible. En effet, l'idée d'espace atlantique constitue un vibrant rappel pour la résolution de gravissimes problèmes de développement, de gouvernance démocratique, de stabilité, de sécurité et de paix. Sans la réalisation de ces conditions de base au niveau des États-Nations, tout autre mouvement stratégique et politique sera voué à l'échec.

Du côté africain, on notera les fragilités des États, la quasi-absence de la mer

dans les approches de développement et gouvernance, le manque de ressources humaines spécialisées dans les divers domaines scientifiques et techniques liées à la mer et la quasi-inexistence de moyens navals. À ma connaissance, l'Afrique du Sud serait le seul pays africain atlantique avec une marine bien structurée et dotée de moyens acceptables, mais elle semble plutôt orientée vers les océans Indien et Pacifique. La Namibie, l'Angola, le Nigeria et d'autres États du Golfe de Guinée donnent des signes de prise de conscience et de création/renforcement de capacités institutionnelles et d'intervention. Mais, il est clair que les moyens et capacités ne sont pas à la hauteur des défis actuels, et encore moins de ceux posés par la possibilité d'un avènement de l'espace atlantique. D'autre part, il serait intéressant de discuter et d'analyser si une ouverture sur la mer est guidée par la prise de conscience de la dimension stratégique maritime des pays africains. S'agirait-il d'une réponse mécanique aux problèmes de la piraterie ? Ou plutôt d'une ouverture qui réponde aux intérêts croissants des compagnies multinationales pour l'exploration offshore des ressources naturelles (pétrole, gaz) et à la forte motivation de certains pays du Nord pour sécuriser leurs intérêts ?

La question de l'espace atlantique interpelle également les organisations d'intégration sous-régionales, notamment la SADC (Communauté de développement d'Afrique australe), la CEEAC (Communauté économique des États d'Afrique centrale), la CEDEAO (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest) et l'UMA (Union du Maghreb arabe) - dont la Mauritanie et le Maroc font partie. Actuellement, à l'exception de l'UMA, ces organisations sous-régionales ont toutes adopté des stratégies maritimes, ou ont intégré la mer dans leurs agendas. Il est à craindre que les difficultés de fonctionnement et le manque de financement qu'elles connaissent toutes à des degrés variables ne faciliteront pas la mise en œuvre des stratégies et les coordinations nécessaires à la transversalité.

## L'idée de l'espace atlantique démocratique et équilibré requiert l'accélération du développement socio-économique *(G. Grevi)*

Par ailleurs, la situation, le fonctionnement et la duplication des organisations sous-régionales du côté sud et de l'Amérique centrale, ne sont pas susceptibles de rendre efficace la coordination entre les acteurs des deux rives. En dépit des dynamiques et initiatives récentes, notamment la présence diplomatique accrue du Brésil en Afrique et le sommet Amérique du Sud/Afrique, les deux rives ont encore un long chemin devant eux pour mieux se connaître et pour trouver des mécanismes efficaces de coordination dans les divers domaines qui plaident en faveur de la maîtrise de l'Atlantique. Incontestablement, l'idée de l'espace atlantique représente un défi énorme pour le bloc Sud.

À l'opposé, les pays et les organisations sous-régionales du Nord sont bien structurés avec des mécanismes de gouvernance et de commandement bien établis et rodés. Plus important encore, le Nord a acquis et développe ses connaissances scientifiques, ses moyens techniques et militaires et son savoir-faire opératoires à tout moment<sup>1</sup>.

Pour conclure, l'idée de l'espace atlantique démocratique et équilibré requiert l'accélération du développement socio-économique, la maîtrise de la science et de la technologie au Sud. Autrement, il sera impossible de ne pas reproduire les vieux modèles et pratiques qui ont caractérisé les relations Nord-Sud depuis le quinzième siècle.

1. Sans mentionner la présence physique et politique du Nord au Sud (les îles Malouines (Falklands Islands en anglais) ; l'île Sainte-Hélène, Ascension Tristan da Cunha ; Guyane et les autres possessions européennes aux Caraïbes).

• *Renato Florès*

---

### La recherche de liens concrets

Prenant en compte la réponse antérieure, le bloc Sud-Sud devra renforcer ses liens dans presque toutes les dimensions. Je nommerai : la sécurité ; le contrôle des ressources maritimes et côtières ; les visions sur le développement durable et les diverses modalités de pollution transnationale ; les échanges économiques face aux nouvelles réalités des processus productifs ; l'intégration, dès que possible, des passerelles et plateformes logistiques, et l'approfondissement des connaissances communes et des projets engageant plusieurs pays de la région.

Avant la création de structures plus ambitieuses de gouvernance, il faudra absolument faire vivre des liens concrets, par la voie physique, économique, environnementale et culturelle, de façon à renforcer une identité sud-atlantique. Dans ce contexte, les relations avec l'Atlantique Nord n'en sont que bienvenues, mais toujours sous une perspective sud-atlantique et en évitant la rhétorique vide sur des valeurs et visions communes ; des généralités qui, dans le moindre cas, servent à amener très vite à des chemins se situant à l'opposé de nos espérances.

• *Giovanni Grevi*

---

### De nouvelles formes de dialogue Sud-Sud

Les dernières années témoignent d'une coopération Sud-Sud accrue dans le bassin atlantique, mais avec des réalisations en deçà des attentes. Les pays de l'Atlantique Sud devraient créer de nouvelles formes de coopération fonctionnelle avec différents partenaires du bassin et au-delà. Ils devraient également forger des liens économiques plus étroits à des fins de modernisation de leurs appareils productifs.

En dépit d'une progression sur le plan commercial entre les deux rives (notamment sous l'impulsion du Brésil), la coopération interrégionale entre l'Afrique et l'Amérique du Sud cristallisée par le sommet Afrique-Amérique du Sud, le cadre sécuritaire Zopacas et l'accord d'échange commercial préférentiel entre le Mercosur (Marché commun du Sud) et SACU (Union douanière d'Afrique australe) demeure quelque peu superficielle. La grande avancée des rapports Sud-Sud est, rappelons-le, supportée par la demande rapide et croissante de la Chine et d'autres régions d'Asie pour les ressources naturelles

africaine et sud-américaine. La Chine étant aujourd'hui le deuxième plus grand partenaire de l'Afrique (après l'UE), elle deviendra bientôt le deuxième partenaire de l'Amérique du Sud (après les États-Unis). Ces profonds liens ont engendré de nouvelles formes de dialogue Sud-Sud, à l'instar du forum de coopération Chine-Afrique.

Baser sa stratégie de développement sur l'exportation de matières premières ne constitue pas une stratégie viable. C'est pour cela que les pays du Sud devraient diversifier et moderniser leurs systèmes productifs dans la perspective de mieux s'insérer dans les chaînes de valeurs globales. Cela pourrait aider ces pays à attirer plus d'investissements externes, autres que ceux destinés massivement aux industries extractives. Assurer la prospérité des pays du Sud relève des capacités d'améliorer le climat des affaires. Un État de droit, la lutte contre la corruption et le renforcement des institutions, et de multiples formes de coopération Sud-Sud pourraient être bénéfiques dans les dimensions

susmentionnées. J'ajouterais aussi la coopération sécuritaire<sup>1</sup>, la stabilisation de pays fragiles<sup>2</sup>, la consolidation de la sécurité alimentaire...

Toutefois, la stratégie qui me semble la plus viable pour les pays de l'Atlantique

1. À travers la coopération maritime Brésil-Afrique notamment.
2. De Haïti à la Guinée-Bissau.

Sud serait la proactivité dans les rapports engagés qui les lient avec leurs partenaires du Nord et du Sud, et ce, à travers les échanges de ressources, compétences et opportunités, pour ne pas tomber dans les divisions normatives ou idéologiques classiques. Le dialogue intensif est le meilleur pont qui liera progressivement les différents acteurs.

## Quels effets possibles pour le TTIP ?

Quelles conséquences économiques et politiques pourrait engendrer le Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP en anglais) sur le futur de cet ordre atlantique



• *Dan Hamilton*

Les flux commerciaux dans le bassin atlantique sont plus nombreux que dans les autres grandes régions du monde. Jamais autant d'ouvriers ou de consommateurs n'ont pénétré l'économie de l'Atlantique aussi rapidement ou aussi soudainement que dans ces quinze dernières années. De tous les quatre continents de l'Atlantique, l'Afrique est le continent le plus dépendant d'un commerce panatlantique sain.

Les connexions commerciales en plein développement à travers l'hémisphère de l'Atlantique représentent un potentiel considérable. Mais, ceci est défié par une série d'évolutions allant de l'impasse des négociations commerciales multilatérales et birégionales, des défis protectionnistes locaux, des mesures qui faussent les échanges, à l'absence de mécanismes de gouvernance économique panatlantique.

### Suivre le modèle des pays à revenu moyennement élevé

Les pays de l'Atlantique devraient avancer ensemble dans le but de mener vers la

réussite le cycle de Doha<sup>1</sup> concernant les négociations commerciales multilatérales. Ils devraient adopter l'objectif à long terme du commerce et d'investissement entre les quatre continents de l'Atlantique, libres et ouverts, en veillant à ce que les échanges transatlantiques et que le Partenariat pour l'investissement (TTIP) fassent partie d'une architecture ouverte du commerce international, et ouvert à l'adhésion ou l'association de pays tiers. Cette architecture globale devrait également adapter les modalités commerciales préférentielles aux pays d'Afrique à faible revenu, et accepter et établir les standards de fonctionnement des entreprises publiques.

L'hémisphère Atlantique représente plus de la moitié du PIB mondial. Malheureusement, c'est aussi une région où se concentrent à la fois d'extrêmes richesses et d'extrêmes pauvretés. La croissance de l'inégalité et le manque de mobilité sociale au sein des pays altèrent la cohésion sociale, l'efficacité économique et la stabilité politique.

1. Le cycle de Doha est une ronde de négociations, qui devait au départ durer trois ans, effectuée sous l'égide de l'OMC (Organisation mondiale du commerce).

Le paysage de la coopération au développement a également changé. Les pays, qui étaient autrefois pauvres, sont devenus des puissances économiques et ont commencé leurs propres programmes d'aide étrangère. Une nouvelle architecture de l'aide devrait émerger : de « nouveaux » donateurs devraient principalement se concentrer sur le

transfert des connaissances, tandis que les donateurs « traditionnels » doivent continuer à se concentrer sur le transfert de ressources financières vers les pays pauvres ayant besoin de ressources subventionnées de l'extérieur. Nous devrions être guidés par les réformes qui ont transformé des États fragiles en pays à revenu moyennement élevé.

### • *Victor Borges*

Il me semble évident que les règles commerciales interpayés développés ne doivent pas être les mêmes que celles entre eux et les pays en développement. Dans cet ordre d'idée, je tends à considérer le TTIP comme une initiative normale. Je ne veux pas soulever la question de la cohérence par rapport à l'OMC qui nous avait été présenté comme étant le cadre et l'espace universel pour la fixation de la nature des relations commerciales internationales. Je ne rentre pas non plus dans la polémique qui entoure le débat sur le TTIP, particulièrement en Europe. Le TTIP est inséparable d'une autre initiative désignée de TPP (*Trans-Pacific Partnership*) proposée par les États-Unis aux pays riverains du Pacifique et qui, en quelque sorte, indique les grandes priorités des pays de l'Atlantique Nord. Il est vrai que l'UE et les ACP (États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique) sont à la phase finale du processus de négociation des Accords de partenariats

économiques (APE). Or, les APE aussi bien que les facilités et autres régimes commerciaux instaurés par les accords précédents (Lomé et Cotonou) ne bénéficient pas d'images d'efficacité en termes de développement. L'AGOA (*African Growth and Opportunity Act*), promu par les Émirats arabes unis pour les pays africains subsahariens a également montré ses limites<sup>1</sup>. Le sentiment général au Sud, surtout du côté africain, est que ces instruments ne sont pas ajustés aux défis de développement des économies des pays africains. En revanche, le TTIP et le TPP sont perçus comme étant des instruments beaucoup plus justes et efficaces. À tort ou à raison, ceci conforte l'idée-reçue que les solutions pour le Sud (Atlantique) ne sont jamais à la hauteur des défis. Et l'on peut se demander si ces supputations ne seront pas facilement extrapolées à l'espace Atlantique.

1. 90% des échanges ont porté sur les ressources naturelles, principalement le pétrole.

### • *Renato Florès*

Laissons de côté la question de savoir si le TTIP deviendra une réalité ou pas. Et si c'était le cas, dans quelle mesure il serait un TTIP complet ou affaibli. Le TTIP, tel qu'il est aujourd'hui reconnu, s'insère dans le cadre de la guerre sur les standards, normes et protocoles dans les domaines de production et approvisionnement des biens manufacturés et des services nécessaires à une configuration économique globalisée, maîtresse d'une distribution

internationale du travail dirigée par les grands centres modernes, générateurs d'innovation et d'algorithmes.

**Nous pourrions créer et soutenir nos propres standards pour influencer les termes des débats dans le Nord** (*R. Florès*)

## Créer nos propres standards

Il existe deux positions extrêmes sur ce traité. Soit accepter passivement les efforts en cours et, par conséquent, adopter sans restriction ses résultats ; ou bien essayer de créer des normes et des réglementations alternatives, presque en opposition à celles en discussion. Parmi ces deux postures contrastées, plusieurs stratégies différentes s'offrent au spectre de possibilités, et il est clair que des impacts auront lieu, d'une façon ou d'une autre, sur ceux qui sont en dehors des négociations. L'Atlantique Sud devrait se préparer à ménager ces impacts.

D'un côté, cela veut dire qu'il faut examiner quelles sont les règles et

normes intéressantes, ou inévitables, en sachant que leur rejet se traduirait par des coûts et des pertes d'accès considérables. D'un autre côté, nous devons travailler pour une perception généralisée, et après avoir établi un consensus sur l'ensemble de règles pour lesquelles nous pourrions créer et soutenir nos propres standards, avoir la possibilité d'influencer les termes des débats dans le Nord.

Il s'agit ici d'un chemin aride et tortueux, qui demande beaucoup de communication et des connaissances techniques variées. Je le trouve néanmoins essentiel pour assurer un futur autonome, mais pas autiste à l'ordre atlantique qu'on envisage de construire.

• *Giovanni Grevi*

## Le TTIP est une nouvelle génération d'accords

Certainement, la conclusion du TTIP serait à l'origine de profondes implications géopolitiques et géoéconomiques pour le bassin atlantique. Considéré comme une nouvelle génération d'accords, et au-delà de la réduction des barrières tarifaires, le TTIP voudrait assurer la réduction des barrières non tarifaires et établir de nouvelles règles pour faciliter les investissements mutuels entre des économies déjà intégrées. Et au-delà de l'impact sur la croissance et l'emploi en Europe et aux USA, ce type d'accord instaurerait un climat de confiance entre les parties prenantes. Mais dans un environnement stratégique incertain et contesté, cela présente des difficultés certaines. Les tenants du TTIP dépassent les réticences soulevées en avançant plusieurs arguments. En effet, cet accord pourrait jeter les bases de nouvelles règles pour le système économique mondial du XXI<sup>e</sup> siècle, spécialement depuis que les négociations multilatérales connaissent un relatif essoufflement. Le TTIP, toujours selon ses défenseurs, pourrait en outre constituer un benchmark pour les autres acteurs.

Le risque pour l'Amérique latine et l'Afrique est la perte de parts de marché dans l'Atlantique Nord, affectant par là des secteurs spécifiques pour les économies développées ou émergentes. Cela dépendra de la nature même du TTIP, s'il tend vers une « exclusivité Nord » ou bien s'il restera ouvert à la participation des autres acteurs. Il serait important d'envisager des mécanismes inclusifs de consultation et d'établir des évaluations sur l'impact de l'accord et des conséquences de ses mesures. Un débat devrait être lancé sur la possibilité des autres acteurs atlantiques à être membres ou à rallier cet accord, et de voir si ces acteurs ont la volonté et/ou la capacité d'y adhérer. D'un autre côté, Eveline Herfkens<sup>1</sup> note que le TTIP offre également l'opportunité pour l'UE et les USA de simplifier le système complexe des préférences commerciales et des exigences légales vis-à-vis des économies émergentes africaines, ce qui contribuera à une expansion des exportations africaines vers les marchés nord-atlantiques.

1. Femme politique et diplomate néerlandaise, membre du Parti du travail (PvdA), coordinatrice de la campagne des Objectifs du millénaire pour le développement et ancienne ministre de la Coopération des Pays-Bas.

# Effets « pacifiques » et « asiatiques » sur l'Atlantique

De quelle manière les économies asiatiques et pacifiques peuvent-elles influencer sur l'édification d'un futur espace atlantique



• *Dan Hamilton*

Au cours et au-delà de la prochaine décennie, l'un des facteurs externes les plus importants qui façonnera les liens économiques panatlantiques sera la montée de l'Asie en tant qu'acteur de l'Atlantique. Comme le font les puissances atlantiques qui cherchent à se tourner vers l'Asie, elles devraient chercher à comprendre comment et pourquoi les puissances asiatiques se tournent vers l'Atlantique. Tout d'abord, l'engagement de l'Asie dans l'Atlantique est principalement poussé par des préoccupations économiques.

## L'engagement de l'Asie dans l'hémisphère de l'Atlantique est inégal

Ensuite, il n'y a aucune stratégie cohérente derrière l'orientation de l'Asie vers l'Atlantique. Les pays asiatiques agissent aussi bien comme des concurrents que comme des partenaires, pour ce qui est de leur engagement dans l'hémisphère Atlantique. Des pays d'Asie exportent souvent leur concurrence interrégionale avec d'autres pays asiatiques vers les régions éloignées des côtes du Pacifique, cherchant ainsi à avoir un avantage marginal ou à gagner des faveurs de pays tiers qui appuient leurs priorités politiques et économiques respectives. Finalement, les interminables débats à propos de la montée mondiale de l'Asie doivent être nuancés. L'engagement de l'Asie dans l'hémisphère de l'Atlantique est inégal. Certains liens sont bien plus

forts que d'autres. La Chine en particulier est devenue un partenaire commercial important pour tous les continents de l'Atlantique. Ses échanges commerciaux avec les deux continents Sud de l'Atlantique ressemblent aux modèles coloniaux traditionnels. Avec le Nord, en revanche, l'approche est beaucoup plus complémentaire.

Des trois grands océans de la planète, l'Atlantique est le plus paisible. Les océans Pacifique et Indien sont mouvementés, pleins de rivalités et de tensions. Le lac de l'Atlantique, en revanche, pourrait être une force unificatrice autour de laquelle les pays peuvent se retrouver. L'hémisphère asiatique est l'hémisphère des normes et principes contestés parmi et entre les sociétés ouvertes, ainsi que celles fermées. En revanche, l'hémisphère de l'Atlantique est, avec ses difficultés, réuni autour d'aspirations fondamentales en matière de gouvernance interne.

**La Chine en particulier est devenue un partenaire commercial important pour tous les continents de l'Atlantique** (*D. Hamilton*)

L'Atlantique peut offrir des solutions de gouvernance plus innovantes et plus efficaces qu'il n'est possible d'adopter au sein des contextes du Pacifique asiatique ou de l'océan Indien, puisque les mécanismes traditionnels d'État à État intègrent l'espace atlantique moins bien que ne le font les réseaux d'acteurs publics et privés organisés autour du principe de régionalisme ouvert. Malgré ces tendances, il n'y a encore pas de mécanismes panatlantiques comparables à la

coopération du bassin du Pacifique tel que proclamé par l'APEC (Coopération économique pour l'Asie-Pacifique ; en anglais : *Asia-Pacific Economic Cooperation*) et d'autres groupements. Il est temps de mettre de côté les formules à somme nulle du passé et d'effacer la ligne invisible divisant le Sud et le Nord de l'Atlantique, tout en redéfinissant une nouvelle communauté atlantique prête à faire face au nouveau monde qui se dresse devant nous.

## • *Victor Borges*

Je pense que les économies asiatiques et pacifiques (pas seulement la Chine, l'Inde, le Japon et les États du Golfe) ont déjà influencé les orientations politiques, économiques et les relations humaines dans le bassin Atlantique. Probablement de façon irréversible. Cette influence concerne aussi bien le Nord que le Sud. Indéniablement, elle est en train de remanier les relations historiques dans les pays du Nord et du Sud de l'Atlantique. Le discours dominant au Nord tend à mettre en relief la présence chinoise en Afrique. Involontairement, il escamote le poids croissant des économies asiatiques au Nord.

L'acquisition d'actifs financiers, d'entreprises stratégiques et de banques du Nord, l'intensification des échanges commerciaux, le poids des investissements directs, et le rythme de transfert de technologies nous renseignent sur la présence des économies asiatiques au Nord de l'Atlantique (et vice-versa). Au Sud, nous constatons que les économies asiatiques gagnent du terrain, en largeur et en profondeur.

### **L'espace atlantique ne pourra pas ignorer les relations économiques et politiques tissées avec les puissances asiatiques**

Les moyens et leviers de la reconfiguration des relations géostratégiques entre l'Asie et les pays de l'Atlantique sont nombreux et se

renforcent mutuellement sur le terrain. Il suffit d'observer l'augmentation croissante des importations et exportations, l'apparition d'un réseau extraordinaire (et sous-estimé) de distributeurs, commerçants et prestataires de services, particulièrement chinois, l'augmentation extraordinaire du volume des investissements, et le nombre croissant des entreprises installées et impliquées dans les grands chantiers d'infrastructure d'Afrique, et ce, sans mentionner le déploiement diplomatique, politique et financier de la Chine dans le cadre bilatéral et régional des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud), et des organisations internationales visant le rééquilibrage des relations internationales au niveau mondial.

Si l'espace atlantique, en tant qu'entité organisée, devait voir le jour dans le futur, il ne pourrait pas ignorer les relations économiques et politiques tissées avec les puissances asiatiques ! C'est tellement vrai que l'on assiste, depuis un certain temps, à une réaction politico-émotionnelle chez certains politiciens et intellectuels du Nord qui critiquent durement l'exploration effrénée et incontrôlée des ressources naturelles de l'Afrique et le non-respect des droits de l'homme (de la part de la Chine). Cette critique, vraie et juste dans certains cas, a du mal à se faire accepter à cause de son origine ! De nombreux dirigeants du Sud, eux aussi piégés par un tourbillon politico-émotionnel, sont dépités car ils ont perdu du terrain en Afrique face

à la concurrence asiatique. En effet, s'exclament-ils, ces critiques donnent l'illusion d'oublier que les relations du Sud avec les puissances de l'Atlantique Nord n'ont jamais été marquées par la gestion durable et équitable des ressources naturelles et encore moins par le respect de la liberté et des droits de l'homme<sup>1</sup>. La mémoire de l'appui donné aux dictateurs, des conflits sanglants et des coups d'État promus et financés par les intérêts du Nord et de l'exploitation débridée des ressources naturelles, est encore bien vive dans l'esprit (et dans la chair) de beaucoup d'acteurs politiques du Sud.

1. C'est seulement après la fin de l'antagonisme américano-soviétique, désigné sous l'euphémisme de Guerre froide (les multiples guerres par procuration menées ou encouragées au Sud et les milliers de morts et de victimes ne changeront rien à la désignation officielle du conflit Union soviétique-États-Unis !) que les relations politiques entre les pays du Nord et du Sud de l'Atlantique retrouvent des chemins plus ou moins sains. Avant, tout était perçu, lu, décodé et décidé en fonction de la logique de la Guerre froide ! Les pays du Sud se doivent d'observer et d'étudier l'antagonisme croissant entre la Chine et les États-Unis pour dépister le risque d'une réédition du passé !

Il faut aussi dire que l'échec relatif du partenariat avec le Nord découle, également, d'erreurs de stratégie politique et de gestion du développement de la part des élites du Sud et du Nord. D'où l'obligation impérative pour le Sud, particulièrement du côté africain, d'évaluer – rigoureusement – l'expérience de partenariat avec le Nord avec l'objectif de prévenir et dépister le risque de répétition des mêmes erreurs du passé à l'égard des pays asiatiques. On ne construit pas de partenariats solides et efficaces, animés presque exclusivement par les gains immédiats, l'euphorie et le sentiment d'autosatisfaction et de revanche sur d'autres partenaires.

Pour en finir, je dirais que les économies des pays asiatiques ont déjà influencé et influenceront certainement profondément l'espace atlantique dans les prochains temps, et pour une longue durée. La dimension et la qualité de cette influence dépendront aussi du leadership des pays impliqués, aussi bien au Nord qu'au Sud.

• *Renato Flores*

## Les ouvertures vers l'Asie et le Pacifique sont une urgence

Ici, on touche à une question primordiale. Si on accepte que la Terre est ronde (une hypothèse qui me paraît raisonnable), soit l'Afrique, soit l'Amérique du Sud ont des côtés qui regardent l'Asie et le Pacifique. Parallèles à une dynamique sud-atlantique, ces derniers cohabitent aussi avec une dynamique africaine (saharienne et subsaharienne) et une autre sud-américaine. Les problèmes se connectent et se superposent, et il reste impossible de concevoir un approfondissement de la composante sud-atlantique sans incorporer, en même temps, des ouvertures vers cette autre immense région, « voisine » des côtes non-atlantiques.

Je mentionne deux espaces, à mon avis, cruciaux :

- le premier est l'ensemble de l'ASEAN (Association des nations de l'Asie du

Sud-Est), projet d'intégration originale qui regroupe maintenant dix pays partageant plusieurs dilemmes de croissance et de gestion de l'enjeu socio-économique vécu également par les nations sud-atlantiques. En plus, ils constituent des marchés et sont des producteurs à mi-chemin du géant chinois, désireux de trouver de nouveaux partenariats pour équilibrer la force d'attraction exercée par la Chine.

- Le second est l'Inde, pays de contrastes et d'une diversité qui défie l'imagination. Ce pays est en train de prendre le train pour devenir un protagoniste international de poids. L'identité des problèmes et challenges à se soumettre au jeu des correspondances se pose aussi, comme pour l'ASEAN, mais d'une façon moins évidente, étant donné l'unicité de cette Nation-continent. L'enjeu ici est plutôt

celui d'une association stratégique, par exemple dans la question des normes et protocoles soulevés par le TTIP ou dans le dessin des nouvelles architectures globales de sécurité, ainsi que du sujet majeur des routes commerciales maritimes.

Dans ce jeu complexe, la présence de l'Atlantique Sud est inévitable. Plus vite les ouvertures vers l'Asie et le Pacifique – ouvertures plus durables, structurées et élargies que celles déjà existantes – seront organisées, mieux ce sera pour le projet sud-atlantique ■

## BIOGRAPHIES



Dr. Daniel S. Hamilton

*Dr. Daniel S. Hamilton* est Professeur à l'Austrian Marshall Plan Foundation et directeur du Center for Transatlantic Relations à l'école des Études Internationales Avancées (SAIS) Paul H. Nitze, John Hopkins Université. Il a également été coordinateur des Atlantic Studies pour le réseau Jean Monnet et directeur exécutif du consortium américain pour les études européennes. Daniel Hamilton a occupé plusieurs positions dans le gouvernement américain, notamment assistant député au Secrétariat d'État et directeur associé du Policy Planning Staff pour le gouvernement. Ses récentes publications incluent *Rule-Makers or Rule-Takers? Exploring the Transatlantic Trade and Investment Partnership* (2015); *The Geopolitics of TTIP* (2014); *Atlantic Rising: Changing Commercial Dynamics in the Atlantic Basin* (2014); *The Transatlantic Economy* (annual editions, 2004-2015); *Europe's Economic Crisis* (2012); *Transatlantic 2020: A Tale of Four Futures* (2011); and *Europe 2020: Competitive or Complacent?* (2011).



Victor Borges

*Victor Borges* est un homme politique. Il a été Ministre des Affaires étrangères du Cap-Vert d'avril 2004 au 27 juin 2008. Président de la Foundation for Development and International Exchanges (FDI-CV), il est aussi membre de nombreux comités dont le comité scientifique de l'initiative tri-continentale atlantique au Maroc et celui d'Atlantic Future.



Renato G. Flôres Jr.

*Renato G. Flôres Jr.* est Professeur à l'École d'Économie (FGV/EPGE), Aide Spéciale du Président et Directeur de l'Unité d'Intelligence Internationale (FGV/IIU), au sein de la FGV, Rio de Janeiro, Brésil, où il était directeur de recherche et des relations internationales. Il est membre du groupe permanent d'experts du comité des mesures compensatoires et des subventions à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Genève. Il est, par ailleurs, membre du comité académique du Centro Brasileiro de Relações Internacionais - CEBRI, et membre du comité consultatif de la chaire Mercosur à l'Institut d'Études Politiques, Sciences po, Paris.



Giovanni Grevi

*Giovanni Grevi* est directeur du think tank européen FRIDE, où il a été chercheur senior et responsable du bureau de Bruxelles depuis 2010. Avant de rejoindre FRIDE, il était chercheur senior à l'Institut européen des études de sécurité (EUISS) à Paris de 2005 à 2010. Il a collaboré à l'European Policy Center de Bruxelles en tant qu'analyste politique (1998-2002). Giovanni Grevi détient un master à la London School of Economics et un doctorat à l'Université Libre de Bruxelles.

# PERCEPTIONS MAROCAINES DE L'ATLANTIQUE

Ce papier présente les perspectives et les perceptions de la construction d'un espace panatlantique auprès de vingt acteurs marocains, selon quatre thèmes : l'économie et la finance, la sécurité, la société et les institutions, les ressources et l'environnement. Principalement, il y est relevé l'absence d'une vision atlantique. Les nouvelles perspectives africaines et les défis domestiques semblent prendre le pas sur la volonté de projection dans cet espace, malgré des initiatives émergentes qui ne contredisent pas la vision atlantique du Maroc.

Par Hammad Sqalli  
Enseignant-chercheur, Cesem-HEM

L'objectif principal du projet de recherche « Atlantic Future », réunissant quatorze partenaires académiques dont le Cesem, vise à une meilleure compréhension des rapports en mutation et en construction de l'espace atlantique. Plus spécifiquement, ce projet consiste à analyser les tendances majeures sur le bassin et à démontrer comment les changements économiques, énergétiques, sécuritaires, humains, institutionnels et environnementaux transforment dans une perspective plus large l'espace atlantique. C'est à cet égard qu'une vaste étude qualitative a été réalisée en 2014 et 2015 portant sur les perspectives et les perceptions des leaders d'opinion, décideurs politiques et responsables économiques des pays riverains de l'Atlantique, sur un ensemble



*Le croisement des différentes visions produit une teinte nuancée des attentes.*

de questions et de problématiques liées aux enjeux de cet espace. Ce papier s'inscrit dans ce cadre et présente ainsi une synthèse des résultats au niveau du Maroc ainsi qu'une analyse de la vision marocaine du futur Atlantique.

## Méthodologie et objectifs de l'étude

Initiée par le CIDOB (Barcelona Centre for International Affairs), cette étude vise à approcher les antagonismes et les complémentarités perçus par les acteurs atlantiques sur les quatre thèmes de l'économie et de l'investissement, de la société et des institutions, des ressources et de l'environnement, et de la sécurité, à l'aune du contenu de relations complexes des couples « régionalisme/ interrégionalisme, coopération/non-coopération, divergence/convergence des normes et des valeurs ». Vingt leaders d'opinion du Maroc ont été interrogés sur la base d'un questionnaire réalisé par des équipes mixtes du projet « Atlantic Future ». Le panel de répondants comprenait des hommes et des femmes issus du secteur privé, public, du monde académique, de la société civile et des médias. La diversité étant un des critères majeurs pour la réalisation de l'étude. Le croisement des différentes visions des personnes provenant de secteurs et de paradigmes de pensées variables produira en effet une teinte nuancée des attentes, des perspectives, des stratégies, des leviers et de l'*apriori* ou non, quant à une éventuelle construction d'un espace atlantique.

## Vingt leaders d'opinion du Maroc ont été interrogés sur la base d'un questionnaire réalisé par des équipes mixtes du projet « Atlantic Future »

## Quelles conditions pour une projection atlantique ?

Avant d'évoquer l'intérêt d'une projection dans un bassin atlantique éventuellement en phase de début d'intégration, il est intéressant d'observer la nette convergence des interviewés sur la primauté des défis domestiques, malgré l'expérience relativement réussie de l'internationalisation marocaine en Afrique subsaharienne et de l'Ouest. Il n'est évidemment pas question d'abandonner les initiatives internationales, mais une réflexion sur la dépendance vis-à-vis des puissances économiques et financières et une concentration des efforts au niveau national sont nécessaires quant à jeter les bases d'une quelconque expérience internationale déterminante, qui serait une première grande étape pour asseoir un rôle viable dans le bassin atlantique. Pour cela, les défis premiers reposent sur l'accroissement du commerce et des flux d'investissement en plus de l'accès aux ressources énergétiques, tout en développant les infrastructures, la construction de routes, de sites logistiques et portuaires augmentant ainsi une capacité propice à se projeter dans l'espace atlantique. Il en va de même de l'amélioration du climat des affaires et l'avancée des réformes avant une expérience internationale forte.

Parallèlement, la deuxième grande condition relevée dans cette étude est le nécessaire renforcement de la coopération Sud-Sud dans l'ensemble du bassin atlantique, et plus spécifiquement sur un périmètre local entre le Maroc et ses pays partenaires en Afrique. L'idée qui sous-tend cette position renvoie à l'inégalité perçue entre le bloc Nord et le bloc Sud, inégalité exprimée en termes de développement économique et social, de démocratisation et de droits humains, de compétitivité des entreprises, de normes techniques, mais surtout de l'inégalité dans les rapports de force. Perceptions nuancées ici et là par l'hétérogénéité même du bloc Sud, lui-même en proie à des asymétries d'ordre économique et géopolitique. Le Brésil étant la puissance la plus offensive sur le bassin et capable de jouer un rôle moteur dans

la consolidation Sud-Sud, les expériences de ce pays dans le continent africain attestent de cet état à plusieurs égards (diplomatique, économique, agricole). Au sein même de l'Afrique, les asymétries sont légion, ce qui freine une quelconque intégration Sud qui pourrait peser dans la balance des pouvoirs du bassin atlantique. Cependant, il a été préconisé par certains experts marocains la nécessaire conjonction de la compétition et de la coopération renforcée des pays du Sud dans un premier temps avant une projection atlantique plus incisive. La démarche de coopération renforcée entre le Maroc et les pays de l'Afrique subsaharienne et occidentale, notamment après la signature récente de nombreuses conventions abonde en ce sens, et pourrait à terme renforcer le poids géostratégique du Maroc à l'aune des enjeux atlantiques.

Forger un bloc homogène serait la condition première avant de penser « plus grand ». Mais la formation de ce bloc ne saurait également s'accompagner sans le recours à l'Europe notamment, principal investisseur au Maroc, ce qui accroît la complexité des rapports atlantiques entre le Sud et le Nord. Les Marocains sondés dans cette étude considèrent en majorité qu'il faut refonder les rapports entre le Royaume et les grandes puissances, spécialement l'Union européenne, lesquels rapports sont considérés comme inégaux. Plus encore, certains interviewés pointent le « trop d'accords », productifs de déficits plus que de rentabilité économique ou géostratégique. L'atout sécuritaire est quant à lui perçu à l'unisson par les répondants comme stratégique, et constitue une carte à jouer pour une meilleure insertion atlantique. Pour le Maroc, il est considéré comme un moyen d'édifier une zone tampon pour contrer l'immigration illégale et le terrorisme. De plus, ce que le concept protéiforme de sécurité revêt chez les interviewés ne se confine pas seulement à la dimension sécuritaire des hommes et de la stabilité de la région, il est lié à la sécurité des biens et des services et renforce l'idée du hub régional, largement relayé comme un moyen de cristalliser un réel Maroc carrefour, indispensable dans le passage

## Pour ce qui relève de « l'africanité marocaine », seuls les répondants du panel de la sécurité reconnaissent que le Maroc a davantage un ancrage dans le continent

entre l'Europe et l'Afrique notamment. Sécurité alimentaire grâce à l'OCP (Office chérifien des phosphates), sécurité du carrefour, mais aussi sécurité maritime qui doit assurer les flux de marchandises : tels sont les volets sécuritaires perçus comme fondamentaux dans la perspective probable d'une projection atlantique. La dimension sécuritaire, au-delà des transitions économiques, organisationnelles et institutionnelles que doit mener le Maroc, est considérée comme la base sur laquelle le pays devrait capitaliser. De plus, l'Atlantique est perçu de manière générale comme un espace pacifié, contrairement à d'autres régions dans le monde, sauf si la bande du Sahel venait à s'embraser.

### Dépendances et divergences

Au-delà des projections et des réflexions embryonnaires sur une vision solide de la place du Maroc dans et pour l'Atlantique, la seule réalité atlantique entrevue est incarnée par le géant phosphatien, capable de jouer un rôle moteur dans l'agriculture mondiale d'une part, et d'être une entreprise marocaine précurseur des relations Maroc-Amérique du Sud<sup>1</sup>, pouvant ouvrir la voie à d'autres acteurs marocains, d'autre part. À cela s'ajoutent certaines initiatives prônant le dialogue entre les deux rives à l'instar du forum « Atlantic Dialogues » porté par l'OCP Policy Center en partenariat avec le German Marshall Fund dont la vocation est de connecter davantage les

responsables publics et les acteurs du privé. À cet égard, cette manifestation est considérée par les experts du panel comme une étape primordiale pour la construction atlantique. Le développement accéléré de la relation Maroc-Afrique constitue une autre réalité sur laquelle le Maroc pourrait bâtir dans la perspective d'envisager de s'approcher plus de ses partenaires atlantiques. En effet, l'internationalisation marocaine en Afrique est un vivier d'expériences et représenterait selon les interviewés une porte vers la reconnaissance du Sahara occidental par les pays riverains du Sud, qui serait finalement une clé pour la projection atlantique.

## **La coopération économique avec l'Europe, au sens bilatéral et multilatéral, devrait être renforcée, ou refondée, mais aucunement délaissée**

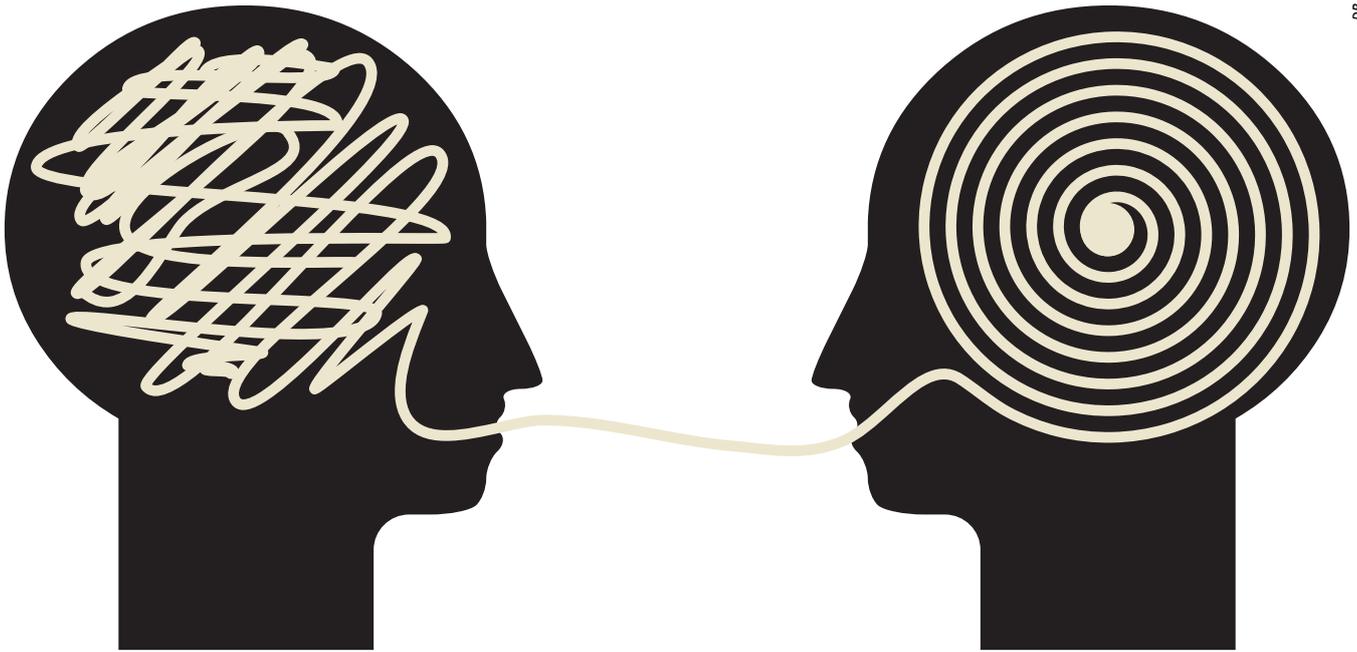
Cependant, l'analyse des interviews révèle des divergences importantes quant à leur vision de l'Atlantique, même s'ils approuvent, par exemple, que les volets sécuritaire et maritime restent indéniables. En effet, la dépendance vis-à-vis des marchés traditionnels (Union européenne) et le poids de l'Europe dans le développement et la stratégie marocaine en général demeurent trop prégnants et empêcheraient le Maroc d'emprunter d'autres voies possibles ou d'ajuster sa politique internationale. Le tropisme euro-méditerranéen s'érige spontanément lorsque l'Atlantique est évoqué parmi nombre de répondants. « Arrimage à l'Europe », « ancrage maroco-méditerranéen » et « évidence méditerranéenne » sont les maîtres mots des atlanto-sceptiques, pour lesquels l'Atlantique est trop éloigné. Ce qui est contredit par un expert pour lequel Rio de Janeiro est à douze jours de bateau,

et que les entreprises marocaines gagneraient à se développer dans l'Atlantique Sud.

Il est intéressant d'observer également la divergence entre quasiment tous les répondants sur la question des valeurs et des normes. Autrement dit, à la question « *Quelles sont les valeurs et les normes les plus partagées dans le bassin atlantique et de quelle(s) région(s) le Maroc est le plus proche?* », les avis divergent. Si certains font correspondre une certaine proximité avec les européens (du Sud) du fait de l'histoire, de la langue, des flux migratoires et des liens économiques partagés, d'autres trouvent que le Maroc partage plus de valeurs communes avec l'Asie et l'Amérique latine, comme la flexibilité comportementale (« culture méditerranéenne » et « le rapport à la religion » concordants avec l'Amérique latine) et la facilité de dialogue, le collectivisme et le rapport au pouvoir (Asie). La complexité s'accroît lorsque plusieurs répondants avancent que les valeurs divergent d'autant plus au sein même du territoire marocain. Les influences croisées du fait de la position carrefour du Maroc amènent quelques répondants à dire que le Maroc devrait trouver un chemin pour mieux épouser les valeurs des pays partenaires dans l'Atlantique. Pour ce qui relève de « l'africanité marocaine », seuls les répondants du panel de la sécurité reconnaissent que le Maroc a davantage un ancrage dans le continent. Il est par ailleurs intéressant de constater qu'un seul répondant pense que la valeur dominante partagée dans le bassin était le pragmatisme et la moindre était celle colportée par les concepts démocratiques, excepté pour le bloc Nord.

### **Enseignements à tirer**

À la lumière de cette étude, les Marocains se représentent l'espace atlantique futur comme un espace où la coopération dépassera les conflits, au contraire de l'espace méditerranéen ou proche oriental. Les récents événements au Maghreb viendraient à repositionner



*La méconnaissance de l'espace atlantique préfigure éventuellement un certain scepticisme.*

la trajectoire marocaine vers d'autres chemins. Dans ce cadre d'idée, le volet sécuritaire constitue un levier certain où le Maroc peut jouer un rôle de stabilisateur dans la région, et où il peut être une terre qui attire les investissements étrangers, synonymes de développement économique. À cet égard, la coopération économique avec l'Europe, au sens bilatéral et multilatéral, devrait être renforcée, ou refondée, mais aucunement délaissée. Le chemin stratégique prôné serait, selon les dires de certains experts interrogés, de renforcer les liens avec les partenaires historiques, mais de manière moins dépendante, et de se pencher sur une diversification équilibrée qui n'entraverait pas les desseins atlantiques. Au demeurant, plusieurs conditions s'imposent en termes de développement économique, logistique, institutionnel et diplomatique.

Nous retenons également que l'événement majeur dans la zone Nord, qui n'est autre que la future signature du Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP), échappe à la connaissance de plusieurs répondants, ce qui dénote d'une certaine méconnaissance des enjeux atlantiques.

Outre les obstacles structurels tels les déficits logistiques, des possibilités d'exportation, du manque d'innovation, d'hétérogénéité de développement mentionnés eu égard à une construction atlantique, les acteurs marocains voient en l'Atlantique un espace lointain et non une « terre » d'opportunité, ce qui fera dire à un fin observateur marocain des questions atlantiques que l'un des principaux freins était le fossé des perceptions entre les acteurs atlantiques.

À ce stade de l'analyse, nous ne pouvons qu'émettre certaines hypothèses sur les perspectives marocaines envers le bassin et ses enjeux. La méconnaissance de cet espace préfigure éventuellement un certain scepticisme, doublée du fait que la question atlantique est une nouvelle question tout récemment débattue dans les cercles académiques ; ce qui, finalement, contraste avec la construction prochaine d'un bassin intégré et homogène. Les enjeux plus locaux de développement du pays prenant sensiblement le pas sur une quelconque projection dans cet espace en mutation ■

1. Signature d'un accord stratégique avec un des plus grands opérateurs logistiques à Paranagua, au Brésil.

# VISION HCP DU MAROC ATLANTIQUE

Le HCP (Haut-Commissariat au plan) a été le premier à aborder la question de la dimension atlantique du Maroc dans son contexte géopolitique, géoéconomique et géostratégique, dans les rencontres organisées à Skhirat en 2009 et 2012. L'article ci-dessous explique la démarche et la vision adoptées.

Par Ahmed Lahlimi  
Haut-commissaire au plan, Rabat

**D**ans le processus de réflexion mené par le Haut-Commissariat au plan sur l'espace atlantique<sup>1</sup>, et pour enrichir chacun des thèmes soulevés, nous avons recouru à l'organisation de forums de dialogue, d'échange d'idées et d'approches, ouverts au débat, où les participants expriment, à leur gré et en toute liberté, leurs points de vue, ceux de leurs gouvernements ou de leurs institutions, avec la seule exigence de l'expertise, de l'objectivité et de la tolérance.



*Les vertus de cette transversalité atlantique n'ont jamais été aussi réelles.*

DK

C'est dans ce cadre que nous avons étendu nos travaux de prospective portant sur les dimensions macroéconomiques, sociétales et culturelles de notre pays à son environnement géostratégique maghrébin, africain, arabe et euro-méditerranéen, afin de mieux mesurer l'impact de cette appartenance plurielle sur notre identité nationale. Cette richesse est aujourd'hui consacrée par la Constitution du Royaume.

La dimension atlantique, qui constitue l'un des déterminants fondamentaux de cette richesse, s'impose avec la force d'une évidence tant pour le Maroc que pour tous les pays riverains de cet espace géostratégique. Elle puise sa robustesse dans notre appartenance commune à cet espace dont nous partageons le poids de la géographie, la densité de l'héritage historique, le métissage des populations et des cultures et la profondeur des aspirations de ses peuples à un avenir de croissance, de développement et de paix.

### La richesse d'une transversalité

Les vertus de cette transversalité atlantique n'ont jamais été aussi réelles, ses potentialités aussi riches et sa vocation à devenir, pour nous tous, riverains de l'Atlantique, aussi évidente que dans le contexte des défis portés aujourd'hui par l'évolution des réalités économiques, environnementales et sécuritaires du monde.

Pour préserver les perspectives de leur insertion compétitive dans l'économie mondiale émergente de l'après-crise, les pays riverains de l'Atlantique, dans leur diversité et leurs spécificités respectives, disposent d'opportunités insoupçonnées. Leurs modèles de développement durable sont, de toute évidence, menacés par les déficits de financement, mais la transversalité qu'offre l'Atlantique peut aider à les refonder collectivement sur des bases solidaires, et les sortir des croissances tirées par la consommation, comme c'est presque le cas aujourd'hui dans la quasi-totalité de ces pays.

## Les pays du Sud, comme le Maroc, pourront créer une dynamique qui redonnerait sens à l'Atlantique, avec un respect des souverainetés nationales et des cultures

Cela revient à relever collectivement les défis communs à toutes ces régions : sécurité humaine, énergétique et alimentaire, éradication de la pauvreté, réduction des inégalités et consolidation de la cohésion sociale. Le tout, dans un contexte de changement climatique, et de multiplication des menaces de tous genres sur l'économie mondiale, et la sécurité d'hommes et de nations parmi les plus vulnérables.

C'est par cette démarche que les pays du Sud, comme le Maroc, pourront créer une dynamique qui redonnerait sens à l'Atlantique, avec un respect des souverainetés nationales et des cultures, ainsi que des rapports de coopération mutuels. C'est cela qui restituerait à l'Atlantique la polarité stratégique qui était la sienne et que la mondialisation n'a cessé de lui contester, au profit d'autres espaces géostratégiques.

Ce serait, en tous cas, la réponse la plus adaptée à la nature de la crise de type systémique que connaît aujourd'hui le monde et qui devrait de plus en plus s'ouvrir sur de nouvelles sources de compétitivité et de profits autant sectoriels et technologiques que territoriaux dans le cadre d'une nouvelle économie politique. Dans cette perspective, les regroupements régionaux les plus larges seront les territoires les plus attractifs des capitaux locaux et extérieurs.



DR

*La libre circulation des biens et des personnes se conjugue avec le respect des droits de l'Homme et des valeurs de la modernité.*

## Une plus-value pour renforcer les intégrations régionales et sous-régionales

Il est cependant clair que la promotion d'une communauté atlantique n'implique en aucune façon une limite à l'insertion active, nécessaire et urgente des pays riverains dans les entités territoriales et institutionnelles régionales ou sous-régionales de leur continent. Bien au contraire, le projet d'une communauté atlantique doit être conçu pour constituer une valeur ajoutée pour ces entités et en favoriser l'accès à ceux, parmi leurs pays membres, qui souffrent d'un enclavement ou d'un semi-enclavement. Ce qui suppose un espace atlantique de paix, de prospérité où la libre circulation des biens et des personnes se conjugue avec le respect des droits de l'Homme et des valeurs de la modernité.

De même, loin de contrarier la montée en puissance des rapports économiques et politiques Sud-Sud, à l'origine du basculement géostratégique que connaissent aujourd'hui les sources de

croissance économique et d'échanges commerciaux dans le monde, l'adhésion à une communauté atlantique, dans une démarche de transcendance des antagonismes historiques est, de toute évidence, de nature à offrir à tous les pays, sans distinction de leur situation géographique, au Nord ou au Sud, l'opportunité d'apporter leur contribution à la résolution des problèmes globaux, dans le respect notamment de l'aspiration légitime des pays du Sud à prendre leur part dans la recomposition de la multipolarité géostratégique du monde. L'appel à une communauté atlantique, parti de Skhirat en 2009 et relancé en 2012 toujours à Skhirat, doit par ailleurs être lu comme une source d'inspiration pour une plateforme de dialogue et d'échange vertueux ouvert sur l'avenir, avec les générations montantes, à la recherche d'un projet de société conforme à leur exigence citoyenne d'une économie au service de plus de justice sociale et d'une démocratie plus participative ■

1. Projet mené par le HCP entre 2009 et 2012 avec un financement du PNUD.

*Entretien avec**ASSIA BENSALEH ALAOU*

# Quel positionnement géopolitique pour le Maroc dans l'Atlantique ?

Propos recueillis par  
Hammad Sqalli, chercheur Cesem-HEM  
Driss Ksikes, écrivain-chercheur Cesem-HEM



DR

*La position stratégique unique du Maroc, au carrefour de trois continents, du Nord/Sud et de l'Est/Ouest le prédispose à prétendre à un rôle important dans l'espace atlantique. En a-t-il les moyens ? Comment les autres parties prenantes perçoivent la question ?*

**L**e Maroc en gateway vers l'Afrique

*Le Maroc joue depuis longtemps, en matière de géopolitique et de relations commerciales, la carte de la diversification.*

*Alors que ses nouveaux partenaires se trouvent davantage à l'Est (Russie, Chine, pays du Golfe), sa volonté à jouer un rôle déterminant dans l'espace atlantique l'amène, en plus d'asseoir sa présence en Afrique, à renforcer ses liens avec ses partenaires historiques (UE et États-Unis). Or, ces derniers cherchent à développer la domination du Nord via le nouveau traité commercial TTIP (Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement) et une vision nordique de l'Otan. Dans quelle mesure le Maroc parvient-il à se faire une place et gérer ces tiraillements ?*

Assia Bensaleh Alaoui

*Juriste, ambassadrice itinérante du Royaume du Maroc*

« Dans une région perturbée, voire chaotique, le Maroc a su préserver sa stabilité »

Que le Maroc ait l'ambition de jouer un rôle de premier plan dans l'espace atlantique n'a rien d'étonnant. Sa position stratégique unique, au carrefour de trois continents, du Nord/Sud et de l'Est/Ouest le prédispose à ce rôle. Son équilibre géopolitique tripode, qu'il veille à préserver : méditerranéen, atlantique et saharien, l'y invite tout naturellement.

## **L'Otan est demandeur de la contribution du Maroc, qui peut être militaire, humanitaire, politique, selon les intérêts de notre pays**

En a-t-il les moyens ? Là est toute la question. Dans une région perturbée, voire chaotique, le Maroc a su préserver sa stabilité et se prémunir contre des menaces diffuses, tout en consolidant le processus de démocratisation en cours. Le fait qu'il soit devenu à l'heure actuelle un acteur qui compte, voire un exemple, lui ouvre des perspectives dans ce « nouvel » espace atlantique, qu'il cherche activement à promouvoir du reste. La qualité des partenariats noués ainsi que certains « progrès » engrangés le confortent dans cette quête.

La diversification de ses partenaires, qu'il cultive en effet depuis fort longtemps comme vous le mentionnez, ne contrarie en rien une telle ambition. Tant la Chine, que la Russie ou les pays du Golfe y trouveront des raisons supplémentaires de renforcer leurs liens avec ce « web » d'accords de libre-échange, donc de créer une passerelle de plus vers l'Amérique latine et du Nord, « Gateway » de surcroît vers le business en Afrique, comme l'a qualifié l'Atlantic Council (Pham Peter, Ricardo René Laremont, *Atlantic Council's Africa Center*, août 2014). Le Royaume s'emploie activement en effet,

et avec un certain succès me semble-t-il, à consolider et étendre ses liens fort anciens avec l'Afrique, qui s'affirme comme le continent d'avenir.

Le renforcement, par ailleurs, de ses relations avec ses partenaires historiques, qui ne datent pas d'aujourd'hui, s'accélère.

Dès la conclusion de l'accord d'association avec l'Union européenne, en 1995, le Maroc n'a cessé de revendiquer « plus » et « mieux ». De la politique de voisinage au « statut avancé », il a réussi à faire reconnaître sa spécificité. Encore récemment, ses propositions dans son « non paper » de mai 2015, dans le cadre des concertations pour la refondation de la politique de voisinage de l'UE, qui est en cours, sont de l'avis d'observateurs avertis les plus abouties et les plus innovantes.

Avec les États-Unis, les relations traditionnelles, qui n'ont cessé de se resserrer, ont été confortées, comme chacun sait, par la dimension économique avec l'accord de libre-échange (FTA), adopté en 2005, et plus récemment par l'institution du dialogue stratégique.

L'Otan, dont vous mentionnez la vision nordique est, quant à lui, demandeur de la contribution du Maroc, qui peut être militaire, humanitaire, politique, selon les intérêts de notre pays. Il fait du reste partie des comités de coopération et de dialogue de cette alliance et participera du 30 octobre au 6 novembre prochains dans le détroit de Gibraltar et en Méditerranée aux plus grandes manœuvres que l'Otan organise depuis la fin de la Guerre froide.

L'on sait qu'avec la diversité des partenaires et bailleurs de fonds, les conditionnalités explicites ou implicites peuvent être, à l'évidence, potentiellement conflictuelles.

Néanmoins, loin des tiraillements que vous suggérez, le Royaume du Maroc semble plutôt serein à cet égard. Fort de son identité plurielle et de sa pratique constante du dialogue, il reste fidèle à

ses convictions profondes. Ainsi, l'option démocratique est une option irréversible, tout comme le sont l'État de droit et le respect des droits humains. Le Maroc s'est engagé résolument dans la défense et la promotion de l'islam modéré qui est le sien. Le leadership de SM le Roi, ainsi que l'expertise développée dans certains domaines, font d'ailleurs du Maroc un partenaire fiable et respecté, prêt quand il le faut à payer le prix fort pour ses engagements. Sa participation aux coalitions internationales, tant contre Daech au Moyen-Orient, que contre les rebelles Houthis au Yémen ne s'expliqueraient pas autrement.

### Étendre la PEV à la façade afro-atlantique

*Dans les travaux d'Atlantic Future, une des tendances qui se dessine laisse entrevoir la centralité des questions sécuritaires dans l'édification d'un éventuel espace atlantique intégré. Les enjeux concernent aussi bien la sécurisation des frontières, des personnes, des données que des routes commerciales, et bien entendu la lutte contre le terrorisme. Le Maroc, dans cette configuration, est à la fois un lieu carrefour et un espace tampon. A-t-il les capacités et l'ambition de jouer ce double rôle et de s'imposer comme acteur indispensable de l'Atlantique ?*

*A priori*, le Maroc semble incontournable dans l'espace atlantique qui se dessine. À ce double rôle de carrefour et de tampon que vous mentionnez, il faudrait, me semble-t-il, ajouter aussi une autre dimension : sa propension à se projeter, notamment en Afrique.

Les défis sécuritaires y sont, en effet, aussi multiples que variés. Les réseaux transnationaux du crime organisé et trafics en tout genre pullulent et semblent avoir pris le pouvoir, notamment au sein de certains États, tissant des liens avec les groupes extrémistes locaux dont les plus actifs ont fait allégeance à l'État islamique ou à Al-Qaïda.

Tant à travers une coopération internationale étroite, où la dimension sécuritaire est omniprésente, que par sa stratégie propre, le Maroc s'est largement impliqué aux côtés des États concernés pour relever ces défis.

La coopération bilatérale avec les États-Unis s'est considérablement renforcée, notamment dans la lutte contre le terrorisme. C'est ainsi que l'accord d'août 2014 ouvre la voie aux services marocains de bénéficier de la formation contre la cybercriminalité offerte par le programme ATA (Antiterrorism Assistance Program), établi par le Département d'État. Avec les États-Unis et les Pays-Bas, le Maroc pilote un groupe international contre le terrorisme et fait également partie de l'AFRICOM (le Commandement des États-Unis pour l'Afrique ; en anglais, United States Africa Command).

*Reste à savoir quelle ampleur et quelle forme prendra l'engagement américain dans ce « nouvel espace » et en Afrique, vu le pivot de sa politique vers l'Asie et un certain désengagement en Méditerranée et au Moyen-Orient. Est-ce que le fameux « light foot print » que la grande puissance préconise pour ces régions suffira à rendre justice aux immenses attentes et besoins ?*

Au-delà de l'échange d'informations, capital en matière de sécurité, le Maroc est actif dans des tâches de formation militaire des Africains et a développé un savoir-faire dans les tâches humanitaires et notamment l'établissement d'hôpitaux militaires dans les zones de conflits. L'on sait aussi le soutien que le Maroc a, par exemple, fourni à la France lors de l'intervention au Mali.

Le Maroc est souvent cité par les responsables occidentaux et africains comme un exemple pour la lutte contre l'extrémisme. Sans nul doute que la stratégie globale et multidimensionnelle qu'il a mise en place, alliant capacités préventives et aspects opérationnels, soutenue par des forces de sécurité

renforcées, rationalisées et mieux formées pour s'adapter à des menaces en mutation, en fait un exemple en la matière. Dans une région où le terrorisme, notamment, gagne du terrain, son expertise pour lutter contre l'extrémisme religieux est en effet de plus en plus recherchée. Après les accords conclus l'année dernière avec des pays africains, l'accord signé le 19 septembre à Tanger entre le Maroc et la France pour la formation à l'Institut Mohamed VI de cinquante imams français ouvre la voie à d'autres pays européens, comme le Royaume-Uni et la Belgique qui sont déjà demandeurs.

## **L'accord d'août 2014 (avec les E.U) ouvre la voie aux services marocains de bénéficier de la formation contre la cybercriminalité offerte par le programme ATA**

Le Maroc est, par ailleurs, convaincu que la sécurité durable consiste à donner aux populations de véritables enjeux dans leurs propres sociétés. C'est ainsi qu'animé aussi par le principe de solidarité, il est déterminé à partager avec l'Afrique ses propres avancées et savoir-faire et son approche globale préventive, alliant développement socio-économique, lutte contre la pauvreté, l'exclusion et l'illettrisme. C'est cette approche-là qu'il préconise pour l'espace atlantique, lorsqu'il propose à l'UE, d'étendre la PEV (Politique européenne du voisinage) à la façade afro-atlantique, afin de mieux appréhender et prendre en compte la complexité de cette profondeur stratégique de l'Europe.

Avec la crise sans précédent des réfugiés, l'Europe a peut-être enfin pris conscience de la nécessité d'aider en amont les populations menacées, afin qu'elles puissent rester chez elles, et/ou dans les régions limitrophes et ainsi ne pas

venir chez elle ! C'est le sens du milliard d'euros débloqués en faveur du HCR (Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés), du PAM (Programme alimentaire mondial) et du fond régional, pour qu'ils puissent aider la Turquie, le Liban et la Jordanie à faire face à l'afflux des réfugiés.

***Si l'Europe est prête à passer aux actes en Afrique après des décennies de discours compensatoires, il reste à savoir quelle mise en œuvre effective, avec quelle ampleur et à quel rythme le soutien au développement de l'Afrique et l'investissement européen en Afrique se feront ?***

Pour conclure sur le Maroc, l'on voit bien que « sa diplomatie religieuse » et son implication économique et financière en Afrique le dotent d'un *soft power* appréciable et préfigurent du rôle qu'il peut jouer dans le cadre de cet espace atlantique. Il conviendra, bien entendu, à en préciser les contenus et contours une fois cet espace mieux défini.

Si, de surcroît, le Maroc gagne le pari de mener sa lutte contre l'extrémisme et l'exclusion, dans le cadre de la démocratisation et du respect des droits humains, comme en témoigne la création du BCIJ (Bureau central d'investigation judiciaire), il demeurera un havre de paix pour ses citoyens et l'investissement direct étranger et sera un atout précieux et incontournable, voire exemplaire, pour ses partenaires.

## **Au-delà de l'échange d'informations, capital en matière de sécurité, le Maroc est actif dans des tâches de formation militaire des Africains**

## Le Sahara se doit d'être une région exemplaire en tous points

*Le Sahara occidental, comme ensemble de ressources souterraines et littorales, mais aussi comme territoire sécurisé et administré, constitue une pierre d'achoppement incontournable pour un éventuel rôle atlantique du Maroc. Comment la diplomatie marocaine intègre-t-elle cet argument dans sa stratégie vis-à-vis de ses partenaires américains, européens et africains ?*

Il est clair que la question du Sahara demeure le talon d'Achille du Maroc dans sa quête d'un rôle pivot dans la région.

## Le Maroc dépense pour la région du Sahara et y investit des montants dix fois plus élevés que les revenus générés par ses ressources

Néanmoins, sur cette question, le Maroc a adopté une démarche de sagesse, me semble-t-il. Dans cette zone névralgique lourde de risques, le Sahara doit offrir aux citoyens la sécurité et la paix, mais aussi la prospérité auxquels ils

aspirent. Le Maroc s'est engagé dans ce sens avec le plan d'autonomie. Les élections du 4 septembre dernier ont ouvert la voie à la concrétisation de la régionalisation avancée, désormais inscrite dans le marbre de la Constitution (1<sup>er</sup> juillet 2011). Cela veut dire qu'en conformité avec le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, les populations locales, grâce à la gestion de leurs propres affaires, participeront à leur développement, assurant par là même leur droit au développement, qui est un droit humain collectif fondamental.

Pour répondre à un argument fallacieux souvent avancé, il convient de souligner déjà que le Maroc dépense pour la région et y investit des montants dix fois plus élevés que les revenus générés par ses ressources, tant du sous-sol qu'halieutiques.

Pour être diplomatiquement correcte, l'on peut rappeler que la solution définitive de la question du Sahara doit être acceptée par tous les acteurs concernés. L'universitaire que je suis aimerait aller plus loin pour affirmer que nous nous devons de sortir par le haut. Certes, des négociations seront nécessaires pour mettre fin à l'immobilisme actuel. Mais, dans ce chaos régional ambiant, le Sahara se doit d'être une région exemplaire en tous points. Sécurité et développement durable mieux partagé, bien sûr, mais aussi un modèle de gouvernance à laquelle tous les citoyens marocains aspirent. La crédibilité régionale du Maroc se jouera aussi à l'aune de cette ambition-là ■

### BIOGRAPHIE

Dr Assia BenSalah Alaoui est titulaire d'un master en lettres anglaises (Université Mohamed V, Rabat 1978) et d'un doctorat d'État en Droit (Université Paris II, 1987). Ambassadeur itinérant de SM Mohamed VI, Roi du Maroc, elle est co-Présidente de l'OCEMO (Office de Coopération économique pour la Méditerranée et l'Orient), Marseille ; Vice-Présidente de l'Association d'amitié Maroc-Japon (AMJ) ; Membre du Conseil d'orientation de « l'Institut Royal d'Études Stratégiques - l'IRES -Rabat, Maroc. Le Dr. Assia Bensalah Alaoui est l'auteur de plusieurs publications sur des sujets divers : la sécurité alimentaire, la sécurité en Méditerranée, le désarmement et la prévention des conflits, le Partenariat euro-Méditerranéen, la démocratie et le dialogue interculturel.

# ENJEUX GÉOMARITIMES POUR UN MAROC ATLANTIQUE

En vue d'une intégration atlantique en tant que système structuré et structurant, cet article examine les caractéristiques maritimes de cet espace, en relation avec la renaissance de la centralité géostratégique de l'euro-Atlantique.

Par Rachid El Houdaïgui  
Professeur Université Abdelmalek Essaadi de Tanger  
Senior Fellow à OCP Policy Center

**L**a centralité géostratégique de l'Atlantique élargi et la cohérence de son espace sont interrogées à la lumière de trois réalités qui, mises en correspondance, prennent sens pour mieux appréhender la pertinence ou non de cet espace en tant que système structuré et structurant pour une action collective. Il s'agit notamment de la renaissance de la centralité géostratégique de l'euro-Atlantique, et de l'utilité géopolitique majeure de l'espace maritime pour les États riverains. Il sera envisagé, tout au long de ce papier, une concentration sur la dimension maritime, en tant que perspective pour une intégration atlantique poussée.



*Le TTIP et ses implications visent à contrecarrer la montée en puissance asiatique.*

## Renaissance de la centralité géostratégique euro-atlantique

Depuis la formalisation de l'Alliance atlantique, née du traité de Washington le 4 avril 1949, la centralité euro-atlantique a connu des réalités multiples jusqu'à un repositionnement déterminant incarné par la perspective récente du Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (PTCI ; TTIP en anglais). En effet, d'une période d'incertitude quant au rôle de l'Alliance au lendemain de la Guerre froide au Partenariat transatlantique, plusieurs événements militaires et politiques ont jalonné l'histoire pour reconstituer une certaine centralité euro-atlantique au-delà de sa zone de défense classique, parmi lesquels les interventions en Afghanistan et en Lybie, les opérations *Ocean Shield*<sup>1</sup> dans l'Océan Indien, *l'Active Endeavour*<sup>2</sup> en Méditerranée, les attentats du 11 septembre créant malencontreusement des conditions favorables à ce repositionnement. Au surplus, la centralité géostratégique euro-atlantique s'est cristallisée plus manifestement par le biais des nombreux partenariats de l'Otan de plus en plus projeté dans le « système monde ». Toutefois, il est à considérer qu'en dépit de l'ensemble de ces facteurs explicatifs d'une renaissance de cette centralité, il n'en demeure pas moins qu'un marché régulé par un accord de libre-échange sur l'échelle atlantique n'existe pas encore à ce jour.

**Le TTIP permet une renaissance progressive d'une aire politico-militaire aspirant à faire de l'euro-Atlantique un axe central de gouvernance mondiale, impulsé par l'Otan**

### Encadré n°1

#### La construction d'une confiance mutuelle, piste d'édification de l'espace atlantique élargi

La question de la pertinence de la construction d'un espace atlantique par le concours d'actions communes se heurte au fait que celui-ci est plus envisagé comme un espace diversifié que comme un système cohérent (exceptée la vision du Parlement européen). Toute tentative d'action globale se heurte plus spécifiquement à la densité et à la complexité des enjeux de cet espace, constituant une réalité polycentrique difficilement appréhensible. Les réflexions nées des débats\* sur la question font état de la nécessité d'instaurer des partenariats de confiance, informels de préférence, ayant pour finalité d'établir les termes régissant les volets promoteurs de la confiance et des passerelles durables entre l'euro-Atlantique Nord, la façade latino-atlantique et la façade afro-atlantique.

\* Cf. *Atlantic Dialogues*, Marrakech.

La perspective du TTIP vient justement bousculer cette donne et l'on considère qu'elle représente un tournant déterminant. Les prévisions chiffrées plaident en effet pour cet état de cause, par l'établissement du plus grand marché du monde (50% du PIB mondial) qui représenterait à l'avenir 40% des échanges mondiaux et 60% de l'innovation mondiale. Vu d'un prisme géoéconomique, le TTIP et ses implications visent à contrecarrer la montée en puissance asiatique. Mais, cet accord comporte une visée également géosécuritaire car il permet d'épouser et de prolonger le repositionnement géoéconomique par une renaissance progressive d'une aire politico-militaire aspirant à faire de l'euro-Atlantique un axe central de gouvernance mondiale, impulsé par l'Otan<sup>3</sup>.

## L'utilité géopolitique majeure de l'espace maritime pour les États riverains

La pertinence géopolitique de l'Atlantique, souvent entrevue par des approches globalisantes et théoriques<sup>4</sup>, suppose l'emprunt d'autres voies possibles d'analyse. En ce sens, il est convoqué dans ce contexte une approche géomaritime, embrassant une double perspective, à la fois stratégique et économique. Le fait maritime est effectivement devenu un enjeu stratégique grâce auquel les États peuvent renforcer leurs attributs de puissance. De plus, cette approche permet de comprendre les processus régionaux à l'œuvre dans l'espace atlantique, en considérant leur contribution possible ou non à l'émergence d'un espace atlantique élargi cohérent.

## Cet espace devient un catalyseur des nationalismes maritimes, ce qui révèle l'importance de la mer dans la réflexion stratégique des États

D'un point de vue stratégique, le Maroc, à l'instar de l'Espagne et du Portugal, devrait arrimer son ancrage atlantique. Il devrait ainsi se projeter comme puissance maritime structurante tant pour relancer son économie que pour relever le défi géopolitique continental et tirer profit d'un ancrage atlantique. Il est intéressant d'observer à cet égard que le Brésil et l'Afrique du Sud jouissent désormais du statut de puissance émergente grâce à leur dimension maritime. Sur une échelle géostratégique, les États-Unis déploient, par exemple, leurs forces navales et aéronavales pour sécuriser

les routes maritimes à des fins de protection de leurs intérêts économiques maritimes, mais aussi pour lutter contre le terrorisme.

## 90% des échanges mondiaux se font par voie maritime

Si la pertinence de l'espace atlantique vue par le prisme géomaritime sert des objectifs stratégiques, elle remplit également une fonction économique certaine, dans le sens où l'approche maritime permet d'entrevoir l'espace comme un ensemble de ressources et de richesses. Mieux, cet espace devient un catalyseur des nationalismes maritimes. En effet, la maritimisation des économies des riverains de l'Atlantique s'est renforcée au fur et à mesure que le littoral prenait une part considérable dans la production de la richesse nationale, au vu des échanges maritimes, de la présence des ressources halieutiques et d'hydrocarbures, de l'importance des industries lourdes et du dynamisme des villes côtières. 90% des échanges mondiaux se font par voie maritime, ce qui révèle l'importance de la mer dans la réflexion stratégique des États. Enfin, la dynamique maritime met non seulement en relief des zones en concurrence, mais également les besoins en sécurité et de sûreté maritimes face aux menaces asymétriques ■

1. Il s'agit d'opérations de lutte contre la piraterie, mises en place par l'Otan.
2. Opération maritime de l'Otan qui a pour objectif principal la recherche et la neutralisation des groupes terroristes et des armes de destruction massive.
3. Une des manifestations de l'influence atlantique Nord au niveau militaire est entrevue dans la politique américaine de *multipartnership*, qui a pour objectif de trouver des partenaires susceptibles de partager leur conception de la sécurité et d'y contribuer tant sur le plan opérationnel que financier. Ces partenaires sont aussi bien des pays membres de l'Otan que des pays riverains avec lesquels l'interopérabilité militaire et politique est développée.
4. La Revue *Britannique Atlantic Studies*, créée en 2004, adopte cet angle de recherche dans une perspective historique.

# LA PLACE DU MAROC DANS LA DYNAMIQUE RÉGIONALE



Le Maroc a renforcé son orientation vers l'Afrique subsaharienne au cours des dernières années. Il plaide en cela pour une vision à long terme en faveur d'une coopération Sud-Sud. Néanmoins, cette région ne représente pas que des potentialités mais également des risques.

Par Karim El Aynaoui  
Économiste, Directeur Général de OCP Policy Center

**P**olicy-makers (les décideurs politiques), le secteur privé et les chercheurs sont tous de plus en plus focalisés sur le potentiel économique de l'Afrique subsaharienne en tant que dernière frontière de croissance mondiale. En effet, le PIB de cette région du monde a évolué à un taux moyen de 6,3% depuis 2000, faisant de l'Afrique subsaharienne le deuxième pôle de croissance mondial après l'Asie tirée par la Chine. Cette partie du continent a également démontré une bonne capacité de résilience aux effets de la crise mondiale comme en témoigne la reprise assez rapide de ces économies. En 2013, en effet, sur les dix croissances économiques les plus fortes, quatre étaient africaines. Dans ce contexte, et conscient des potentialités que peut apporter les économies subsahariennes,



DR

*Le Maroc devrait chercher à élargir sa présence vers l'Afrique anglophone.*

le Maroc a renforcé son orientation vers cette région au cours des dernières années, surtout que son principal partenaire économique qu'est l'Europe peine à enclencher une véritable reprise après la crise. Pour ce faire, le Maroc compte sur sa position géographique privilégiée, ses liens historiques, culturels et politiques avec certains pays de la région, particulièrement ceux francophones, ainsi que sur une vision à long terme du Royaume en faveur d'une coopération Sud-Sud plus poussée, pour une prospérité partagée entre les pays de l'Afrique. Néanmoins, l'Afrique subsaharienne ne représente pas seulement des potentialités, mais également des risques à gérer au regard des faiblesses et des facteurs d'instabilité économiques et politiques qui persistent au niveau du continent.

### **L'Afrique subsaharienne, des opportunités à saisir et des risques qui constituent une aubaine**

Outre les performances enregistrées par les pays africains en matière de croissance rapide, certains ont également réalisé des efforts considérables en matière de stabilisation du cadre macroéconomique, à l'image d'une inflation globalement contenue et de déficits budgétaires et de compte courant maîtrisés. Cette partie du continent est aussi bien dotée en ressources naturelles, facteur d'attractivité par excellence des investisseurs étrangers vers la région. Avec 12% des réserves mondiales de pétrole et 12% du potentiel hydroélectrique, les pays africains concernés peuvent occuper une place déterminante sur l'échiquier énergétique régional et mondial.

### **De la croissance du PIB en Afrique, il ressort clairement que celle-ci est de plus en plus tirée par la consommation privée**

L'Afrique subsaharienne se distingue en plus par une main-d'œuvre jeune, bon marché et abondante, un élément clé pour l'attraction des industries à forte intensité de main-d'œuvre. Selon les projections des Nations Unies, la population africaine devrait atteindre 4 milliards d'habitants d'ici la fin de ce siècle, avec un milliard d'africains en âge de travailler d'ici 2040, et 21% de la main-d'œuvre mondiale d'ici 2050, contre 10% actuellement.

Le continent s'avère également prometteur en tant que large marché de consommation favorisant les flux d'exportations et d'investissements provenant des autres pays. La formation d'un tel marché est favorisée, notamment par une classe moyenne en expansion qui pourrait atteindre selon les Nations Unies 1,1 milliard à l'horizon 2060, au lieu de 355 millions en 2010, dont les

habitudes de consommation continuent à changer en devenant de moins en moins dépendantes de l'agriculture et tournées davantage vers les services et les produits transformés. Le processus d'urbanisation croissante de l'Afrique contribue également à élargir le marché local de consommation, surtout que la population urbaine y représenterait 50% d'ici 2030, toujours selon les chiffres des Nations Unies, contre 40% actuellement, et que le continent compterait à l'horizon de 2016 près de 65 villes de plus d'un million d'habitants chacune. En conséquence, et en se basant sur l'analyse de la croissance du PIB en Afrique, il ressort clairement que celle-ci est de plus en plus tirée par la consommation privée.

Parallèlement au vaste champ d'opportunités qu'offre l'Afrique subsaharienne, force est de constater qu'il persiste des facteurs de blocage et des lacunes qui peuvent nuire à la compétitivité globale du territoire et son attractivité. Ainsi, en dépit des efforts, l'Afrique subsaharienne continue à pâtir d'insuffisances handicapantes au niveau du secteur financier et l'accès au financement, des infrastructures de base, de l'éducation, de la qualité

des institutions, de logistique, etc.<sup>1</sup> Ces faiblesses expliquent dans une grande mesure le degré de compétitivité insuffisant de l'Afrique subsaharienne, son mauvais positionnement dans les chaînes de valeur mondiale, ainsi que sa faible part dans le commerce mondial, qui tourne en moyenne autour de 3% uniquement depuis 2000 (Banque africaine de développement, 2012), en dépit d'une légère amélioration.

La faible intégration commerciale entre les différents pays africains constitue à son tour une véritable entrave qui fait que l'avantage du continent en termes de taille de marché peut rester sous-exploité. En effet, sur tout le bassin atlantique, la région africaine est la moins intégrée en termes de flux commerciaux, comparativement aux autres régions, à savoir l'Amérique du Nord, l'Europe ou bien l'Amérique latine<sup>2</sup>. Le même constat peut être fait au niveau des flux d'investissement entre les pays africains qui restent insuffisants. La structure des échanges extérieurs des pays de l'Afrique subsaharienne n'a pour sa part que légèrement changé dans la mesure où les combustibles, les minerais et les métaux continuent de représenter l'essentiel des exportations de la région, avec même une baisse de la part des produits manufacturés, alors que les importations africaines demeurent dominées par les machines et matériel de transport ainsi que les produits de base (Agénor et El Aynaoui, 2015).

S'agissant de la stabilité politique en Afrique, elle joue un rôle déterminant dans le degré d'attractivité des investisseurs étrangers. La persistance de certaines zones de conflits, notamment le Sahel et le Nord du Nigéria, amplifie le risque perçu par les investisseurs potentiels. Cet effet d'amplification est retrouvé dans les résultats de la dernière édition du rapport d'Ernst & Young (*Africa Attractiveness Survey*, 2014) qui fait ressortir que la perception de l'Afrique varie considérablement entre les investisseurs qui opèrent déjà dans le continent et ceux qui n'ont pas encore fait le pas. Les premiers considèrent, en effet, l'Afrique parmi les régions les plus

attractives, contrairement aux autres qui continuent de la percevoir comme une des régions les plus risquées. Ce constat renvoie à la nécessité d'une stratégie de communication efficace pour promouvoir l'image de l'Afrique et atténuer le poids des préjugés excessivement négatifs.

### **Le Maroc et l'Afrique : une volonté politique forte mais un potentiel économique sous-exploité**

Le Maroc a entretenu historiquement des relations économiques, politiques et culturelles, avec plusieurs pays de l'Afrique subsaharienne, en particulier l'Afrique de l'Ouest et les pays francophones de la région. Cette vocation africaine du Royaume a pris un nouvel élan sous le règne de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, dans le cadre d'une vision à long terme basée sur les principes de la coopération Sud-Sud. Le Maroc vise, en effet, à s'ériger au rang de hub régional pour le commerce et l'investissement profitant de ses relations avec le Nord (Europe) et le Sud (Afrique), afin de s'assurer ainsi qu'aux pays subsahariens partenaires une meilleure intégration aux chaînes de valeurs régionales et mondiales et un approfondissement du processus de transformation structurelle.

### **Il faut une stratégie de communication efficace pour promouvoir l'image de l'Afrique et atténuer le poids des préjugés**

Sur le plan institutionnel et politique, l'orientation du Maroc vers l'Afrique est reflétée, au cours de la période récente, dans la multiplication des visites officielles dans plusieurs pays de la région, ainsi qu'à travers les tournées royales en Afrique, avec une implication plus importante des représentants du monde des affaires et le lancement d'une panoplie de projets de coopération. Cet engagement marocain envers l'Afrique subsaharienne s'inscrit

dans le prolongement des efforts de renforcement du cadre juridique des échanges et des investissements avec les pays subsahariens. C'est ainsi que plus de 500 accords de coopération ont été signés entre le Maroc et les pays de la région depuis les années 60<sup>3</sup>. Parmi ces accords, plusieurs sont bilatéraux, notamment ceux fondés sur le principe de la Nation la plus favorisée avec des pays de l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale et ceux s'inscrivant dans le cadre du Système global de préférences commerciales (SGPC) auquel le Maroc a accédé en 1998 – se joignant ainsi à 48 pays, dont 33 sont africains –, pour profiter de préférences tarifaires réciproques. Parallèlement aux accords bilatéraux, le Maroc a initié des accords régionaux et globaux portant sur le commerce et l'investissement, dont un accord de commerce et d'investissement paraphé en 2008 avec l'UEMOA (Union économique et monétaire ouest-africaine) et deux projets en cours de négociation pour la mise en place de zones de libre-échange, respectivement avec la CEDEAO (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest) et la CEMAC (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale).

## La part de marché des exportations marocaines vers l'Afrique subsaharienne ne dépasse pas 0,4% en 2014

L'instauration d'un cadre juridique entre le Maroc et l'Afrique subsaharienne ne se limite pas uniquement au commerce, mais s'étale également aux IDE. En effet, le Maroc a signé plusieurs accords d'investissement avec les pays africains – dont seulement un nombre limité est entré en vigueur –, en particulier ceux conclus avec le Gabon, la Mauritanie, le Soudan et le Sénégal. Il a également instauré une libéralisation progressive de la réglementation de change, avec des mesures de libéralisation des investissements à l'étranger en 2007, qui se sont poursuivies en 2010.

Parallèlement à ces efforts d'intégration fournis par le Maroc vis-à-vis de l'Afrique, le volume des échanges commerciaux du Royaume avec le continent a augmenté de 13% par an en moyenne entre 2003 et 2013, et de 12% lorsqu'il s'agit des échanges avec la partie subsaharienne du continent. De même, le solde commercial du Maroc par rapport à l'Afrique subsaharienne est devenu positif depuis 2008 pour atteindre près de 9 milliards de dirhams en 2013. Concernant les investissements, le Maroc est le deuxième investisseur africain sur le continent après l'Afrique du Sud, sachant que 45% du total des IDE marocains à l'étranger sont réalisés en Afrique subsaharienne.

Néanmoins, en dépit de ces avancées, le potentiel économique des relations Maroc-Afrique reste sous-exploité. À titre d'illustration, la part de marché des exportations marocaines vers l'Afrique subsaharienne ne dépasse pas 0,4% en 2014, après un niveau de 0,23% en 2003<sup>4</sup>. Plusieurs facteurs peuvent contribuer à expliquer ce manque à gagner. Sur le plan du commerce, la lenteur des processus de mise en place de zones de libre-échange avec certaines régions, notamment la CEMAC et la CEDEAO, et les retards en termes d'entrée en vigueur de certains accords préférentiels – conjugués au niveau jugé élevé des droits de douane entre les deux partenaires – constituent des entraves de taille au développement du commerce dans la région. En effet, sur ce dernier point, il convient de souligner que les droits de douane moyens appliqués par le Maroc aux importations subsahariennes s'élèvent à 12,3%, alors que ceux appliqués aux importations européennes et américaines sont de 1% et 4% respectivement. Réciproquement, les droits de douane moyens pratiqués par les pays de l'Afrique subsaharienne aux importations marocaines restent également élevés, soit 15,2% en moyenne<sup>5</sup>. À ces éléments d'ordre institutionnels s'ajoutent des facteurs de blocage à caractère structurel, en particulier le manque de complémentarité entre le Maroc et les économies subsahariennes tel que cela ressort au niveau de l'indice de

complémentarité, qui montre que des pays comme l'Égypte ont une structure des exportations plus complémentaire avec les pays de l'Afrique subsaharienne que ne le sont les exportations marocaines<sup>6</sup>. Cela est, en effet, dû à la faible diversification de la structure des échanges du Maroc avec ces pays, à l'image des exportations marocaines vers cette région qui demeurent prédominées par les « produits alimentaires, boissons et tabac », les « demi-produits » et « l'énergie et lubrifiants ». Ces trois catégories ont constitué 71% des exportations marocaines vers l'Afrique subsaharienne en 2013. Les difficultés rencontrées par le commerce dans la région ont également trait aux problèmes d'infrastructure et de logistique, notamment en termes de coût, mais aussi en matière d'accès, puisqu'il y a un manque de lignes de transport directes entre le Maroc et certains pays subsahariens.

Le potentiel inexploité des relations Maroc-Afrique ressort également à l'examen des investissements directs étrangers marocains vers cette zone, qui demeurent concentrés sur des secteurs de services tels que les banques (54% en moyenne entre 2008 et 2013) et les télécommunications (34,3%), ou bien sur des activités de holding, de construction et habitat, transport et activités minières. Ces investissements sont effectués sous forme de prises de participation au capital des sociétés locales ou à travers la mise en place de filiales sur place. La répartition sectorielle des IDE marocains vers l'Afrique subsaharienne laisse apparaître toutefois la faiblesse de la part de l'industrie, avec une moyenne de 1% sur la période 2008-2012. La prépondérance des services et de certaines activités non échangeables dans la structure des IDE marocains par rapport aux activités manufacturières montre que le Royaume tend davantage à profiter du potentiel de ces pays en tant que marché de consommation plutôt que de tirer avantage de leur main-d'œuvre locale abondante et bon marché, au travers notamment des délocalisations d'activités manufacturières légères et intensives en main-d'œuvre.

## Quelles pistes pour mieux tirer profit du potentiel qu'offre une intégration économique plus poussée entre le Maroc et l'Afrique subsaharienne ?

À la lumière des analyses ci-dessus, il ressort que le Maroc peut renforcer davantage sa présence sur le continent africain, en particulier la partie subsaharienne, surtout qu'il existe encore un certain nombre de pistes à explorer afin de renforcer la compétitivité de notre pays sur le territoire africain, face à la concurrence étrangère de plus en plus rude, notamment celle émanant de la Chine en matière d'investissements et de délocalisations. Parmi les propositions à considérer, il y a lieu de citer les éléments suivants :

- Tout d'abord, le Maroc pourrait exploiter sa proximité géographique, ses liens historiques et linguistiques pour renforcer davantage ses investissements dans l'Afrique francophone, zone où les investisseurs chinois sont moins présents, et ce, en optant pour des délocalisations d'activités manufacturières basées sur l'imitation et intensives en main-d'œuvre peu qualifiée. Ceci devrait accroître la compétitivité-coût du Maroc au niveau de ce type d'industries, en particulier le textile, le cuir et la confection (Agénor et El Aynaoui, 2015). Cela devrait améliorer le degré de complémentarité économique entre le Maroc et certains pays subsahariens.
- Bien que le Maroc soit en train de capitaliser sur ses atouts dans la zone francophone, il devrait chercher à renforcer sa présence dans les autres pays africains, notamment anglophones, en identifiant les niches potentielles favorables à l'exportation ou à l'investissement.
- Le Maroc devrait, parallèlement, renforcer sa présence au niveau des secteurs de services, notamment financiers, en profitant ainsi de ses avantages comparatifs acquis dans la région, plus particulièrement sa connaissance des spécificités de ces

marchés pour optimiser les retombées positives qu'il pourrait tirer d'une classe moyenne locale en expansion continue.

- Les investissements marocains pourraient également aller vers la création de zones industrielles dédiées aux activités exportatrices vers l'Afrique, tout en œuvrant à accroître la densité des lignes de transports directes vers certains pays de la région et à réduire les coûts logistiques.
- Les investisseurs marocains en Afrique doivent miser sur des relations de confiance vis-à-vis des gouvernements locaux en proposant des formations pour la main-d'œuvre locale afin de faciliter son intégration aux unités de production délocalisées, ainsi qu'en travaillant en étroite collaboration avec les entreprises locales, en amont et en aval, dans le cadre d'une approche win-win.
- Poursuivre la libéralisation de la réglementation de change et d'investissement des marocains à l'étranger pour limiter les facteurs de blocage de type réglementaire. Parallèlement sur le plan institutionnel, le Maroc devrait intensifier le dialogue avec ses homologues subsahariens pour les sensibiliser à la nécessité d'accélérer les projets de libre-échange en suspens dans la région.
- Veiller à exploiter les complémentarités au niveau agricole et capitaliser sur les efforts déjà engagés par l'OCP en matière d'adaptation des produits fertilisants au sol et cultures africains, par l'intermédiaire d'unités de production dédiées. Cela permettra de promouvoir les débouchés pour l'industrie des phosphates et des engrais vers la région tout en permettant à celle-ci de faire face à ses défis en matière de sécurité alimentaire. Sur cet aspect, les potentialités sont énormes étant donné l'effet de rattrapage requis des pays de l'Afrique subsaharienne en matière d'utilisation d'engrais pour accroître la productivité agricole très faible.
- Le Maroc devrait également capitaliser sur la diversité des ressources naturelles énergétiques et minières de la région pour chercher à optimiser les chaînes d'approvisionnement, ce qui devrait faire augmenter leur intégration et permettrait de gagner en termes d'efficacité énergétique pour toutes les parties prenantes.
- Poursuivre les efforts pour faire du Maroc un véritable hub régional en lançant des chantiers à portée régionale et en capitalisant sur ce qui a été déjà accompli, notamment sur le plan de l'infrastructure portuaire, à l'image du port Tanger Med, ou encore sur le plan financier à travers Casa Finance City. Dans ce sens, la décision de la Banque africaine de développement de siéger son Fonds Africa 50 au Maroc est la preuve irréfutable de la confiance faite au Maroc par rapport au rôle qu'il peut jouer en tant que hub dans l'articulation des efforts pour une Afrique prospère ■

---

#### Note

1. Agénor P.-R., El Aynaoui K. (2015). *Maroc : Stratégie de croissance à l'horizon 2025 dans un environnement international en mutation*. OCP Policy Center.
2. *Atlantic Currents*. (2014).
3. Direction des Études et des Prévisions Financières (2014). *Relations Maroc - Afrique : l'ambition d'une nouvelle Frontière*.
4. Base de données Chelem.
5. Castel V., Mansour S. (2014). *Le Maroc, tremplin vers l'Afrique de demain ? Colloque Coface risque pays 2014*. Casablanca : Banque africaine de Développement.
6. Idem.

---

#### Bibliographie

- El Aynaoui K., Lesser I. (2014). *Atlanticism in the 21st Century: Convergence and Cooperation in a Wider Atlantic*. *German Marshal Fund of the United States and OCP Policy Center*. *Atlantic Currents: An Annual Report on Wider Atlantic Perspectives and Patterns* (October 2014).
- Direction des Études et des Prévisions Financières (2014). *Relations Maroc - Afrique : l'ambition d'une nouvelle Frontière*. Études-DEPF (septembre 2014).
- Agénor P.-R., El Aynaoui K. (2015). *Maroc : Stratégie de croissance à l'horizon 2025 dans un environnement international en mutation*. OCP Policy Center.
- Castel V., Mansour S. (2014). *Le Maroc, tremplin vers l'Afrique de demain ? Colloque Coface risque pays 2014*. Casablanca : Banque africaine de Développement.

# NOS IMPLICATIONS FACE AUX MUTATIONS DU CONTINENT

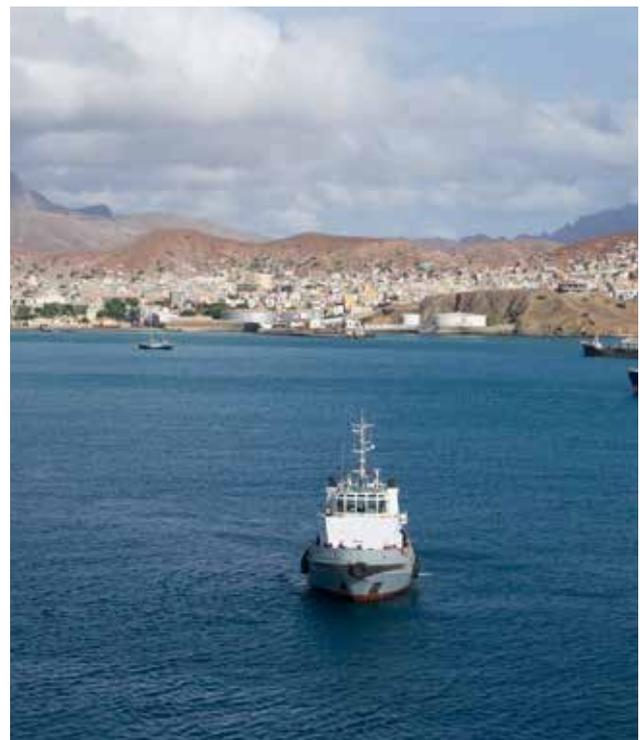


Pour des raisons historiques et géographiques, le Maroc développe un rôle d'acteur engagé dans l'espace atlantique. Le capital de réalisations et d'actions du Maroc en Afrique tant sur le plan bilatéral que régional est important. Il doit tenir compte cependant du contexte africain, lequel est en mutation constante.

Par Nezha Alaoui M'Hamdi  
Juriste, chercheur associé (chaire Afrique), Cesem-HEM

L'intérêt du Maroc pour l'espace atlantique représente depuis longtemps un paramètre important dans sa politique étrangère. Sa position géostratégique ainsi que les différents cadres de coopération tant sur le plan économique que politique avec l'UE (Statut Avancé) et l'Amérique du Nord (Accord de libre-échange), en ont fait un maillon fort des relations entre le Nord et le Sud de l'Atlantique.

Du fait du poids de l'histoire et de l'invariant géographique (côte atlantique six fois plus longue que la méditerranéenne, provinces atlantiques abritant 45% des citoyens marocains, participant pour environ 60% de son PIB, et réalisant la quasi-totalité de son commerce extérieur), le Maroc développe grâce à cette appartenance et à son identité multiple, un rôle d'acteur engagé dans l'espace atlantique.



DR

*L'approche interrégionale représente une constante dans la politique africaine du Maroc.*

## Les pays d'Afrique centrale ont ouvert la voie pour une action collective régionale de lutte contre la piraterie

À l'échelle africaine, la tenue à Rabat fin mars 1989 de la Conférence Ministérielle autour de la Conférence ministérielle sur la coopération halieutique entre les États africains riverains de l'océan Atlantique (COMHAPHAT) a illustré l'une des premières initiatives prises par le Maroc pour investir l'espace atlantique selon une approche régionale et dans un domaine prioritaire et stratégique pour les États africains : les ressources halieutiques.

### Promouvoir l'identité propre de la région atlantique africaine

Considérant la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer signée le 10 décembre 1982, laquelle encourage la conclusion d'accords régionaux de coopération dans le secteur des pêches, vingt-deux États africains de la façade atlantique, du Maroc à la Namibie, ont adopté à l'unanimité la Déclaration de Rabat, qui a jeté les bases d'un programme pour une exploitation responsable des ressources halieutiques. Signée à Dakar en juillet 1991, la Convention relative à la coopération halieutique entre les États africains riverains de l'océan est entrée en vigueur en juillet 1995.

Cette initiative à forte composante économique a été suivie, plusieurs décennies plus tard, en août 2009 par l'organisation à Rabat d'une réunion ministérielle des États africains riverains de l'Atlantique. Inspirée par la mutation des enjeux de coopération et des défis de sécurité à l'échelle mondiale et la pertinence de l'espace atlantique en

tant qu'acteur à part entière dans la gestion de ces nouveaux enjeux et défis, cette réunion avait pour ambition de favoriser l'émergence d'une plateforme coordonnée africaine dans cette nouvelle configuration. La Conférence s'est, en outre, inscrite dans un contexte marqué par de nombreuses réflexions aussi bien informelles (l'appel de Skhirat en mai 2009) que ministérielles (réunion ministérielle de l'Initiative de Lanzarote en juin 2009), pour la définition d'un concept géopolitique et géoéconomique à partir d'une réalité géographique.

Réunis à Rabat le 4 août 2009, les ministres et représentants de vingt-trois pays africains riverains de l'Atlantique ont affirmé l'engagement de leur pays à « *promouvoir l'identité propre et indivisible de la région atlantique africaine, en vue d'en faire un espace géopolitique de dialogue, de coopération et de développement* ». Ils ont également souligné que les pays africains, principalement ceux concernés « *se doivent d'arrêter une vision et d'élaborer une stratégie africaine commune de l'espace atlantique à la fois dans sa dimension africaine et dans sa dimension géographique plus large* ».

Capitalisant sur les acquis de la COMHAPHAT, la Conférence des États africains riverains de l'océan Atlantique a eu le mérite de susciter, au sein des pays de la côte atlantique africaine une appropriation de la réflexion, afin d'ouvrir la voie à un dialogue afro-africain renforcé, notamment sur des thématiques requérant des actions spécifiques dans cet espace telles que les transports et la connectivité, l'environnement et l'énergie, le dialogue politique et la sécurité.

L'action du Maroc dans l'espace atlantique africain a, en outre, permis de consolider la politique de partenariat Sud-Sud menée par le Royaume depuis des décennies. Ce partenariat repose sur certains fondamentaux qui sous-tendent la présence marocaine en Afrique : le soutien au développement durable, la valorisation des compétences humaines, et l'implication croissante du secteur privé marocain. Sur ce dernier point, la montée

en puissance dans plus de vingt-cinq pays du continent d'entreprises publiques ou de grands groupes marocains témoigne non seulement d'un engagement réel dans les tissus économiques nationaux, mais procède également d'une conviction, celle que les économies africaines recèlent de potentialités de croissance.

### **Dynamiser et institutionnaliser les relations économiques entre le Maroc et l'Afrique de l'Ouest**

Par ailleurs, l'approche interrégionale représente aussi une constante dans la politique africaine du Maroc, dans la gestion de certains enjeux du continent africain. Outre les initiatives atlantiques, le plaidoyer défendu par le Maroc, dès l'éruption de la crise malienne en 2012, pour favoriser une réponse interrégionale à des menaces transnationales, les efforts consentis pour redynamiser le regroupement régional CEN SAD, la réflexion menée sur le cadre juridique pouvant régir les relations économiques entre le Maroc et l'Afrique de l'Ouest sont autant d'illustrations de cette approche.

Plaçant l'Afrique au cœur de ses préoccupations diplomatiques internationales, le Maroc a su construire sur les acquis de sa politique africaine, ce qui lui a permis de se positionner comme précurseur vis-à-vis des pays d'Afrique Nord opérant en Afrique subsaharienne.

## **L'Afrique se caractérise par l'attitude volontariste de ses États à s'emparer des thématiques et défis du continent pour trouver des réponses africaines à des problèmes africains**

Cependant, ce capital de réalisations et d'actions du Maroc en Afrique tant sur le plan bilatéral que régional, ne pourrait constituer un atout pour un meilleur ancrage du pays dans l'espace atlantique africain que si la stratégie marocaine tient compte du contexte africain, lequel est en mutation constante et prene en considération certains paramètres qui optimiseraient l'action entreprise.

En effet, l'Afrique se caractérise de plus en plus par l'attitude volontariste de ses États à s'emparer des thématiques et défis du continent pour trouver des réponses africaines à des problèmes africains.

N'étant plus membre de l'UA (Union africaine), mais privilégiant néanmoins l'action à l'échelle régionale et interrégionale, le Maroc gagnerait à développer une stratégie qui soit en cohérence et en complémentarité avec les initiatives menées par les différentes CER (communautés économiques régionales) africaines. Cette approche permettrait d'éviter les chevauchements et favoriserait une meilleure et plus forte appropriation par tous les États africains du cadre de coopération.

Ainsi, et si l'on prend le domaine de la paix et la sécurité dans l'espace atlantique, thématique investie par la Conférence ministérielle sur la coopération halieutique entre les États africains riverains de l'océan Atlantique, les différentes CER africaines ont développé une réflexion ou stratégie pour une gestion régionale et interrégionale intégrée de la sécurité et de la sûreté de la côte atlantique. En effet, et dès la fin de la première décennie des années 2000, l'insécurité maritime s'est confirmée comme l'une des menaces persistantes à la stabilité et la souveraineté des États riverains de l'Atlantique, et particulièrement dans le Golfe de Guinée. L'enjeu pétrolier, le développement du trafic maritime marchand, le trafic de stupéfiants entre l'Amérique du Sud et l'Afrique, ainsi que l'interpénétration croissante entre la piraterie et d'autres formes de criminalité transnationale (trafic de drogues,

d'armes, traite des êtres humains...) ont fortement contribué aux proportions alarmantes de l'insécurité maritime pour les États africains, jusqu'à en faire un véritable défi pour leurs économies qui dépendent des activités portuaires et pour certains d'exploitations pétrolières.

Les pays d'Afrique centrale ont ouvert la voie pour une action collective régionale de lutte contre la piraterie, à travers la stratégie maritime de la CEEAC (Communauté économique des États de l'Afrique centrale) et la mise sur pied en octobre 2009 d'une structure globale de sécurité maritime commune.

## **Placée sous le sceau du partenariat Sud-Sud, l'action du Maroc a permis de conforter l'image d'un pays engagé**

En Afrique de l'Ouest, bien que les États de cette région aient signé un mémorandum d'accord avec l'OMI (Organisation maritime internationale) et l'OMAOC (Organisation maritime de l'Afrique de l'Ouest et du centre), ce n'est qu'en mars 2014 que la CEDEAO (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest) va se doter d'une stratégie maritime intégrée.

Sur le plan interrégional, la CEEAC et CEDEAO ont mis en place un cadre de coopération regroupant l'Afrique de l'Ouest et centrale, à l'occasion du Sommet CEEAC-CEDEAO, tenu à Yaoundé les 24 et 25 juin 2013. La Déclaration de Yaoundé a permis ainsi l'adoption d'une stratégie intercommunautaire de sécurité maritime dans le Golfe de Guinée, ainsi que de plusieurs instruments juridiques de coopération.

Par ailleurs, le débat initié par les Nations Unies au sein du Conseil de sécurité en 2012, sur la sécurité et la stabilité en Afrique de l'Ouest, a permis l'adoption de la résolution 2039, dans laquelle le Conseil de sécurité encourage la CEDEAO, la CEEAC et la Commission du Golfe

de Guinée (CGG) à développer, avec le soutien des Nations Unies et d'autres partenaires, une stratégie régionale.

## **Asseoir une coopération transrégionale inclusive entre États du Nord, de l'Ouest et du Centre de l'Afrique**

Membres non permanents du Conseil de sécurité durant le biennium 2012-2013, et représentant l'Afrique, le Maroc et le Togo ont œuvré, à travers une approche commune, pour porter cette thématique au niveau du Conseil de sécurité. Cet exemple de concertation et de coordination afro-africaine sur une thématique placée au cœur des préoccupations africaines et internationales aurait pu acquérir la visibilité qu'elle mérite, à travers une mise en œuvre, à l'échelle des institutions régionales africaines. Cette traduction dans les faits aurait permis de concrétiser en outre l'impératif d'asseoir une coopération transrégionale inclusive entre États du Nord, de l'Ouest et du Centre, inlassablement défendu par le Maroc.

Placée sous le sceau du partenariat Sud-Sud, l'action du Maroc sur le continent africain lui a certes permis de construire et de conforter l'image d'un pays irréversiblement engagé pour le développement durable, la croissance et l'émancipation de son continent d'appartenance. Ce rôle d'acteur africain à part entière et d'acteur africain précurseur mériterait néanmoins d'acquérir une visibilité accrue, notamment dans des créneaux de choix comme sa projection dans l'espace atlantique, grâce à une meilleure insertion dans les initiatives et stratégies développées par les institutions régionales africaines, et particulièrement dans des domaines où le Maroc a démontré son savoir-faire comme la paix, la sécurité, le transport, la logistique, l'environnement, les infrastructures et le développement des ressources humaines. Cet ajustement faciliterait l'émergence d'un acteur africain engagé dans des problématiques africaines, notamment celles en évolution, comme la construction de l'identité atlantique africaine ■

# QUID DU HUB RÉGIONAL ?



**Le Maroc comme hub africain est une stratégie ouvertement poursuivie par bon nombre d'entreprises nationales ou multinationales. Cette stratégie dans sa concrétisation affronte cependant nombre d'obstacles techniques, géostratégiques, culturels ou financiers.**

Par Nabil Bayahya  
Consultant, Mazars

**L**a géographie a placé le Maroc au cœur de la zone atlantique et en a fait un passage obligé dans tous les flux transcontinentaux impliquant le Sud. C'est donc presque naturellement que l'on évoque le Maroc comme le hub de l'Afrique, offrant un point d'entrée commode aux Européens comme aux Américains désireux de pénétrer le continent. Le Maroc comme hub africain est ainsi devenu une stratégie ouvertement poursuivie par bon nombre d'entreprises nationales ou multinationales.

Toutefois, si cette idée paraît séduisante, tant le Maroc est de surcroît ouvert aux investisseurs étrangers, elle est bien simplificatrice lorsque l'on regarde la position d'un royaume isolé à la pointe Nord-Est du continent, dont il est séparé par son puissant voisin et rival algérien à l'Est, et par une zone désertique au climat politique tendu au Sud, sans parler



*La logique de hub reste aujourd'hui largement au stade du pari.*

des profondes différences culturelles de part et d'autre du Sahara. L'histoire a ainsi toujours façonné des rapports complexes entre le Royaume et son continent. Si le Maroc, comme hub régional, paraît une évidence à première vue, sa concrétisation nécessite de franchir nombre d'obstacles techniques, géostratégiques, culturels ou financiers.

## Le retour en Afrique

La présence africaine des entreprises marocaines est relativement récente. Jusqu'à l'Indépendance, l'économie africaine était structurée par les puissances coloniales et le Maroc faisait partie de l'ensemble Afrique du Nord, administré indépendamment de l'Afrique occidentale française (AOF) dont elle était limitrophe par des frontières tracées à la règle et au compas sur des étendues réputées infranchissables. Les indépendances n'ont pas permis de lever ce cloisonnement, malgré une volonté initiale du Roi Mohammed V qui avait accueilli en 1961 la conférence de Casablanca pour donner naissance à l'Organisation de l'unité africaine (OUA) deux ans plus tard. Le Maroc s'en est en effet unilatéralement retiré en 1984 pour protester contre l'admission de l'autoproclamée République arabe sahraouie démocratique (RASD), avec pour conséquence de cantonner pour toute une décennie la stratégie africaine du Royaume à des pressions bilatérales pour amener ses anciens partenaires à renoncer un à un à la reconnaissance de la RASD. Isolé tant géographiquement que diplomatiquement, le Maroc de SM Hassan II se percevait alors davantage comme une extension de l'Europe avec laquelle elle avait gardé de nombreux liens.

L'avènement de SM Mohammed VI marque un tournant. Pour marquer le coup, le Maroc annonçait en 2000 l'annulation de la dette envers le Royaume des pays africains les plus pauvres, et leur avait ouvert unilatéralement ses frontières commerciales. Dès le début des années 2000, le Roi a multiplié les tournées

africaines pour raviver des relations qui, bien qu'enracinées dans les siècles, s'étaient largement distendues. Il compte à ce jour pas moins de trente-quatre visites officielles, lesquelles suivent un rythme annuel depuis 2013. Et, désormais le Souverain ne s'y rend plus qu'avec un parterre de chefs d'entreprises décidés à ramener des contrats importants.

## Une stratégie d'investissement

Dans le sillage de la voie royale, tous les secteurs phares de l'économie marocaine sont aujourd'hui présents en Afrique. Dans la banque et l'assurance, secteur phare du Royaume, le Maroc détient 30% des agences de la zone francophone avec trois groupes : Attijariwafabank, BMCE Bank, et la Banque Centrale Populaire. Dans ce secteur soumis à autorisation, les banques marocaines prennent des participations dans les banques africaines, ou y créent des filiales. L'intérêt du secteur bancaire n'est pas anodin, puisqu'il s'agit de créer une infrastructure pour l'investissement. Néanmoins, la stratégie marocaine est particulièrement ambitieuse, puisqu'après avoir créé un réseau particulièrement dense d'agences au Maroc, les établissements de crédit ne visent pas moins que la bancarisation des particuliers africains, et misent ainsi sur le développement d'une classe moyenne consommatrice et porteuse de croissance.

## Après 34 visites officielles, désormais le Souverain ne se rend plus en Afrique qu'avec un parterre de chefs d'entreprises décidés à ramener des contrats importants

Dans les télécommunications, c'est Maroc Telecom qui se taille la part du lion après avoir acquis des licences dans

neuf pays d'Afrique centrale et d'Afrique de l'Ouest. C'est un secteur étroitement lié à la géographie, où posséder un réseau physique cohérent et étendu est un avantage compétitif. Mais de même que dans le secteur bancaire, c'est le développement social qui est susceptible de porter le secteur, lorsque l'on sait que pas moins de neuf millions d'abonnements mobiles sont souscrits chaque mois sur le continent.

Dans le bâtiment, les principaux promoteurs marocains tels le groupe Addoha ou Alliances misent également sur les besoins croissants en logements sociaux. Les pays africains profitent ainsi de l'expérience marocaine réussie dans l'accès à la propriété pour l'habitat social. Dans les transports enfin, c'est la RAM qui porte les ambitions du Maroc, en ayant développé pas moins de trente-deux liaisons régulières depuis sa plateforme de Casablanca, et installé des bureaux dans onze pays africains. Surtout, la compagnie nationale ne manque pas une occasion de marquer sa solidarité envers ses partenaires, lorsqu'elle a par exemple été la seule à maintenir tous ses vols au plus fort de la crise Ébola.

### La formation du hub

Pour reprendre l'expression de SM Hassan II, le Maroc est « *tel un arbre dont les racines sont en Afrique et les branches en Europe* ». Mais on peut se demander si avec cet investissement africain ce n'est pas désormais le contraire. Certes, le Maroc a développé une intégration européenne, avec le statut avancé, qui lui permet d'exporter des produits agricoles et industriels sur le Vieux Continent, suivant la stratégie de « délocalisation » en vigueur depuis les années 90 qui ont vu les emplois fuir l'Europe au profit des pays émergents. Mais, aujourd'hui, le nouveau mot d'ordre est la « colocalisation ». Un investissement est réalisé directement au Maroc, sans transfert d'emplois, avec un partage des tâches : l'Europe se charge de la construction, et le Maroc de la fabrication. Pour rester simple, c'est l'Afrique des matières premières.

L'ensemble est assemblé à l'usine Renault de Tanger par exemple, au point exact de convergence entre les espaces atlantique, méditerranéen, européen et africain, pour être ensuite redistribué aussi bien au Nord qu'au Sud.

## Les grands groupes de services en sont encore à masser leurs troupes à Casablanca afin de constituer dans un premier temps une base arrière préalable à la pénétration du continent

L'exemple de Renault Tanger illustre ainsi le nouveau concept en vigueur, celui de la « coopération triangulaire », qui consiste pour les groupes européens ou américains à sous-traiter à leurs filiales marocaines leurs relations avec leurs partenaires africains. Cette stratégie a plusieurs avantages. En premier lieu, celui de la proximité géographique, qui fait de la coopération triangulaire une forme de déconcentration où les décisions sont prises au plus près du terrain. Cela est d'autant plus nécessaire que les démarches africaines nécessitent une compréhension fine des arcanes de sociétés complexes, où les logiques ethniques se croisent avec les réseaux clientélistes ou les rapports familiaux. Dans ce contexte, les Marocains sont souvent mieux perçus et acceptés que les Occidentaux.

Il n'en demeure pas moins que cette coopération triangulaire à travers la logique de hub reste aujourd'hui largement au stade du pari. Les multinationales de l'informatique telles que Microsoft, IBM et HP en ont été pionniers dès les années 90. Certaines en font une stratégie prioritaire, tel Sage, troisième éditeur mondial de logiciels de gestion, qui a choisi le Maroc, depuis

déjà cinq ans pour approcher le marché africain, jugé porteur. Il n'en demeure pas moins que les grands groupes, notamment de services, en sont encore à masser leurs troupes à Casablanca afin de constituer dans un premier temps une base arrière préalable à la pénétration du continent. Les majors de l'audit et du conseil viennent tout juste de commencer à renforcer leurs équipes marocaines avec pour objectif d'accompagner le développement du secteur bancaire et financier africain, lequel est largement porté aujourd'hui par le Royaume. Aussi, force est de reconnaître que les opérateurs maroco-marocains ont une longueur d'avance dans leur présence africaine, ce qui s'explique principalement par une différence dans la perception et la gestion du risque.

### Une stratégie risquée

L'idée du hub marocain a germé sur la zone de libre-échange partiel avec l'Europe, et c'est dans cette optique que le Royaume a développé son infrastructure au Nord, qui avait été délaissée par SM Hassan II pour d'anciennes questions politiques. La création du port de Tanger Med, qui sera relié à l'axe Rabat-Casablanca par le TGV en est l'illustration parfaite. Néanmoins, force est de reconnaître que la coopération triangulaire n'en est qu'à ses débuts, et qu'elle est largement subventionnée, à l'image de Renault-Nissan qui a bénéficié de cinq ans d'exonération d'impôt sur les sociétés pour investir un milliard d'euros à Tanger.

Si de plus en plus d'investisseurs marocains et internationaux s'y sont dernièrement risqués, il n'en demeure pas moins que le hub marocain en est encore largement au stade du pari. Nul ne peut en effet ignorer l'instabilité politique chronique de l'Afrique, où les coups d'État succèdent aux conflits interethniques, et où les efforts de plusieurs décennies parfois peuvent être anéantis par une guerre, une révolution, ou un attentat. L'Afrique a ainsi connu quatorze coups d'État uniquement sur les quinze dernières années, au point

que les transitions démocratiques réussies comme l'élection de Macky Sall au Sénégal sont saluées comme des événements démocratiques majeurs. Surtout, la géopolitique de ces dernières années est en train de redessiner une fracture Est-Ouest entre islamisme et Occident, dès lors que Daech a remplacé Al-Quaïda dans le leadership du terrorisme international, et que l'État islamique (EI) a pour ambition de régner sur un territoire qu'il est en train de se constituer au Levant. Or, après le Proche-Orient, c'est la zone Sahel qui est aujourd'hui l'enjeu de cette guerre où opèrent les alliés de l'EI que sont AQMI (Al-Qaïda au Maghreb islamique) et Boko Haram.

Du point de vue marocain, ce risque se traduit par une difficulté intrinsèque à envoyer des cadres de bon niveau en Afrique subsaharienne, alors que l'élite du Royaume ne s'exporte volontiers qu'en Occident. Culturellement, peu de Marocains sont ainsi prêts à tenter l'aventure, de surcroît dans un contexte sécuritaire trouble, et les entreprises rechignent à les motiver par des salaires attractifs en considérant la réalité du chiffre d'affaires qu'ils sont raisonnablement susceptibles de générer. Aussi, la stratégie africaine ne peut se passer d'une dimension sociale qui parie sur l'amélioration des conditions de vie dans les pays concernés, en pariant sur le développement économique comme principal rempart à l'islamisme. Or le développement social est une stratégie à long terme qui cadre mal avec les objectifs à court terme dictés par les lois de la finance mondialisée.

**Après le Proche-Orient, c'est la zone Sahel qui est aujourd'hui l'enjeu de cette guerre où opèrent les alliés de l'EI que sont AQMI et Boko Haram**

## Le développement solidaire

Les investisseurs marocains rejoignent ainsi la stratégie de SM Mohammed VI, qui insiste régulièrement au cours de ses voyages en Afrique sur le codéveloppement, et le développement humain. L'Afrique n'est plus colonisée, se plaît-il à répéter, ce qui signifie qu'elle doit se prendre en charge. Ainsi le Maroc a-t-il développé de nombreux programmes de coopération dans le domaine de l'éducation et de la formation professionnelle, qui offrent un accès privilégié aux études marocaines pour les étudiants africains. Enfin, c'est surtout sur la coopération religieuse que mise le monarque chérifien, en prenant en charge notamment la formation des cadres islamiques à travers l'Institut de formation des imams de Rabat où quelques 500 cadres maliens ont été formés en 2014. Enfin, la Fondation Mohammed VI des oulémas africains, présidée par le Roi, a pour ambition d'unifier la doctrine autour d'un islam modéré porté par son ascendance chérifienne, dans un contexte de crispations autour des questions religieuses.

Les stratégies poursuivies par les groupes marocains sont ainsi radicalement différentes des précédentes vagues d'investissement en Afrique, qui dans la lignée des entreprises coloniales n'y cherchaient que des matières premières à importer sans rien y développer. Aujourd'hui, les investisseurs marocains investissent en Afrique pour y développer les infrastructures dont ils bénéficieront eux-mêmes par la suite avec leurs partenaires, et non pour en extraire ou y écouler des marchandises. C'est ce qui explique que le Maroc est désormais le second pourvoyeur d'IDE en Afrique après l'Afrique du Sud.

En étant aussi fortement présents dans le secteur des infrastructures, ils participent directement au développement du continent, dans une perspective à long terme. Surtout, la principale nouveauté est qu'ils investissent dans les secteurs modernes que sont la banque, l'assurance, la téléphonie, les transports,

l'habitat, soit tout ce qui est nécessaire à la vie urbaine. Ce faisant, ils misent sur le développement d'une classe moyenne africaine, instruite et consommatrice, censée tirer de manière endogène le développement de demain. Autrement dit, ils croient en l'Afrique.

## Les investisseurs marocains développent en Afrique des infrastructures dont ils bénéficieront eux-mêmes par la suite

Cette stratégie est fortement teintée de responsabilité sociale, et il ne faut pas, qu'au nom de la rentabilité, les investisseurs marocains la négligent. Le respect de l'environnement comme des populations en est un prérequis indispensable, et implique un échange de nature culturelle entre cadres marocains et africains basé sur la connaissance et le respect mutuel. Le transfert de compétences et le recrutement croisé permettent ainsi de créer et renforcer ce rapport de confiance sur la base duquel l'Afrique pourra s'ouvrir, et créer cet espace de coopération intégré qui reste encore à construire.

## Une nécessité politique

Les stratégies africaines des groupes marocains sont ainsi largement accompagnées, voire encouragées, par une stratégie politique et, dans ce domaine, le Royaume n'a pas le choix. Confronté depuis 1975 à un sécessionnisme sahraoui encouragé par son voisin algérien, le Maroc n'est pas non plus épargné par la menace terroriste après avoir connu les attentats de Casablanca en 2003 et de Marrakech en 2011. Surtout, le Roi a parfaitement senti les tenants et aboutissants du Printemps arabe qui a mené au renversement de nombre de régimes nord-africains. Étant un des rares à avoir passé la vague de 2011 sans encombre, le Royaume bénéficie aujourd'hui d'un retour de balancier favorable, avec le report de nombre d'investisseurs en

mal de débouchés après avoir retiré avec pertes et profits leurs intérêts de la Tunisie, de la Libye et de l'Égypte. Mais, revers de la médaille, il apparaît aujourd'hui comme le seul îlot de stabilité d'une vaste zone à risque.

Dans ces conditions, le pari africain est davantage une nécessité qu'un choix. En investissant dans les infrastructures et les sociétés de ses voisins africains, le Maroc tente de stabiliser son environnement proche afin non seulement de s'assurer des débouchés, mais surtout de s'épargner la contagion déstabilisatrice de populations déboussolées. La stratégie africaine du Maroc est donc avant tout politique et, dans ce domaine, les enjeux sont bien plus importants que la perspective de quelques profits financiers. Il en va de la protection d'un modèle de civilisation.

### La perspective atlantique

Et l'Amérique dans tout ça ? De par sa façade atlantique, le Maroc dispose d'une voie privilégiée vers le Nouveau Continent, et c'est même le Royaume du Maroc qui a été le premier à reconnaître les États-Unis d'Amérique en révolte contre leur ancienne puissance coloniale en 1787. Les traités d'amitié et de coopération se succèdent ainsi sans discontinuer depuis plus de deux siècles. Dernièrement, le Royaume a signé en 2006 un accord de libre-échange avec les États-Unis, qui ont permis au Maroc d'augmenter ses exportations de 56% pour le seul exercice 2009-2010. Toutefois, ces chiffres ne sont que le reflet de la faiblesse des exportations transatlantiques du Maroc, moins de 4% vers les États-Unis (2012), pour moins d'un milliard de dollars, contre près de 60% vers l'Europe. Côté importations, la balance est à peine meilleure, avec un peu plus de 6%.

Les relations entre le Maroc et les États-Unis ont ainsi toujours été excellentes, mais paradoxalement jamais vraiment concrétisées de manière commerciale. Cela n'a d'ailleurs jamais été l'objectif, centré plutôt sur la coopération militaire

et diplomatique. Dans ce domaine, la qualité des relations dépend, encore et toujours, de l'attitude de Washington envers la mission des Nations Unies pour un Référendum au Sahara occidental (MINURSO : Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental). Le renforcement des liens avec Washington tient ainsi désormais à la nécessité impérieuse pour les États-Unis de trouver des alliés arabes dans la lutte contre le terrorisme, au nom de laquelle ils admettent de plus en plus ouvertement leur soutien à la position marocaine sur le Sahara. Davantage qu'un hub économique, le Maroc est dans l'espace atlantique un hub diplomatique.

### Mythe et réalité du hub régional

Le Maroc comme hub africain est un serpent de mer à géométrie variable, et sa réalité dépend du point de vue où l'on se place. Du point de vue africain d'abord, le Maroc est clairement un point focal, un espace géographique, économique, diplomatique et stratégique sur lequel on compte. L'Afrique développe ses relations avec le Maroc, et y trouve à la fois des investisseurs, des compétences, des débouchés et des alliés. Mais, du point de vue de l'Europe ou des États-Unis, la vision du hub régional est largement déformée. Elle apparaît surtout comme une solution de facilité pour des investisseurs qui manquent de relais, de connaissances et de crédibilité en Afrique. C'est que durant les deux décennies post-Guerre froide, les puissances européennes, et la France en particulier, ont largement délaissé l'Afrique qu'ils connaissaient pourtant très bien pour se concentrer sur l'intégration européenne, et développer leurs relations avec leurs nouveaux partenaires et anciens ennemis du bloc de l'Est. Aujourd'hui, après moult coups d'État et renversements de régimes, les Européens ne sont plus chez eux en Afrique, et le Maroc, avec lequel la coopération n'a jamais cessé, peut les aider à y revenir. Reste à savoir si le Royaume n'a pas intérêt à profiter de son avance pour investir un continent d'opportunités avant d'en faire profiter ses partenaires ■



# UN ARRIMAGE DIFFICILE

Les mutations géostratégiques en cours ouvrent une opportunité historique pour le repositionnement international de l'économie marocaine. Cependant, son arrimage européen peut entraver l'évolution vers celui-ci. N'est-il pas temps de réfléchir à un nouveau cadre ?

Par Saïd Dkhissi

Ex-doyen de la Faculté des Sciences juridiques, économiques et sociales- Rabat Souissi

**M**algré l'ampleur et la profondeur des mutations géostratégiques, le Maroc continue de considérer son arrimage européen comme un choix stratégique. Il compte même le renforcer et le développer dans le cadre de l'accord de libre-échange complet et approfondi en cours de négociation. Ce qui, naturellement, incite à soulever la question de l'opportunité d'une telle décision dans le nouveau contexte mondial.

## Les mutations géostratégiques

Aujourd'hui, nous assistons à une recomposition des rapports de force à l'échelle mondiale. La montée en puissance des pays émergents s'accompagne de nombreux bouleversements qui bousculent les stratégies des États et des entreprises. Le glissement du centre de gravité de l'économie mondiale vers l'Asie-Océanie, le regain d'intérêt pour l'Afrique et



*Le capital étranger dans les économies nord-africaines est appelé à occuper une place dominante.*

l'émergence des échanges Sud-Sud constituant, aujourd'hui, les principaux aspects du bouleversement des rapports économiques internationaux.

Entre 1967 et 2012, les parts relatives de l'Asie-Océanie dans le PIB et le commerce mondiaux sont passées respectivement de 12 à 30% et de 16 à 36% alors que celles de l'Amérique et de l'Eurafrrique ont décliné<sup>1</sup>.

## Des bouleversements majeurs

D'après les projections du Centre des études prospectives et d'informations internationales (CEPII), la part de l'Asie dans le PIB mondial est encore appelée à s'accroître dans le futur. De 23%, en 2008, contre 27% pour les États-Unis et 30% pour l'Union européenne, la part de l'Asie atteindrait 33% en 2025 et 48% en 2050 alors que celles des États-Unis et de l'Europe reculeraient à 24% pour chacune de ces deux puissances en 2025 et, respectivement, à 19% et à 16% en 2050.

L'importance des pays du Sud dans l'économie mondiale est croissante. La part de ces derniers dans la production mondiale est passée de 23% à 40% entre 2000 et 2012, tandis que leur part dans les exportations mondiales a atteint 48% en 2012 alors qu'elle ne représentait que 33% en 1995. La contribution des pays émergents à cette croissance des exportations du Sud a été déterminante mais non exclusive. Entre 1995 et 2012, leur part dans les exportations mondiales est passée de 13% à 28% et celle des autres pays en développement de 16% à 20%<sup>2</sup>.

## Opportunités ouvertes et les contraintes induites par les mutations en cours

Comme toute mutation majeure, les changements en cours ouvrent de nouvelles opportunités et génèrent de nouvelles contraintes.

L'émergence de nouvelles puissances s'accompagne de l'intensification de la

concurrence sur les marchés de biens et services, de la course pour le contrôle stratégique des matières premières et des produits agricoles, et de la compétition pour attirer les investissements extérieurs.

Mais les mutations géostratégiques en cours ouvrent également de nouvelles opportunités : ouverture de nouveaux marchés dotés d'un très grand potentiel, élargissement et diversification des sources internationales de financement, et diversification des sources de transfert technologique.

Le bouleversement des rapports internationaux en cours et le redéploiement des stratégies qui s'opèrent dans son sillage n'ont pas conduit le Maroc à reconsidérer son arrimage européen. Bien au contraire, ce dernier entend l'élargir et l'approfondir.

## Un arrimage fondé sur un partenariat asymétrique

Amorcé dans le cadre des accords de 1969 et 1976, l'arrimage européen de l'économie marocaine s'est institutionnalisé avec l'accord d'association euro-méditerranéen de 1976 qui a instauré une zone de libre-échange entre les deux partenaires. Le « statut avancé » accordé au Maroc le 13 octobre 2008 s'est attaché à renforcer le partenariat établi en vertu de l'accord d'association et en élargissant son champ d'application : approfondissement des relations politiques, intégration réglementaire et renforcement des échanges culturels, éducatifs et scientifiques.

De nouvelles négociations sont entamées, depuis le 1<sup>er</sup> mars 2013, par les deux partenaires pour élargir et approfondir l'accord de libre-échange. L'accord en négociation, appelé Accord de libre-échange complet et approfondi (ALECA), est censé constituer une « étape importante vers l'intégration progressive de l'économie marocaine dans le marché unique de l'Union européenne »<sup>3</sup>. Outre les nouveaux

champs d'application prévus, comme les services et les marchés publics, l'ALECA vise à « *faire converger la législation et les réglementations vers les normes communautaires dans plusieurs secteurs : le commerce des biens industriels, des produits agricoles et des services ; la protection des investissements ; les marchés publics ; la politique de la concurrence ; les aspects commerciaux du développement durable ; le commerce de l'énergie ; la protection des droits de propriété intellectuelle* ». »<sup>4</sup>

L'ampleur de l'arrimage européen du Maroc ne réside pas seulement dans le caractère multidimensionnel de ce dernier (culturel, politique, économique...), mais également dans l'ampleur de la dépendance du Maroc à l'égard de l'Union européenne. Sur le plan strictement économique, le Maroc est fortement dépendant de cette dernière : 54% de ses importations et 50% de ses entrées annuelles de touristes proviennent de l'Union européenne. De même, 60% de ses exportations<sup>5</sup> sont destinées à cette dernière, et 73% de l'encours total des investissements directs à l'étranger au Maroc est d'origine européenne<sup>6</sup>. Enfin, l'euro compte pour 60% dans le panier de devises auquel la valeur externe du dirham est rattachée.

La présence d'une importante diaspora marocaine en Europe représente un autre aspect de l'arrimage. Sur les quatre millions de ressortissants marocains résidant à l'étranger, les trois quarts vivent en Europe, notamment en France et en Espagne<sup>7</sup>. Ils sont à l'origine de l'essentiel des transferts privés à destination du Maroc et qui s'élèvent à 69 milliards de dirhams<sup>8</sup>.

### Un arrimage porteur de risques

Aujourd'hui, l'économie marocaine est fortement dépendante d'une seule région, à savoir l'Europe. Sa balance commerciale se caractérise par un déficit structurel permanent avec un taux de couverture inférieur à 50%. Ses spécialisations sectorielles sont encore cantonnées dans des activités à faible valeur ajoutée.

Quant à son modèle de croissance, peu performant et faiblement inclusif, il est de moins en moins soutenable.

Les mutations géostratégiques en cours offrent justement à l'économie marocaine une grande opportunité pour se repositionner au niveau mondial, en fonction des besoins de son développement. Mais son arrimage européen peut la détourner de cette opportunité.

## 73% de l'encours total des investissements directs à l'étranger au Maroc est d'origine européenne

En effet, s'arrimer d'une façon organique à l'Union européenne risque de condamner l'économie marocaine à rester en marge des nouveaux foyers dynamiques de l'économie mondiale.

La concentration des relations économiques du Maroc avec l'Union européenne est déjà forte. La conclusion future de l'ALECA aura pour conséquence de la renforcer davantage et de rendre ainsi l'arrimage plus organique.

En effet, l'ALECA a pour objectif, comme cela a déjà été souligné, d'élargir le libre-échange aux champs non couverts par les accords déjà conclus entre le Maroc et l'Union européenne, comme les services et les marchés publics et d'œuvrer pour la convergence réglementaire avec l'Union européenne et l'adoption de ses normes, de ses procédures et de ses standards.

L'arrimage place l'économie marocaine dans une situation inconfortable : d'un côté, il ne lui offre pas la possibilité d'adhésion à l'Union européenne dès lors que le Maroc n'est pas un pays européen et, de l'autre, il entrave son évolution vers un repositionnement international.

L'expérience récente des pays émergents a montré l'importance du rôle de l'État et l'intérêt que revêt l'intégration régionale dans le processus du repositionnement international. Or, dans le cas du Maroc, l'arrimage européen ne favorise pas la réalisation de cet objectif.

### **L'arrimage réduit le rôle de l'État à la simple fonction de régulation**

La convergence réglementaire conduit indirectement à limiter le rôle de l'État marocain au rôle de régulateur à l'instar des États européens. Or, l'économie marocaine n'est pas une économie développée, structurée et moderne. C'est une économie fragile qui a plus besoin d'une politique de développement que d'une simple politique de régulation. Pour réaliser sa transformation structurelle, l'économie marocaine a besoin d'un État « développeur ».

### **Structuration défavorable à la dynamique régionale<sup>9</sup>**

Les accords de libre-échange n'engendrent pas seulement des effets sur les flux des échanges (création de nouveaux flux ou détournements d'anciens), mais également des effets structurants. Et, dans le cas de l'Afrique du Nord, ces effets se produisent dans les conditions d'une forte asymétrie, compte tenu de l'inégalité des rapports de force qui existent entre les acteurs, États et entreprises de la région, d'un côté, et les acteurs étrangers, de l'autre.

Les accords de libre-échange conclus avec les pays de l'Union européenne appréhendent l'Afrique du Nord comme une sous-région, comme un simple élément dans leur propre stratégie. Dans cette vision, l'Afrique du Nord n'est pas pensée comme une région ayant ses propres spécificités, une région capable de se construire de façon autonome. Ses chances d'émerger comme acteur influent ne sont pas envisagées. Une perception qui accroît la contradiction que vit l'Afrique du Nord : la réalité de son unité géographique, historique et culturelle d'un côté et, de l'autre,

l'état du fractionnement de son espace économique, de l'extraversion de ses appareils productifs et de l'effritement de son patrimoine culturel et linguistique commun.

### **Des marges de manœuvre des acteurs nord-africains de plus en plus limitées**

Les acteurs nord-africains, États et entreprises, qui sont censés être les promoteurs de l'intégration régionale, se retrouvent, dans le contexte du libre-échange, avec des marges de manœuvre plus réduites. Avec les accords de libre-échange et, d'une façon générale, avec le processus de mondialisation, l'efficacité des politiques économiques, et notamment de la politique commerciale, de la politique industrielle et de la politique de change s'affaiblit. Les États d'Afrique du Nord sont incités à s'orienter vers une politique d'attractivité. Seulement, comme ils ne disposent pas encore d'atouts déterminants, les fruits d'une telle politique risquent de demeurer limités. Les entreprises, quant à elles, sont placées dans une situation de concurrence inégale tant sur leur marché local que sur le marché mondial et, en cas de formation de la zone de libre-échange maghrébine, sur le marché régional. En conséquence, certaines de ces entreprises risquent de disparaître, parce que non compétitives ; les autres risquent d'être absorbées par le capital étranger.

## **Dans le cas du Maroc, l'arrimage européen ne favorise pas son processus de repositionnement international**

Les entreprises qui auront pu se maintenir auront-elles la capacité nécessaire pour devenir un vecteur de l'intégration régionale ?



# GÉOPOLITIQUE EN TEMPS DE GUERRE



Les développements intervenus à la suite du Printemps arabe et l'accord occidental dans les négociations nucléaires avec l'Iran mettent aussi bien à l'épreuve les diplomaties des grandes capitales régionales et mondiales que les alliances traditionnelles. Un projet de partenariat Maroc-Pays du Golfe a vu le jour. Quelles sont les perspectives de celui-ci dans un monde d'ores et déjà conjugué au pluriel ? Quelles sont les implications, les risques et les opportunités de la stratégie adoptée dans le cadre de ce partenariat ? Quelles sont les chances d'une intégration régionale à la lumière d'une éventuelle coopération économique transatlantique ?

Par Lahcen Aqartit  
Chercheur-analyste en géopolitique, HEM

## U n monde multipolaire

Le retrait brusque des États-Unis du Moyen-Orient et la vigilance américaine face à toute implication directe dans le conflit syrien a affecté profondément les monarchies pétrolières du Golfe. Le traumatisme est de taille car, d'une part, les monarchies se sentent lâchées par l'administration Obama, – situation d'autant plus confuse que l'Occident est déterminé à désamorcer la crise nucléaire iranienne – et, d'autre part, la présence grandissante des deux géants russe et chinois dans la gestion des affaires moyen-orientales. Le double veto sino-russe<sup>1</sup> contre toute résolution onusienne pour destituer le régime Assad annonçait que la politique russe post-Guerre froide du « profil bas » est terminée et qu'une alliance stratégique se tissait et s'exprimait entre les BRICS (Brésil, Russie, Inde et Chine et Afrique du Sud) et certains pays de la région.



*Le monde transatlantique favorise une meilleure interconnexion économique.*

Il est très important de remarquer que la naissance du nouveau système mondial multipolaire se concrétise sur le territoire arabe, et se manifeste clairement à travers les guerres en Syrie, en Irak, au Yémen et en Égypte où des nouveaux acteurs s'annoncent incontournables dans toute solution politique. Cela allait, dans un premier temps, déstabiliser les relations entre les alliés des États-Unis, à savoir entre le clan de l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis, d'une part, et la Turquie membre de l'Otan et le Qatar, d'autre part.

Il est intéressant également de rappeler que si le Moyen-Orient a marqué l'histoire des relations internationales à l'époque de la Guerre froide, il restera pour longtemps, malgré l'émergence de l'Asie, comme le nouveau théâtre primordial d'affrontement des puissances mondiales. Les découvertes gigantesques du gaz en Méditerranée, comme énergie alternative au pétrole, et le passage obligé de ses pipelines à travers les différentes directions du Moyen-Orient abriteront aussi longtemps que possible les guerres d'influence entre les nouveaux maîtres du monde.

Cependant, il est capital de revenir sur quatre données stratégiques influant le cours de la nouvelle dynamique mondiale et plus particulièrement sur la situation au Moyen-Orient, où les nouvelles puissances réclament un nouveau partage des richesses pétrolières et gazières de la région, et ce, pour une meilleure appréhension des perspectives du partenariat Maroc-pays du Golfe, l'un des principaux impacts régionaux de cette dynamique mondiale.

Le basculement de la politique étrangère américaine vers l'océan Pacifique est la conséquence de deux facteurs importants : l'indépendance énergétique des États-Unis vis-à-vis des pays du Moyen-Orient, grâce aux gigantesques découvertes du pétrole et du gaz sur son territoire ; et les enjeux géopolitiques et géostratégiques de l'océan Pacifique et l'importance de la Mer de Chine en matière de métaux rares.

La demande pétrolière grandissante des pays émergents, à leur tête l'insatiable consommation chinoise, contraint à assurer leur « sécurité énergétique » à travers leur présence permanente autour des puits de pétrole et de gaz, ainsi que sur leurs voies d'acheminement.

## **La Russie se positionne comme une puissance incontournable dans le Nouvel Ordre international multipolaire**

De grands investissements sont, d'une part, déployés par le Kremlin pour conforter l'axe Moscou-Téhéran-Bagdad-Damas-Beyrouth, voire Sanaa et, d'autre part, différentes manœuvres occidentales aventuristes de la dernière décennie se sont étendues sur les frontières immédiates de la Russie (le bouclier anti-missile) ou au Moyen-Orient. La conjonction de ces deux manœuvres a affecté radicalement la perception des élites politiques russes quant à la question sécuritaire de leur pays et la grandeur de la Russie comme puissance internationale incontournable<sup>2</sup>. Sous cet angle, la Russie déploie son arsenal diplomatique et militaire afin de récupérer les zones d'influences perdues et recouvrer l'image d'acteur incontournable en place de celle de protagoniste de second rang tant attribuée par l'Occident à la diplomatie russe, depuis la chute de l'ex-URSS. Dès lors, la Russie se positionne aujourd'hui comme une puissance incontournable dans le Nouvel Ordre international multipolaire.

## **Le rôle accru de l'Iran comme force régionale**

La normalisation des relations de l'Iran avec la communauté internationale lève la dernière entrave aux alliances stratégiques avec la Chine, la Russie et les pays émergents. Sur le plan régional,

cette normalisation ne semble pas apporter une modification à la politique étrangère iranienne dans la région. Ce pays restera arc-bouté sur ces positions dures envers son voisinage immédiat. L'accord vient de libérer les entreprises, autrefois menacées d'être sanctionnées en cas de coopération économique avec les secteurs économiques couverts de sanctions<sup>3</sup>. Cela permettra aux pays des BRICS de contourner le diktat économique et financier des géants pétroliers et gaziers américains, dans la mesure où l'Iran, producteur et allié potentiel et fiable, offre à ce groupe d'émergents le prestige de faire concourir l'Occident dans cette parcelle stratégique de la planète. Comme le souligne Pascal Boniface : « *L'Iran en sort renforcé, la levée des sanctions va lui permettre de développer son économie et de renforcer sa position de puissance régionale* »<sup>4</sup>.

Quant au monde dit arabe, ses ambitions de bâtir une union forte s'évaporent à cause de la perception des élites arabes de la menace, de l'ennemi, de l'alliance, des objectifs et des rapports de forces. Ainsi, le passé des divergences et des trahisons pèse lourdement sur le présent des régimes et des élites arabes confrontées à une dynamique mondiale, où les aspirations des émergents dépassent les frontières pour s'imposer dans un monde atlantique plus propice à une coopération économique, et où les regroupements régionaux (UE-USA, ALENA, ASEAN, ALBA...)<sup>5</sup> se construisent et se renforcent.

Le monde transatlantique favorise une meilleure interconnexion économique ; il se démarque essentiellement par les relations transrégionales des partenaires où la géographie s'éclipse au profit des intérêts partagés.

Ces « nouvelles réalités » ont certes donné lieu à une dynamique arabe, exclusivement menée par les monarchies, où le Maroc a été sollicité pour consolider une alliance arabe en voie de construction, et pour rétablir l'équilibre des forces régionales face à la puissance montante de l'Iran. Mais s'agit-il d'un partenariat stratégique comparable aux

modèles de partenariat transatlantique (*Trans-Pacific-Partnership*) ? Un partenariat capable de mettre en place un regroupement régional, orienté vers une intégration en profondeur ? Ou simplement d'une coopération où le militaro-sécuritaire prime sur celui de l'économie ? En quoi consiste la « sécurité arabe commune » – expression tant utilisée par les médias arabes ? Et quelles sont les multiples chances de réussite du partenariat Maroc-Pays du Golfe ?

À ce jour, le partenariat Maroc-pays du Golfe ne reflète aucun plan d'action stratégique, aucune forme institutionnelle. Il s'agit plutôt d'un ensemble d'accords-cadres ayant trait aux échanges commerciaux avec les pays du Golfe, sans que cela aboutisse à une coopération économique réelle. Le plus important de ces accords aura été le partenariat conclu en 2011, entre le Maroc et quatre pays membres du Conseil de Coopération du Golfe (l'Arabie saoudite, le Qatar, les Émirats arabes unis et le Koweït), en vertu duquel le Maroc disposera d'un fonds de soutien à hauteur de cinq milliards de dollars, sous forme de dons étalés sur la période 2012-2016, destinés au financement de projets de développement. Il est à noter qu'un partenariat stratégique est le fruit de négociations profondes, celles-ci n'ont même pas défini « le souhaitable » et le « faisable ».

Faut-il rappeler que cet organisme, bien qu'il dispose d'une indéniable homogénéité des économies de ses membres, avec des objectifs escomptés<sup>6</sup> n'ont pas pu trouver facilement la voie de leur concrétisation. Ainsi, le CCG (Conseil de coopération du Golfe) a failli implorer à plusieurs reprises durant les années 1980 à cause de la guerre Iran-Irak. De même, les contradictions internes demeurent sans solutions, mêmes si elles sont différées d'une période à une autre, surtout en ce qui concerne le rôle dominant de l'Arabie saoudite. La toute récente crise politique provoquée par les événements du Printemps arabe entre le Qatar, d'une part, et l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis, d'autre part, portant sur le soutien du régime qatari

aux frères musulmans, en est une illustration. On peut aussi citer le refus du Sultanat d'Oman d'adhérer à l'alliance de « la tempête décisive » (*Assifat Al Hazm*) menée par l'Arabie saoudite dans le cadre de la crise yéménite. Enfin, le déficit démocratique de ces régimes monarchiques les fragilise encore plus, comme le montre le cas du Bahreïn.

À la lumière de ces éléments, l'apport de ce partenariat pour le Maroc semble insignifiant sur le plan stratégique, dans la mesure où il ne permet pas une intégration économique. Qu'en est-il alors de la coopération militaire ? Là encore, la question des risques de la perception de la menace et de « la sécurité arabe commune » s'impose dans notre réflexion sur ce partenariat Maroc-pays du Golfe.

### Un partenariat essentiellement sécuritaire

Auparavant, la perception de « la sécurité commune arabe » (*al amne al kaoumi al arabi*) a été fondée depuis soixante ans sur la menace israélienne, à savoir un projet expansionniste, celui du « Grand Israël » dans le sens où la sécurité arabe porte sur la préservation du territoire arabe face au projet expansionniste israélien. Selon cette perception, la stratégie sécuritaire consistait à empêcher toute atteinte à la souveraineté des États arabes. Cependant, les bouleversements que va connaître la région moyen-orientale, surtout depuis la guerre de 2006, et l'émergence de l'Iran comme puissance régionale, vont affecter profondément la perception sécuritaire des monarchies pétrolières. En ce sens, le concept de sécurité arabe commune ne renvoie plus aux territoires mais plutôt à la préservation des régimes en place. De même, les répercussions du Printemps arabe ont eu comme effet l'accélération de la mise en place d'une nouvelle stratégie sécuritaire sur de nouveaux principes directeurs, dont le plus important reste la pérennisation des monarchies. Le réalisme de cette approche n'était pas sans apporter des révisions à la politique étrangère des pays du Golfe, et même à une nouvelle

reconfiguration géopolitique reflétant une nouvelle conceptualisation de la menace de l'ennemi des alliances et de la sécurité afin d'établir les plans d'actions appropriés aux nouvelles données régionales et mondiales.

Ainsi, l'échiquier géopolitique régional écarte irréversiblement Israël comme menace potentielle, statut d'ores et déjà affecté à l'Iran. Aussi, le nationalisme arabe s'éclipsera-t-il du dictionnaire géopolitique des pays du Golfe, autrefois fondé sur « l'arabité » pour laisser place à la « doctrine sunnite » face au danger « chiite ». Force est de constater que ce basculement n'était pas possible sans la mobilisation des médias et du dispositif diplomatique des principaux acteurs de cette nouvelle stratégie d'action moyen-orientale. L'outil immédiat de cette politique se concrétise ainsi par le sectarisme confessionnel et religieux, destiné à semer les divisions entre les différentes castes sociales des pays de la région. Les initiateurs de cette stratégie ont fouillé dans les ténèbres du passé des musulmans pour ressusciter les seigneurs de la guerre confessionnelle et les pères fondateurs de la *Fitna*<sup>7</sup>. Elle repose aussi sur leur parfaite connaissance de la diversité confessionnelle et religieuse de cette parcelle de la planète, lieu susceptible de nourrir les prophéties de Huntington sur « le choc des civilisations » et les idéaux de Brezinski sur « le Chaos créateur » ; surtout que la carte ethnique et religieuse de ces pays conforte la stratégie occidentale d'effriter les États comme l'avait annoncé l'ex-Secrétaire d'État américaine Condoleezza Rice sur le « Nouveau Moyen-Orient ».

**Le concept de sécurité arabe commune ne renvoie plus aux territoires mais plutôt à la préservation des régimes**



Sahara, tantôt sur l'intégrité territoriale marocaine. Il n'est pas étonnant, par ailleurs, de la part des riches pays du Golfe de solliciter le Maroc pour la mise en place d'un parapluie militaire<sup>8</sup>.

Toutefois, la déclaration de certains pays du CCG de l'éventuelle adhésion du Maroc à cette instance peut paraître inconcevable puisqu'il s'agit plus d'un club formel fragile, limité à l'aspect sécuritaire, que d'une véritable organisation unifiée et solide. Le CCG, où des divergences de taille persistent encore entre ses membres, et où la monarchie et la richesse pétrolière sont les ciments de cette instance, ne constitue nullement pour le Maroc une voie alternative à un espace atlantique intégré.

Le partenariat atlantique ou transatlantique s'annonce à travers le vecteur de la diplomatie économique. Les chances d'intégration nécessitent, en effet, le renforcement de la compétitivité de l'entreprise et du potentiel économique du Maroc. Les regroupements régionaux doivent assurer une meilleure interconnexion économique, une meilleure promotion du commerce. Le projet de partenariat Maroc-pays du Golfe nécessite un débat initial, portant sur les limites et les opportunités de ce projet et impliquant les différents acteurs. Sous cet angle, le modèle du partenariat Maroc-pays du Golfe demeure éloigné du modèle transatlantique du fait de l'emprise du sécuritaire sur la coopération économique. Cette dernière constituant le cordon ombilical du regroupement régional atlantique. Les limites du partenariat militaire dépend de la menace et risque même d'être contreproductives pour un pays aussi stable que le Maroc<sup>9</sup>.

Les chances d'appartenance au monde atlantique nécessitent le renforcement de l'attractivité du Maroc. Les marchés africains constituent ainsi des voies stratégiquement plus propices pour la promotion de l'économie marocaine, compte tenu des potentialités économiques intéressantes. L'Afrique représente la zone géographique la plus dynamique en termes de croissance après l'Asie, avec à son actif plus d'un

milliard d'habitants en 2014. Ses marchés sont estimés à plus de 300 milliards d'euros d'ici 2020. Le principe de la coopération Sud-Sud en Afrique et dans les pays émergents de la zone atlantique pourrait constituer, à notre sens, un levier expérientiel profitable quant à un développement plus qualitatif, et moins dépendant des tactiques conjoncturelles que connaît le Maroc, notamment avec les pays du Golfe ■

1. Le jeudi 22 juin 2014, devant le Conseil de sécurité de l'ONU, la fédération de Russie et la République populaire de Chine ont opposé leur veto contre un projet de résolution présenté par la France menaçant la Syrie de sanctions. Il s'agit d'un troisième double veto. Le premier double veto date d'octobre 2011 ; le second de février 2012.
2. Il s'agit pour la nouvelle classe dirigeante russe de la nécessité d'assurer sa sécurité nationale et, là encore, ceux-ci ont conclu que la perte de la Guerre froide est due en partie à l'absence de l'ex-URSS de la bataille pour le contrôle de l'or noir et que les États-Unis dirigent une politique d'encerclement de la Russie, principalement sur le plan économique et militaire (projet NABBUCO-Bouclier anti-missile).
3. La loi entérinée le 31 décembre par le président Barack Obama prévoit de sanctionner toute entreprise, y compris les groupes étrangers, qui ont des relations d'affaires avec la Banque centrale d'Iran.
4. Pascal Boniface (novembre 2013). [http : //leplus.nouvelobs.com](http://leplus.nouvelobs.com)
5. ALENA (*Accord de libre-échange reliant les USA au Mexique*) ; ASEAN (ou ANASE : *Association des nations de l'Asie du Sud-Est*) ; ALBA (*Alliance bolivarienne pour les peuples de l'Amérique*)...
6. Les objectifs de l'Organisation, créée en 1981, prévus par sa Charte, sont « l'instauration d'un grand marché commun entre les pays membres, l'harmonisation progressive de la réglementation bancaire, la suppression des barrières douanières, la libre circulation des travailleurs, la coordination des politiques des six États dans les domaines industriel et agricole, la contribution à la sécurité des pays membres et l'encouragement à la coopération des secteurs privés ».
7. Époque de conflits religieux sanglants dans l'histoire des musulmans.
8. Utile d'ailleurs pour le Maroc dans la mesure où son voisin algérien dispose des moyens colossaux pour développer son armée et son armement, rappelant aussi que le voisin espagnol demeure une menace potentielle, empêchant le Maroc d'exercer sa souveraineté légitime sur des parcelles de son territoire.
9. L'implication militaire du Maroc dans les conflits régionaux suscite des inquiétudes sérieuses, notamment dans une société internationale conflictuelle par nature, où il n'y a pas d'amis ou d'ennemis permanents, seulement des intérêts permanents, pour reprendre la maxime de Henry John Temple.

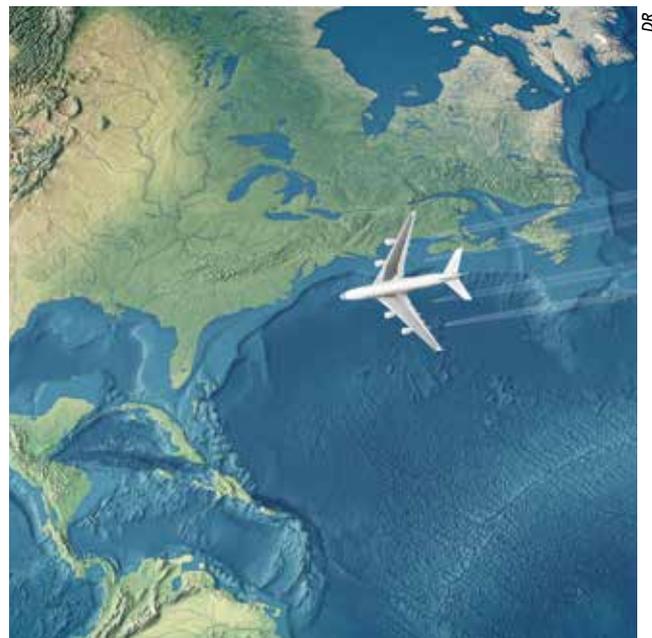


# INTERACTIONS ÉCONOMIQUES ET GÉOPOLITIQUES

Une reconfiguration graduelle des relations externes du Maroc est en cours, par l'intermédiaire d'une plus grande orientation vers les deux Amériques. Un certain équilibre entre les questions d'ordre politique et sécuritaire et celles d'ordre économique pourrait y apporter de meilleures perspectives.

Par Karim El Mokri  
Économiste senior, OCP Policy Center

**L**e Maroc a toujours été étroitement lié à l'Europe qui représente son principal partenaire. En raison notamment de son appartenance géographique, le Royaume a également été impliqué dans les questions méditerranéennes et a tissé des relations historiques avec certains pays francophones de l'Afrique de l'Ouest. De même, le Maroc entretient des liens assez forts avec des pays du Moyen-Orient pour des raisons aussi bien politiques que religieuses, sans oublier son rôle dans le dossier palestinien. En revanche, les relations avec la rive opposée de l'Atlantique ont été moins entretenues, et ce, aussi bien vis-à-vis de l'Amérique du Nord que de la partie latine du continent. En outre, les relations avec les États-



*Les relations économiques extérieures du Maroc sont caractérisées par une prédominance de l'Europe.*

Unis d'Amérique ont souvent été axées sur le volet politique et particulièrement sécuritaire, alors que les liens de nature économique demeurent assez faibles. Les relations Maroc-Amériques ont commencé toutefois à se renforcer au cours des dix dernières années, particulièrement avec les États-Unis, à travers notamment une coopération plus poussée sur le plan diplomatique et sécuritaire, mais également une tentative de rattrapage sur le plan économique, par l'intermédiaire de la signature d'un accord de libre-échange Maroc-USA en 2004, mais dont l'efficacité reste encore à prouver.

Cette reconfiguration graduelle des relations externes du Maroc, au travers d'une plus grande orientation vers l'autre rive de l'Atlantique, pourrait s'inscrire dans une « *approche de portefeuille* » (Lesser et al., 2012). Le Maroc pourrait chercher, à travers elle, à diversifier la couverture géographique de ses partenaires et réduire la dépendance excessive par rapport à l'Europe, laquelle trouve encore du mal à se remettre des effets de la crise avec tout ce qui peut en résulter comme conséquences sur sa politique de voisinage vis-à-vis du Sud de la Méditerranée, y compris le Maroc. Il est important de souligner que cette reconfiguration s'inscrit également dans la vision d'une Atlantique élargie, partagée par les deux grandes puissances du Nord, où le Maroc pourrait constituer l'un des pays pivots, étant donné ses avantages comparatifs en termes de position géographique, de stabilité politique, d'existence d'un islam modéré, de progrès démocratique et de développement continu de l'infrastructure et de la logistique.

### Maroc-USA des relations économiques en deçà des attentes

Les relations économiques extérieures du Maroc sont caractérisées par une prédominance de l'Europe. Au cours des trois dernières années (2012-2014), près de 50% des importations du Maroc proviennent de l'Union européenne et 60% de ses exportations y sont

destinées. La France constitue la première source d'IDE avec une part de 36% du total des recettes reçues par le Maroc. Cette part augmente à 52% en moyenne lorsque sont pris en considération d'autres pays européens, à savoir la Suisse, l'Espagne, la Grande-Bretagne et l'Allemagne. L'Europe constitue également la première source de transferts de MRE, avec une part moyenne de 76% sur la période 2011-2013, et le plus important émetteur de touristes vers le Maroc. Le développement des échanges commerciaux et flux d'investissements entre le Maroc et l'Union européenne a été appuyé par la conclusion de plusieurs accords entre les deux partenaires, notamment l'accord d'Association entré en vigueur en 2000 et qui a permis une libéralisation des échanges de produits industriels depuis mars 2012, ainsi que l'accord de libéralisation des échanges agricoles appliqué en octobre 2012.

Ce processus devrait être renforcé par l'Accord de libre-échange complet et approfondi (ALECA) dont les négociations ont déjà commencé en mars 2013 et qui vise à compléter les précédents accords en abordant également les aspects liés, notamment au commerce des services, à la réglementation des échanges et des investissements, ainsi qu'aux règles d'origine.

Les liens historiques avec l'Europe n'ont toutefois pas empêché le Maroc d'œuvrer pour une diversification géographique de ses partenaires en optant pour une plus grande ouverture économique sur l'Afrique subsaharienne, les pays du Golfe ainsi que les Amériques. L'intégration en termes d'échanges commerciaux et de flux d'investissement entre le Maroc et l'Amérique du Nord a été boostée par la conclusion d'un accord de libre-échange entre le Royaume et les États-Unis, entré en vigueur en 2006, et qui s'est traduit par une hausse du volume des échanges et des IDE. En effet, la part des exportations du Maroc vers les États-Unis dans le total des exportations marocaines est passée de 2% en 2006 à près de 4% en moyenne sur la période 2012-2014 alors que la part des importations est passée de 4,5% à 7%. Parallèlement, la

part des recettes d'IDE américains vers le Maroc s'est hissée de 3,5% à 6,1%, sans omettre les flux financiers d'aide américaine dont le Maroc continue de bénéficier.

Force est de constater, toutefois, que le poids des États-Unis en tant que partenaire économique du Maroc reste assez faible et en deçà des attentes exprimées lors de la signature de l'accord de libre-échange en 2004. En outre, le déficit commercial du Maroc par rapport aux États-Unis n'a fait que s'aggraver depuis l'entrée en vigueur dudit accord, déficit multiplié par trois entre 2006 et 2014. Néanmoins, ce creusement du déficit commercial du Maroc n'est pas spécifique au partenaire américain ; c'est également le cas pour la plupart des autres régions avec lesquelles le Maroc a conclu des accords, ce qui militerait en faveur de l'hypothèse que la source de ce problème est en grande partie interne, lié en particulier au retard qu'a pris le Maroc avant d'entamer son processus de transformation économique vers des métiers à plus forte valeur ajoutée et à productivité plus élevée.

En outre, le manque de compétitivité de l'offre marocaine est attribuable à la persistance de certains obstacles liés à la corruption et à l'environnement des affaires, aux problèmes du coût et d'inadéquation de la main-d'œuvre en termes de qualification, ainsi qu'aux difficultés d'accès au financement. À ces facteurs d'ordre transversal s'ajoutent d'autres éléments qui empêchent le Maroc de tirer profit de ses relations économiques avec les États-Unis d'Amérique ; il s'agit, entre autres, de la faible connaissance dont disposent les entreprises marocaines par rapport à un marché américain vaste et hétérogène. De même, en concluant l'accord de libre-échange avec les États-Unis, le Maroc est soumis à des règles d'origine et des mesures non tarifaires, notamment sanitaires et techniques, très contraignantes, que les entreprises marocaines trouvent difficiles à satisfaire. Ceci ne fait que refléter la faiblesse du pouvoir de négociation des petites économies comme le Maroc lors de la

signature des accords de libre-échange avec les grandes puissances économiques et géopolitiques.

En plus de ces facteurs, les problèmes de logistique maritime constituent un véritable obstacle au développement des échanges commerciaux du Maroc avec la rive opposée de l'Atlantique, ce qui nécessiterait une multiplication des lignes directes de fret et une réduction des coûts. Il est toutefois important de souligner que le Maroc a déjà entamé une stratégie dédiée au développement des aspects logistiques en mettant en place des infrastructures portuaires modernes telles que Tanger Med, ainsi que des zones franches et des plateformes industrielles intégrées pour une meilleure connectivité par rapport aux marchés d'exportation.

### Un renforcement continu de la coopération sécuritaire

Si les performances des relations Maroc-USA sur le plan économique et commercial demeurent insuffisantes, les liens politiques et surtout la coopération en matière sécuritaire ont, pour leur part, toujours été plus solides. Le Maroc fut ainsi le premier pays à avoir reconnu *de facto* l'indépendance des États-Unis d'Amérique en 1777. Les deux pays ont également conclu le plus ancien traité dans l'histoire des États-Unis d'Amérique, à savoir le Traité de Paix et d'Amitié signé en 1787. Suite à son indépendance, « *le Maroc a été un allié stratégique des États-Unis pendant la guerre froide* » (Kerdoudi, 2013), notamment contre l'expansion du communisme dans la région. Durant les années 90, le rapprochement stratégique entre le Maroc et les États-Unis d'Amérique s'est renforcé, au travers notamment de l'alignement du Maroc sur la position américaine concernant la question de la guerre du Golfe en 1991 et le processus de paix au Moyen-Orient. L'importance stratégique du Maroc, en particulier en Afrique du Nord, n'a depuis cessé de croître, notamment après la montée de l'instabilité en Algérie, mais surtout après les attaques du 11 septembre. Le

Royaume s'est en effet engagé dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, menée par les États-Unis, au niveau de « l'arc d'instabilité »<sup>1</sup> constitué de la région du Maghreb et du Sahel. Les États-Unis qualifient ainsi le Maroc de pays modèle lorsqu'il s'agit des progrès accomplis en matière d'amélioration de la gouvernance et de la démocratie, de lutte contre le terrorisme et de tolérance religieuse dans une zone entachée d'instabilité telle que la région MENA (Middle East and North Africa).

L'importance ascendante du Maroc pour la politique américaine s'est traduite sur le plan institutionnel, notamment par l'accès de celui-ci au statut d'allié majeur de Washington hors Otan, la clôture avec succès du premier compact avec le Millenium Challenge Corporation tout en confirmant son éligibilité pour un second compact, ainsi qu'à travers l'instauration en 2012 d'un Dialogue Stratégique entre les deux pays sur les volets politiques, sécuritaires, culturels et économiques.

L'implication du Maroc dans le volet sécuritaire avec les États-Unis est reflétée également dans le fait qu'il ait rejoint le Dialogue méditerranéen de l'Otan, dans sa participation aux exercices militaires de l'Otan, ainsi qu'à travers sa contribution à la surveillance de l'espace maritime méditerranéen contre les menaces terroristes. Dans le même contexte, le Maroc et les États-Unis ont signé, le 7 août 2014 à Washington, en marge du premier sommet USA-Afrique, un accord-cadre bilatéral sur l'assistance anti-terroriste, visant notamment une coopération triangulaire en matière de formation sécuritaire.

### **L'accord de libre-échange Maroc-USA : commerce, investissements mais surtout sécurité**

Le Maroc avait signé un accord de libre-échange avec son partenaire américain en 2004, entré en vigueur en 2006, pour devenir ainsi le seul pays africain à avoir conclu un accord de ce genre avec les États-Unis. Si, de par sa nature, ledit accord vise à promouvoir le commerce

et l'investissement entre les deux pays, celui-ci comporte une composante sécuritaire et politique très importante. En effet, l'idée d'initier les négociations de libre-échange entre les deux pays a eu lieu en pleine période de tensions, soit sept mois après les attentats du 11 septembre lors d'une visite officielle du souverain marocain aux États-Unis. La vocation sécuritaire de l'accord en question est exprimée explicitement dans plusieurs communications officielles américaines, notamment celle du représentant des États-Unis, Robert Zoellick lors de la signature de l'accord de libre-échange au Maroc en juin 2004 et qui a expressément formulé que *"Step by step, the Administration is working to build bridges of free trade with economic and social reformers in the Middle East. Our plan offers trade and openness as vital tools for leaders striving to build more open, optimistic, and tolerant Islamic societies"*<sup>2</sup>. Par conséquent, loin d'être purement commerciale, la motivation des États-Unis derrière la signature d'un accord de libre-échange avec le Maroc est d'abord de renforcer sa sphère d'influence politique dans la région nord-africaine, notamment vis-à-vis de l'Europe mais surtout de maîtriser davantage les sources d'instabilité et d'insécurité émanant de cette zone (GRAIN, 2008)<sup>3</sup>.

La Commission américaine du 11 septembre avait également avancé que la politique économique et, par conséquent, commerciale pouvait contribuer au succès de la lutte contre le terrorisme (Lawrence<sup>4</sup>, 2006 ; Bolle<sup>5</sup>, 2006). Cette idée a été abordée par plusieurs travaux de recherche, dont l'article de Gregory White (2005) intitulé *"Free Trade as a Strategic Instrument in the War on Terror? The 2004 US-Moroccan Free Trade Agreement"*<sup>6</sup>. À travers cet article, il montre que l'accord de libre-échange en question inclut une forte composante politique et sécuritaire en réaction au contexte d'instabilité qui a prédominé depuis le 11 septembre et s'inscrit ainsi dans la stratégie de guerre contre la terreur engagée par les États-Unis. Dans ce contexte, le Maroc est considéré par l'administration américaine comme étant

un allié stratégique dans la région et l'accord de libre-échange constitue un instrument de choix pour soutenir et renforcer les relations de coopération stratégiques, sécuritaires et économiques avec un pays à régime modéré et tolérant et pouvant servir de modèle pour d'autres pays de la région MENA. Au regard de ces éléments, le commerce et l'investissement apparaissent, aux yeux de l'administration américaine, comme un synonyme de tolérance, de prospérité partagée et par conséquent, contribueraient à garantir la sécurité et la stabilité dans la région.

### Maroc – Amérique latine : quand le politique entrave l'économique

Dans tout l'espace atlantique, le processus d'intégration économique Sud-Sud entre l'Afrique et l'Amérique latine est de loin le plus faible, et ce, en dépit d'une certaine dynamique d'évolution au cours des dernières années (El Aynaoui et Lesser, 2014). En tant que pays africain, le Maroc n'échappe pas à ce constat puisque, malgré les efforts, ses relations commerciales en termes d'investissements avec les pays de l'Amérique du Sud et centrale demeurent en deçà du potentiel qu'offre la région. C'est ainsi que la part de cette région dans les échanges extérieurs du Maroc ne dépasse pas les 5% en moyenne sur la période 2012-2014. En outre, les échanges extérieurs du Royaume avec cette région demeurent très concentrés géographiquement sur le Brésil qui représente près de 80% des exportations du Maroc et environ 40% de ses importations vers cet espace, suivi de l'Argentine. Ce constat est doublé par une concentration par produit puisque la majorité des exportations marocaines vers les pays de l'Amérique du Sud et centrale est constituée de phosphates et dérivés. À la lumière de ces éléments, il est trop tôt de parler d'une véritable intégration commerciale entre le Maroc et la rive sud opposée de l'Atlantique.

Cette situation est certes due en partie à des facteurs bien connus tels que la faible connaissance des spécificités

du marché latino-américain par la majorité du secteur privé marocain, le coût élevé du fret et le nombre réduit de lignes maritimes directes vers la région, l'insuffisance des actions de promotion des produits marocains, etc. Cependant, le facteur politique peut être considéré comme un obstacle de taille au développement du commerce et de l'investissement entre ces deux partenaires. Si l'hégémonie de l'aspect politique et sécuritaire a contribué à reléguer au second rang les relations économiques entre les États-Unis et le Maroc, le cas des relations entre celui-ci et les pays d'Amérique latine est plutôt différent. En effet, la « cause nationale de l'intégrité territoriale » a été à l'origine de l'absence de relations diplomatiques et politiques stables entre le Maroc et plusieurs pays de la région de l'Amérique du Sud et centrale. Ces divergences politiques ont poussé le Maroc à opter pour des relations sélectives avec certains pays de cette partie du continent américain, y compris sur le plan économique. Il est vrai que huit pays de la région, dont le Brésil, l'Argentine et le Chili ne reconnaissent pas la RASD (République arabe sahraouie démocratique). Néanmoins, neuf États d'Amérique du Sud reconnaissent toujours cette entité, une attitude héritée de l'époque de la Guerre froide et alimentée un certain moment par la montée des mouvements révolutionnaires dans ces pays.

Depuis 2004, date de la visite officielle du roi du Maroc à six pays de l'Amérique latine, le Maroc a choisi de donner un nouveau souffle à ses relations politiques et économiques avec les économies de cette région. Les efforts du côté marocain ont été focalisés sur le renforcement du dialogue stratégique au plus haut niveau avec les partenaires traditionnels de la région (l'Argentine, le Brésil, le Chili, la Colombie, le Pérou, le Guatemala et le Costa Rica), tout en cherchant à élargir les relations diplomatiques du Royaume vers de nouveaux pays de cette zone, en particulier en Amérique centrale. Parallèlement, le Maroc a pu bénéficier du statut de membre observateur à l'Organisation des États américains,

à la Conférence ibéro-américaine, à l'Association des États des Caraïbes et à l'Alliance du Pacifique. Sur le plan économique, le Maroc a réussi en 2004, à signer un accord-cadre avec le Mercosur<sup>7</sup>, en vue d'établir ultérieurement un accord de libre-échange, sans omettre la mise en place de plusieurs commissions mixtes de coopération avec des pays de la région. Ces efforts, en termes de promotion des relations économiques, continuent toutefois de pâtir d'une certaine lenteur en matière d'implémentation et de mise en œuvre.

### Concilier entre le sécuritaire et l'économique : la clé vers des partenariats viables

Les interactions entre les aspects sécuritaires et ceux économiques dans les relations internationales se font de plus en plus complexes, en particulier après la multiplication des périodes de tensions au cours des dernières années dans différentes régions du monde. Plusieurs travaux de recherche se sont succédé pour tenter de lier le développement des accords de libre-échange à des facteurs d'ordre sécuritaire, tandis que d'autres ont essayé de faire ressortir l'impact de la libéralisation du commerce entre les pays sur leur sécurité et la stabilité de leurs relations politiques.

À la lumière de certains travaux (Feinberg<sup>8</sup>, 2003 ; Ravenhill<sup>9</sup>, 2008), les raisons derrière la signature d'accords de libre-échange ne sont pas toujours purement économiques, les gouvernements prennent souvent en considération des aspects politiques et stratégiques lors des négociations de ces accords. Ce phénomène se serait même accéléré depuis les attentats du 11 septembre 2001 (Higgott<sup>10</sup>, 2004 ; Seungjoo Lee, 2012). Les motivations à l'origine de l'implémentation des accords de libre-échange varient également en fonction de la taille des économies impliquées. Les grandes puissances cherchent généralement, à travers ces accords, à réduire les sources d'insécurité et/ou renforcer leur influence géostratégique et géoéconomique sur

une région donnée par rapport à un rival. Pour leur part, les petits pays visent plutôt, via la signature d'accords de libre-échange avec les grandes puissances, à éviter l'exclusion et/ou palier leurs vulnérabilités sur le plan sécuritaire (Gruber<sup>11</sup>, 2000).

Néanmoins, quelle que soit la motivation derrière la mise en place des accords de libre-échange, l'objectif le plus important est de veiller à assurer un équilibre optimal entre les dimensions économique et sécuritaire (politique) de ces accords pour en assurer l'efficacité en termes d'impact sur toutes les parties prenantes et en garantir une certaine viabilité à long terme. D'un côté, nul n'est censé ignorer l'effet négatif que pourraient avoir les facteurs d'instabilité et d'insécurité sur le développement du commerce et des investissements entre pays, d'où la nécessité de préserver la stabilité politique pour offrir un terrain favorable au développement des relations économiques. D'un autre côté, plusieurs travaux<sup>12</sup> ont permis de conclure à l'existence d'un impact positif des accords de libre-échange sur la sécurité et la stabilité des relations politiques entre les pays partenaires. Il est ainsi possible d'admettre que les facteurs économique et sécuritaire se renforcent mutuellement, d'où la nécessité pour les pays partenaires d'avancer de manière synchrone sur les deux aspects pour garantir une certaine stabilité et viabilité de leurs relations.

Cette quête d'équilibre entre les deux dimensions pourrait servir d'axe central pour le Maroc et ses partenaires du continent américain, aussi bien les États-Unis que les pays d'Amérique latine, afin de rectifier le tir et optimiser les profits que chaque partie prenante des accords de libre-échange conclus, pourrait obtenir. Pour le cas des relations Maroc-USA, la prédominance de l'aspect sécuritaire sans un développement équivalent de l'aspect économique pourrait se traduire par des effets contraires à ceux escomptés. En effet, en l'absence d'améliorations notables des performances en termes de solde commercial vis-à-vis des États-Unis, d'un engagement plus important

en termes d'investissements, et surtout à défaut d'une répartition équitable et généralisée des fruits de cette ouverture, les effets qui en résulteraient pourraient s'avérer très néfastes pour le Maroc. Le risque de destruction d'une partie du tissu productif et les pertes d'emplois qui pourraient en résulter, conduiraient à une aggravation de la situation des classes pauvres et vulnérables et, par conséquent, créeraient un terrain favorable pour une montée des tensions sociales et de l'instabilité interne, voire une ascension du sentiment d'hostilité vis-à-vis de l'Occident.

Enfin, force est de constater que la réalisation d'un certain équilibre entre les avancées d'ordre politique et sécuritaire et celles d'ordre économique dans le cadre d'accords entre partenaires de poids différents, dépend en grande partie de la capacité de négociation des pays les moins développés vis-à-vis des grandes puissances. Le Maroc est lié via des accords de libre-échange à deux partenaires économiques de taille systémique, dont les États-Unis d'Amérique. Lors de la conclusion de l'accord de libre-échange avec les Américains, le Maroc s'est vu imposer des règles assez contraignantes, notamment en termes de réglementation du commerce. L'une des causes de la faiblesse relative de la position d'un pays comme le Maroc, malgré l'intérêt qu'il présente, réside dans la taille de son économie. Face à une telle situation, l'intégration régionale Sud-Sud pourrait constituer un élément-clé pour contourner ce problème. Le Maroc pourrait gagner en termes de capacité de négociation s'il arrive à accélérer le processus d'intégration commerciale avec des pays africains, déjà entamé, ce qui lui permettrait de profiter de l'effet de taille d'un tel groupement de pays lors des négociations d'accords avec des pays tiers. Encore faut-il que les pays africains impliqués dans ce processus d'intégration puissent compter des économies disposant de dotations importantes en termes de ressources stratégiques et de facteurs de production dont les États-Unis ou les grands pays de l'Amérique latine ont besoin ■

## Note :

1. Pham, J.P. (2013). Morocco's Vital Role in Northwest Africa's Security and Development. *Atlantic Council Issue Brief*, November 2013.
2. « Étape par étape, l'administration travaille à construire des ponts de libre-échange avec les réformateurs du domaine économique et social au Moyen-Orient. Notre plan propose le commerce et l'ouverture comme des outils essentiels pour les dirigeants qui militent pour des sociétés islamiques plus ouvertes, optimistes, et tolérantes »
3. GRAIN. (2008). *Morocco's FTA fever*.
4. Lawrence, Robert Z. (2006). *A US-Middle East Trade Agreement: a Circle of Opportunity?* Washington, DC: Peterson Institute for International Economics.
5. Bolle, Mary J. (2006). *Middle East Free Trade Area: Progress Report*. California: California Chamber of Commerce.
6. « Le Libre-échange comme un instrument stratégique dans la guerre contre le terrorisme ? L'Accord de libre-échange maroco- américain de 2004 »
7. Le Marché commun du Sud, couramment abrégé Mercosur (de l'espagnol Mercado Común del Sur).
8. Feinberg, R. (2003). The Political Economy of United States' Free Trade Arrangements. *The World Economy*, vol. 26, n° 7.
9. Ravenhill, J. (2008). The Move to Preferential Trade on the Western Pacific Rim: Some Initial Conclusions.
10. Higgott, R. (2004). US foreign economic policy and the securitisation of globalisation. *International Politics*.
11. Gruber, L. (2000). Ruling the world: Power politics and the rise of supranational institutions.
12. Bearce and Fisher (2002). *Economic geography, trade, and war*; Oneal et al. (2003). *Causes of peace: Democracy, interdependence, and international organizations*; Keshk et al. (2004). *Trade still follows the flag: The primacy of politics in a simultaneous model of interdependence and armed conflict*; Maoz (2009). *The effects of strategic and economic interdependence on international conflict across levels of analysis*; Souva and Prins (2006). *The liberal peace revisited the role of democracy, dependence, and development in militarized interstate dispute initiation*.

## Références :

- Lesser, I. et al. (2012). Morocco's New Geopolitics: A Wider Atlantic Perspective. *Wider Atlantic Series*, février 2012.
- Kerdoudi, J. (2013). Géopolitique du Maroc : Nouveau positionnement dans un monde qui change. *Les Cahiers de l'IMRI*, septembre 2013.
- White, Gregory W. (2005). Free Trade as a Strategic Instrument in the War on Terror? The 2004 US-Moroccan Free Trade Agreement. *Middle East Journal* 56, no. 4, automne 2005.
- El Aynaoui, K. et Lesser, I. (2014). *Atlanticism in the 21st Century: Convergence and Cooperation in a Wider Atlantic*. In *German Marshal Fund of the United States and OCP Policy Center, Atlantic Currents: An Annual Report on Wider Atlantic Perspectives and Patterns*, octobre 2014.
- Seungjoo, L. (2012). The Emergence of an Economic-Security Nexus and the Diversity of FTA Linkage Strategie. *East Asia. Korean Journal of Policy Studies*, 27.



# ATLANTIC FUTURE

**The research  
leading to these  
results has received  
funding from the  
European Union  
Seventh Framework  
Programme under  
the grant agreement  
n° [320091]**



Passez à la  
vitesse  
**SUPÉRIEURE**



Faites partie de la 14<sup>ème</sup> promotion du  
**MBA Management Général**

En double diplôme avec le MBA International Paris



Date limite de dépôt de dossier :  
**Mercredi 9 Décembre 2015**

Dispensé par des enseignants de haut rang, le MBA Management Général a pour but de prodiguer à des cadres, ayant déjà développé des compétences dans un domaine particulier (ingénierie, sciences, droit...), une solide formation, à temps partiel sur 18 mois, en gestion des entreprises leur permettant de mieux comprendre les enjeux actuels du management et de renforcer leurs capacités opérationnelles.



La performance réfléchie

**Campus HEM Casablanca**  
Avenue Al Qods - Quartier Californie - Tél : 0522 52 52 52

**Campus HEM Tanger**  
Lot. Ghandouri - Route de Malabata - Tél : 0539 30 19 19

[www.hem.ac.ma](http://www.hem.ac.ma)